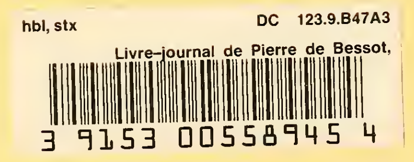

the
university of
connecticut
libraries


hbl, stx DC 123.9.B47A3
Livre-journal de Pierre de Bessot,
3 9153 00558945 4

LIVRE-JOURNAL

DE

PIERRE DE BESSOT

1609-1652

PUBLIÉ ET ANNOTÉ

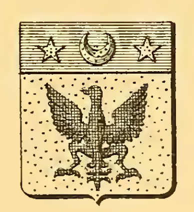
PAR

TAMIZEY DE LARROQUE

PAUL HUET et le COMTE DE SAINT-SAUD

Membres de la Société historique et archéologique du Périgord

SUIVI DE LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE BESSOT



PARIS

A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE

BORDEAUX

FERRET ET FILS

15, INTENDANCE.

1893

Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.*

Il a été tiré :

20 exemplaires, format in-4° carré, sur papier de fil, numé
et signés à la main..

250 exemplaires, format in-8°, dont 90 seulement sont
mis en vente... 25

270

PÉRIGUEUX. — IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE.

A

Monsieur Léopold Delisle,

Membre de l'Institut

et

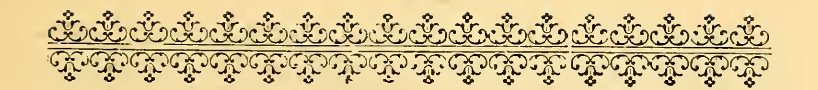
de la Société historique et archéologique du Périgord,

le modèle des travailleurs,

reconnaissant hommage

des

trois éditeurs.



AVERTISSEMENT

Dès l'année 1866, je signalais, dans un essai bibliographique intitulé : *De la fondation de la Société des bibliophiles de Guyenne* (1), l'intérêt que présente le manuscrit de Pierre de Bessot, surtout en ce qui regarde la seconde révolte des *Croquants* et les troubles de la Fronde, et j'ajoutais : « Si quelque Périgourdin ne me devance, je transcrirai, plus tard, ces mémoires qui m'ont paru devoir être tirés de l'oubli dans lequel ils sont ensevelis. » Après une attente de plus d'un quart de siècle, ne voyant pas venir le précurseur qu'au milieu des travaux les plus absorbants j'appelais de tous mes vœux, entraîné d'ailleurs, depuis quelque temps, comme par un irrésistible courant, vers les livres de raison, je me suis décidé à mettre au jour les récits de Pierre de Bessot.

Ces récits tiennent à la fois de l'autobiographie et de la chronique. Tantôt c'est un journal intime, un mémorial du foyer ; tantôt c'est une relation des événements du Périgord et des provinces voisines, parfois des événements parisiens et même des événements étrangers.

Une rapide analyse montrera ce que contiennent, d'une part, le registre domestique proprement dit, d'autre part, la chronique considérée successivement dans ses rapports avec l'histoire du Périgord et avec l'histoire de France.

---

(1) Auch, grand in-8°, p.34.

Livre de raison. — Pierre de Bessot inscrit la venue à Périgueux de son père (1) qui y prend droit de cité (1609), le mariage du nouveau citoyen avec Anne de Charon (1610), la naissance et le baptême du futur chroniqueur (1611), le baptême de son frère « Jacques de Bessot » (1616), l'achat par son père d'un office de contrôleur en l'élection de Périgueux (1619), la naissance de sa sœur Anne entraînant, le même jour, la mort de sa mère (1628), son séjour d'un an à Cahors en qualité d'étudiant en droit (1629), la soutenance de ses thèses de philosophie dédiées à la cour présidiale de Périgueux (1630), le second mariage de son père avec Françoise Mourcin (1631), le séjour du narrateur à Bordeaux où il devient avocat au parlement (1633), sa première plaidoirie à Périgueux, ce qui lui fait dire avec une patriotique fierté qu'il « donne au pays » les prémices de ses travaux (1634), son séjour d'un an à Paris (1635), l'élection de son père comme premier consul de Périgueux (1637), son mariage (à lui, Pierre) avec Isabeau de Palisse (1638), la naissance de sa fille Judith-Isabeau (1640), suivie de six autres naissances (en 1641, 1642, 1644, 1647, 1648, 1650 (2), son enrôlement dans la compagnie des Pénitents bleus (1640), le décès de son beau-père (même année), le mariage de sa sœur avec Pierre Chancel, sieur de Barbadaud (1642), l'acquisition par son père du domaine de Massoubre (1643), le pèlerinage du narrateur à Notre-Dame de Garaison (1646), son installation comme successeur de son père en l'office de contrôleur (1651).

Chronique périgourdine. — Famine en 1613 et mauvaises années jusqu'en 1630, peste dans Périgueux (1630), commencement des troubles causés par les *tailles*, grande sédition à Périgueux (1635), nomination, comme maire de cette

---

(1) Sur le père du chroniqueur, voir plus loin, au bas de la page 8, une note spéciale, et aussi la généalogie de la famille de Bessot imprimée à la fin.

(2) L'heureux père, non content de mentionner toutes ces marques de sa fécondité en diverses pages de son livre de raison, en a donné, à la fin du manuscrit, une liste récapitulative sous ce titre : *Extraict de la natalice de mes enfans.*

ville, du sieur de Foupitou, cousin du narrateur (1636), insurrection des *Croquants* (1637 et années suivantes jusqu'en 1640), feu de joie à Périgueux pour fèter la naissance de Louis XIV (1638), le sieur de la Chapelle maire de cette ville pour la troisième fois (1639), inondations et disette de vin (1640), le marquis de Bourdeille est nommé gouverneur du Périgord (1641), établissement du couvent de la Visitation et installation de la confrérie du saint scapulaire à Périgueux (1641), entrée en cette ville du nouveau sénéchal (Bourdeille) et, à cette occasion, audience solennelle, pompeuses harangues, tournoi d'éloquence (1642), établissement des Ursulines à Périgueux, ravages de la grêle, mort de Mme de Bourdeille (même année 1642), mort du maréchal de La Force (1644), rétablissement à Périgueux de la confrérie du très saint sacrement de l'autel (1645), mort de François de la Béraudière, évêque de Périgueux (1646), élection des consuls de cette ville (1647), naufrage des pèlerins de Cadouin (1648), construction du portail de la chapelle des Pénitents bleus (1648), réunion des trois ordres à Périgueux (1649), arrivée en cette ville du nouvel évêque du diocèse, Mgr Philibert de Brandon, et réconciliation des deux chapitres par les soins du prélat (1649), inondations (même année), synode de Périgueux *(idem)*, démolition en cette ville de la halle du Couderc, exécution d'un juge *criminel* de Bergerac, passage à Périgueux du duc de Pigneranda, ambassadeur d'Espagne, et du maréchal de la Meilleraye, établissement en cette ville de la confrérie de N.-D. des Agonisants (tout cela en 1650), *Te Deum* chanté dans la cathédrale de Saint-Front pour la défaite de Turenne à Rethel par le maréchal du Plessis (1651), venue du prince de Condé à Périgueux, inondations à deux reprises, Sauvebeuf s'empare de Château-l'Évêque, attaque de Chancelade par ce capitaine, députation secrète de la ville de Périgueux vers le grand Condé (tous ces événements sont de 1651), nouveau séjour de Condé à Périgueux, combat entre le colonel Baltazar et Sauvebeuf, d'Harcourt au château de Bourdeille, siège du château de Lardimalie, prise de Saint-Astier et de Grignols (1652).

Histoire de France. — Sacre de Louis XIII (1610), soumission de La Rochelle (1628), remplacement du duc d'Épernon par le prince de Condé dans le gouvernement de la Guyenne (1638), naissance de Louis XIV (même année), prise de Salse (1639), prise d'Arras (1640), mariage du duc d'Enghien (1641), le comte de Soissons traitant, à Sedan, avec l'ennemi et tué au combat de la Marfée (*idem*), mort du duc d'Epernon au château de Loches, affaire de Cinq-Mars, le duc de Bouillon prisonnier à Casal, mariage du duc de Longueville avec Mademoiselle de Bourbon, mort de Marie de Médicis à Cologne (1), prise de Perpignan et mort de Richelieu (1642), maladie de Louis XIII, régence d'Anne d'Autriche, mort de Louis XIII (avec éloge démesuré de ce roi), gouvernement de la Guyenne donné au second duc d'Epernon, prise de Thionville sur les Espagnols, bataille de Rocroy (1643), Henriette, reine d'Angleterre, se réfugie en France (1644), siège de Candie (1645), prise de Dunkerque (1646), mort du prince de Condé, siège de Lérida, succès du comte d'Harcourt en Catalogne (1646), suppression momentanée des appointements des fonctionnaires et réduction des tailles (1648), troubles à Paris (1649), à Bordeaux *(idem)*, paix de Paris *(idem)*, paix de Bordeaux (1650), arrestation des princes, disgrâce du chancelier Séguier, intrigues du duc de Bouillon et du duc de La Rochefoucauld, la princesse de Condé à Bordeaux, prise du Catelet et résistance de la ville de Guise, voyage de Louis XIV à Poitiers, à Bordeaux, paix signée à Bourg, prise de Rethel et défaite de Turenne (1650), lutte du duc d'Épernon et du parlement de Bordeaux, Condé à Saint-Maur, à Agen, à Villeneuve-sur-Lot, siège de Cognac, proclamation de la majorité du roi (1651), combat de Mira-

---

(1) Signalons, à cette occasion, la transcription dans le livre journal de vers latins relatifs à l'exil et à la misère de l'ancienne reine de France. Indiquons encore, au sujet de la mort de Richelieu, deux petites pièces satiriques composées contre le grand homme d'Etat. Plus loin, le narrateur a reproduit un malicieux quatrain contre Urbain VIII et un enthousiaste sonnet sur le conseiller Broussel, l'homme alors le plus populaire de tout Paris et que l'on peut surnommer le *La Fayette de la Fronde*.

doux en Gascogne (1652), combat du faubourg Saint-Antoine (même année) (1).

Tant d'événements (encore la triple énumération est-elle incomplète !) réclamaient une annotation considérable. Mon heureuse étoile m'a fait trouver deux collaborateurs qui, avec autant de bonne grâce que de compétence, m'ont tellement suppléé dans mon rôle d'éditeur, qu'ils l'ont réduit à n'être plus qu'une sinécure. Modestes autant que savants, mes chers confrères ont insisté pour que mon nom précédât le leur. Je me suis incliné par obéissance devant leur généreux parti-pris; mais je suis bien aise de déclarer ici, en employant une métaphore gastronomique qui ne manquera pas d'à-propos, puisque nous sommes en Périgord, la terre classique du gibier et de ses meilleurs assaisonnements, que, si j'ai fourni le *lièvre*, c'est-à-dire la copie du manuscrit, mes collaborateurs ont fourni le *civet*, c'est-à-dire le plus savoureux des commentaires. Qu'il soit permis à leur doyen de les remercier publiquement d'avoir pris pour eux presque toute la peine et d'avoir voulu lui laisser presque tout l'honneur ! (2).

---

(1) Quelques-uns des événements relatés par P. de Bessot se rattachent à l'histoire étrangère, tels que la révolution du Portugal et la révolte de la Catalogne (1641), la mort du pape Urbain VIII (1644), la révolte du royaume de Naples (1647), l'expédition du duc de Guise en ce royaume (1648), la décapitation du roi d'Angleterre, Charles Ier (1650), etc.

(2) Aux lecteurs qui se plaindraient d'une certaine prodigalité dans les notes, je répondrais que la sagesse de nos pères nous apprend que *ce qui abonde ne vicie pas*. Je répondrais encore que la fécondité dans l'annotation est une vieille tradition française à laquelle nous devons rester à jamais fidèles, comme nous le conseillait récemment, en invoquant l'exemple et les paroles de Bayle, l'auteur d'un livre très remarquable, M. Alfred Rébelliau (*Bossuet historien du protestantisme*, 1891, p. XIII) : « bien que pour l'instant du moins, dit-il, l'érudition, et en particulier l'érudition allemande, paraisse incliner vers une grande sobriété d'annotation... » J'ajouterais enfin que, sur nos 400 notes environ, si plusieurs sont de simples notes de rappel, la plupart des autres sont nouvelles, en quelque sorte, soit qu'elles rectifient une erreur, soit qu'elles complètent un renseignement déjà donné. Parmi ces *autres*, on distinguera surtout celles qui en si grand nombre ont été tirées de documents qui n'avaient pas encore été mis à contribution.

Tous ensemble maintenant nous avons à payer diverses dettes de reconnaissance, d'abord envers M. Louis de Bessot de Lamothe, secrétaire général honoraire de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, lauréat de la Société nationale d'encouragement au bien, qui a daigné nous autoriser à publier le manuscrit de son quintisaïeul et qui nous a fourni d'utiles renseignements sur sa famille; envers son frère, l'érudit ancien archiviste du Gard; nommons ensuite M. Michel Hardy, président de la Société historique et archéologique du Périgord, et M. l'archiviste Ferdinand Villepelet, secrétaire général de la même Société, qui sur plusieurs points ont singulièrement facilité la tâche des annotateurs; enfin, nos autres confrères en archéologie, M. Dast de Boisville, qui connaît si bien les familles parlementaires de Bordeaux; M. l'abbé Goustat, qui a analysé les registres paroissiaux de Cadouin; M. F. de Bellussière, le marquis du Mas-Paysac, M. Cailliac, l'obligeant bibliothécaire de Périgueux, le vicomte de Gérard, M. Charrier, et bien d'autres encore, qui, à côté de l'*état-major* de la Société, nous ont donné une assistance très efficace et très méritoire.

Nous espérons que bon accueil sera fait, dans la province natale du chroniqueur et même au-delà des frontières de cette province, à un texte que nous avons reproduit avec une scrupuleuse fidélité (1) et que nous avons éclairé avec

(1) Comme le manuscrit de la Bibliothèque nationale (*Fonds français* 14,429, in-4° de 62 pages) (*) est autographe, nous avons cru devoir conserver, sinon son impossible ponctuation, du moins son accentuation. Nous avons aussi suivi l'ordre dans lequel se succèdent les divers paragraphes, quoique cet ordre ne soit pas toujours régulier au point de vue chronologique. Nous avons pensé que si l'on est parfois autorisé à corriger une copie, on doit respectueusement s'abstenir de toucher à la rédaction et même à l'orthographe d'un original.

Afin d'éviter des répétitions inutiles dans l'indication des sources pour les notes qui sont en bas de pages, nous avons adopté les abréviations suivantes :

A. D. I. — Archives départementales de la Dordogne : série C. *Insinuations* de la sénéchaussée de Périgueux, non classées ni inventoriées.

(*) Il est intitulé *Journal de Lamothe-Bessot*, mais ces mots sont de l'écriture de l'abbé de Lespine, et nous avions d'autant moins de raison de les conserver comme titre que les Besso ne se qualifiaient pas alors encore de *sieurs de Lamothe*.

tout le soin imaginable (je parle ici au nom de mes *lieutenants*, qui, j'aime à le répéter, ont été aussi vaillants que j'ai été inactif). Sans doute les récits de notre auteur n'ont pas tous l'attrait de la nouveauté, et le prestige du style leur manque absolument. Mais si Pierre de Bessot n'est pas le plus intéressant des narrateurs et le plus habile des écrivains, s'il n'a rien de l'admirable talent de ses compatriotes Montaigne et Fénelon, rien même de la spirituelle verve d'un autre de ses compatriotes, Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, il se relève devant nous par l'excellence de ses sentiments : il nous apparaît, en tout son livre-journal, bon chrétien, bon citoyen, serviteur constant du devoir dans la vie publique comme dans la vie privée, en un mot parfait honnête homme. La beauté littéraire est ainsi remplacée par la beauté morale. Une saine impression se dégage de cette simplicité, de cette sincérité, de cette probité : tout cela fait du bien à l'âme. On peut comparer la lecture du mémorial de ce brave père de famille à une promenade d'été dans les bois, au milieu des apaisantes fraîcheurs du matin et des fortifiantes senteurs de la menthe et du serpolet. Tant il est vrai que, comme l'a dit éloquemment un philosophe qui n'a pas toujours été aussi bien inspiré, les deux plus nobles spectacles que nous puissions admirer, c'est la pureté d'une droite conscience et la splendeur d'un ciel étoilé.

Ph. Tamizey de Larroque.

A. M. P. — Archives municipales de Périgueux : série GG, registres des anciennes paroisses de la ville.

C. C. — Histoire de Périgueux par Joseph Chevalier de Cablanc, troisième volume : manuscrit inédit à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

F. P. — Fonds Périgord, ou collection Lespine : département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Bib. nat. — Bibliothèque nationale, à Paris.

Arch. dép. — Archives départementales.

Moréri. — Grand dictionnaire historique par Louis Moréri. — Édition de 1759.

LIVRE-JOURNAL

SUR LES ANS QUI S'ENSUIVENT.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM.

SEMPER JESUS MECUM, SEMPER MARIA PRO ME.

1609. Mon pere (1) vint à Perigueux pour estre habitant.

1610. Mon pere se maria avec damoyselle Anne de Charon (2), ma mère.

1611. Je nasquis à Perigueux et fus babtisé par un ministre à Sensennat (3), nommé Pontet.

1610. Louys 13, fils d'Henry 4, d'heureuse memoire, fut faict roy de France et sacré à Rheims.

1613. Commenca une grande famine, le boiceau de bled estant monté jusques a 8 liuvres et à proportion le seigle, et ne furent guère

---

(1) Louis de Bessot, conseiller du roi et contrôleur en l'Election de Périgueux, était fils d'Etienne sieur de La Queyzie et de Catherine de Gentil. Il testa à Périgueux le 11 mai 1664, instituant Jean-Jacques de Bessot, fils aîné de *feu* Pierre, l'auteur du *Livre-Journal*. (*Archives de M. A. de Lamothe.*) Il fut premier consul de Périgueux en 1637 et mourut en 1668.

(2) Anne de Charron était fille de Pierre Charron, seigneur de Sencenac, trésorier de Catherine de Navarre, duchesse de Bar, sœur d'Henri IV, et de Marguerite de Valbrune, sa deuxième femme (*F. P. 128 Charron.*)

(3) Sencenac forme avec l'ancienne paroisse de Puy-de-Fourche, une commune du canton de Brantôme. En 1579, noble homme Pierre de Charron, habitant Périgueux, acquit par échange la terre, seigneurie et juridiction de Sencenac, venant du domaine du roi de Navarre comme comte de Périgord. (*F. P.*)

bonnes les années suivantes (1), jusques à l'an 1630, qui fut asses fertile en tout, particulierement en bled.

Jaques de Bessot (2), mon frere, fut babtisé le 25 febuvrier 1616, en l'eglise S. Front ; son parrein fut M. Jaques Chalup (3) sieur de Gleseneufve (4), nostre oncle, et marreine Marguerite Charon, mariée avec M. Symon (5) de Saint-Paul nostre oncle ; le vicaire s'appelloit Charles Preissac (6). [*Ce paragraphe a été ajouté en marge.*]

1630. Perigueux fut attaqué de contagion (7) et y fut asses eschauffée dans le commencement ; mais le peuple ayant intercedé envers nostre Seigneur et S. Roch et erigé de nouveau ou plustost relevé ses autels abbatus, soit par l'indevotion de chrestiens, soit par la longueur

---

(1) « L'année 1628 fut très mauvaise. La famine, la guerre et la peste envahissaient les provinces de France, même celle-ci, qui fut surchargée de tous les Limousins réduits à la fin qui furent nourris avec la libéralité des gens de bien. Il s'y trouva plus de 6,000 pauvres auxquels on faisait l'aumône générale aux deux portes de la ville, savoir, celle de Taillefert, entre les deux villes, et à celle du Pont.......... » (parties arrachées à la suite.) [*F. P. 50 f° 352.*]

(2) Jacques de Bessot, sieur de Crespiat, avocat, puis prêtre. (*A. M. P. — GG,55, et testament de son père.*)

(3) Jacques de Chalup, écuyer, sieur d'Egliseneuve, conseiller et avocat du roi au présidial de Périgueux, fils de Raymond, écuyer, sieur de Fareyrou, et de Marguerite Arnault de La Borie. Il épousa Elisabeth (*aliàs* Isabeau) de Bessot, et était déjà mort le 28 juin 1645, lors du mariage de son fils Bernard avec Marie de Chapelle de Bastes. Il fut maire de Périgueux en 1604. (*Armorial de d'Hozier, reg. V ;* et *A. D. I.*)

(4) Egliseneuve-de-Vergt, commune du canton de Vergt, était aussi désignée sous les noms d'Egliseneuve du Souc, du Sel, de Pissot. (*Notes de M. Villepelet.*)

(5) Jean de Simon, écuyer, sieur de Saint-Paul (?) sieur de Queynat ou Seynat épousa Marguerite Charron, sœur de Mme de Bessot. Il testa le 18 mars 1649 et fut enterré à Saint-Paul Lizonne au mois de juin suivant, étant âgé de 85 ans. Il fut père de Louis Simon, marié à Louise du Burguet. (*A. D. I.* et *reg. par. de Saint-Paul-Lizonne.*)

(6) Dans l'acte de baptême, Pierre Bessot est dit : avocat au parlement ; le vicaire est dénommé : Pierre Charles, probablement de la famille bourgeoise des Charles de Peyssard, (et non Preissac) (*A. M. P. GG,42, folios 52, 53.*)

(7) Depuis le mois de mai 1631 jusques au mois de novembre de la dite année, Périgueux fut affligé d'une grande peste générale. (*Notes de M. Villepelet d'après les mss. de M. Lapeyre.*)

Du 16 avril au 3 juin, sur 44 décès enregistrés dans la seule paroisse de Saint-Front, 17 sont attribués à la peste. (*Note de M. Hardy.*)

J.-B. Dartensec, dans son *livre de raison* publié par son descendant L. Peyroche (Saint-Dizier, 1891, in-12), dit qu'à la suite de la famine, il périt de la peste deux mille personnes en trois mois.

du temps, en son honneur en rue neufve le mal s'appaisa et cessa la mesme année.

1619. Mon père achepta son office de controlleur en la presente Election.

1628. Nostre grand monarque Louys 13, après 18 mois de siège, entra triomphant dans la Rochelle (1), ayant faict au prealable ceste grande digue qui estonna tout ce pauvre party (2) et feit retirer l'Anglois dans ses foyers.

1630. Soubs le pere Dunoyer (3), jesuite, je soubstins des thèses de philosophie, lesquelles estoint dediées à la cour presidialle.

1631. Mon père espousa en secondes nopces Françoise Mourcin (4), damoyselle, vefve de feu Lazare Albert, avocat.

1628. Ma mère mourut environ la feste de Toussaincts, après s'estre accouchée au mesme jour de sa mort de ma sœur Anne (5).

1629. J'allé a Cachors (6) pour estudier en droict et y demeure

---

(1) Les ouvrages à citer sur le siège de La Rochelle sont presque innombrables. A côté du livre classique du P. Arcère (*Histoire de la ville de La Rochelle*, 1756-57, 2 vol. in-4°) on pourrait facilement indiquer des centaines de relations. Voir la *Bibliographie Rochelaise* de Léopold Delayant qui, quoique excellente, est loin d'être complète (1882, vol. grand in-8°, p. 211-290.) Nous nous contenterons de signaler deux ouvrages de date récente, le premier fournissant quelques détails nouveaux, le second résumant à merveille la plupart des détails déjà connus : *Lettres inédites de Philippe Fortin de la Hoguette*, publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; La Rochelle, 1888, grand in-8°; *Le siège de La Rochelle* par le vice-amiral Jurien de La Gravière. Paris, 1891, in-12.

(2) Tous les mémoires du temps s'occupent de la fameuse digue de La Rochelle. Voir notamment les Mémoires de Bassompierre, de Fontenay-Mareuil, du cardinal de Richelieu, et ceux de Du Plessis-Besançon, dont la publication est toute récente (Paris, librairie Renouard, 1892). L'éditeur de ces derniers mémoires, le comte Horric de Beaucaire, a donné au tome XVIII des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (1890), une notice spéciale sur les travaux de l'ingénieur du Plessis-Besançon devant La Rochelle.

(3) Etienne Noyer, ou du Noyer, entra dans la compagnie de Jésus le 21 mars 1615; il mourut à Poitiers en 1651. (*Renseignement du R. P. A. Denjoy, jésuite*).

(4) Françoise Mourcin était peut-être fille de Jean Mourcin, sieur de Groulier, élu pour le roi en Périgord, qui avait épousé Antoinette Valbousquet à la fin du XVIe siècle (*A. M. P. GG, 31.*); ou bien de Jean de Mourcin, avocat, époux de Jeanne de Lespine, décédé peu avant 1619 (*Notes de M. D. de Boisville.*)

(5) Anne de Bessot, née en novembre 1628, épousa en 1642 Pierre Chancel sieur de Laborie. (*Voir plus loin.*)

(6) L'université de Cahors avait alors grande célébrité. Son histoire a été retracée (un peu incomplètement sur quelques points) dans un ouvrage qui va être cité à la note suivante.

environ un an ayant pris des escrits soubs mons. de Lacoste, qui avoit enseigné à Tholoze avec tant de reputation (1).

1633. J'allé à Bourdeaux ou je frequenté le parlement environ un an et y pris mes lettres d'advocat soubs monsieur de Priezac (2), qui fut puis après conseiller d'estat, et presté le serment en la grand chambre, estant presenté par monsieur Fontanel (3), beau-frère de monsieur Fauvel, procureur en la cour (4), monsieur Daigueisseau, president (5), et pour les gens du roy Gabriel de Mulet premier

---

(1) D'après le *Dictionnaire historique* de L. Lalanne, Jean Lacoste dit Janus a Costa, juriconsulte, né à Cahors vers 1560, serait mort le 13 août 1637; mais d'après la *Revue des Pyrénées* (1891, p. 190), il vivait encore en 1638. On le suppose fils de Antoine Guibert de La Coste (de Costa), professeur à la faculté de droit à Toulouse et conseiller au parlement de cette ville. On trouvera divers renseignements sur Jean de Lacoste dans une note des *Lettres inédites d'A. Dadine d'Auteserre* (Auch, 1876, p. 13), et deux lettres de lui (adressées à Pierre Pithou, de Toulouse, en 1593 et en 1599) à la suite du *Discours de la Vigne* par François Roaldès (Bordeaux, 1886, p. 96-99.) Conférez l'*Histoire du Quercy* par Cathala-Coture, tome II, 1785, p. 156-158 ; l'*Histoire de l'Université de Cahors*, par MM. Baudel et Malinowski (Cahors, 1876, p. 119-121, etc.)

(2) Daniel Guiny de Priézac, d'abord avocat au parlement de Bordeaux, devint par la suite conseiller d'Etat. Il était fils de noble Bertrand Guiny sieur de Priézac et de Suzanne de Stenay. Il épousa, le 22 juillet 1608, à Bordeaux, Marie du Bernet, fille de Salomon et de Jeanne Disraël. (*Notes de M. de Boisville.*)

Ajoutons que Priézac, né au château de ce nom (Corrèze) en 1590, mourut à Paris en 1662, après avoir été, en sa qualité de membre de l'Académie française, provisoirement *immortel*. On a de lui, entr'autres ouvrages, des *Discours* qui furent imprimés à Bordeaux, en 1621 (in-8°). A son fils, Salomon, appartient l'*Histoire des Eléphants* (Paris, 1650), bouquin peu commun. Daniel de Priézac est le héros d'une des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (la 327me) (édition Paulin Paris, t. VI, p. 50-53.)

(3) Probablement François de Fonteneil (*aliàs* Fontaneil), avocat en parlement, bourgeois et citoyen de Bordeaux en juillet 1602, puis, en août 1615, jurat de robe longue de cette ville. Ou bien, Jacques de Fonteneil, aussi avocat, bourgeois et citoyen de Bordeaux, puis, jurat de robe longue en 1642, qui était fils du précédent. Il fit paraître, en 1651, l'*Histoire des Mouvements de Bordeaux*, dont le premier volume est seul connu : on croit que Mazarin arrêta l'impression du second, à cause des *Mazarinades* qui y étaient contenues. (*Notes de M. D. de Boisville* et *Statistique de la Gironde.*)

(4) Mathurin Lamothe-Fauvel, plus connu sous ce dernier nom, mort avant 1663. Il fut reçu bourgeois de Bordeaux par ordonnance des jurats du 14 août 1627 ; il avait épousé Jeanne de Pleu, demoiselle d'une famille de robe du Bordelais. (*Généal. ms. de la famille de Pleu, par M. D. Le Vacher de Boisville.*)

(5) Antoine d'Aguesseau, né en 1584, après avoir été conseiller d'État, intendant de Picardie, fut premier président au parlement de Bordeaux. Il mourut à Paris le 16 janvier 1645, ayant été marié trois fois, 1° avec Anne Blondeau ; 2° avec Françoise Mareschal de Fontenay ; 3° en 1634, avec Anne de Gives, veuve de François du Faure, chevalier, baron de Saint-Martial de Valette, seigneur de La Roderie, Lussas, Augignac. (*Généal. ms. des du Faure, par de Saint-Saud.*)

Catherine d'Aguesseau, sa fille, fut enlevée, le 15 décembre 1648, « par certains personnages, en nombre de quarante ou cinquante, armez d'espées,

advocat (1), Pontac (2), procureur du roy, et mons. Dussaut, 2[me] advocat du roy (3).

1634. Je donne au pays les premiers de mez travaux, ayant playdé contre François Montoson, maintenant conseiller (4), mons. Thinon, president (5).

---

fusilz et pistoletz, par force et violence, » des bras de sa mère, qui obtint que les ravisseurs fussent excommuniés par sentence de M. Amelote, vicaire général de Périgueux. (*Archives du marquis de La Garde.*)

(1) Bessot commet là une double erreur : l'avocat général au parlement se nommait Denis et n'occupait que la seconde charge. Denis de Mullet était fils d'Arnaud, chevalier, président en la première chambre des enquêtes, neveu de Romain de Mullet, procureur géneral, et frère de Lancelot de Mullet de Volusan, abbé de Verteuil, curé d'Ambarès, ne résidant pas plus à l'un qu'à l'autre, préconisé évêque de Sarlat en 1626, mais non sacré. Denis se démit de ses fonctions en 1635 et mourut peu après. Il n'eut pas d'enfants de sa première femme Jeanne de Gourgue ; de sa seconde, Marie de Bajaumont, il eut Gabriel, mort conseiller au parlement en 1644.

C'est Denis qui ajouta un second L au nom primitif de *Mulet*. En effet, un jour il intercepta un panier de pâtisseries adressées au célèbre prédicateur jésuite Emond Auger ; ce dernier s'en vengea, en exposant en chaire les raisons multiples qui avaient empêché Noé d'admettre les *mulets* dans l'arche. Le nom de l'avocat général servit de texte à tant de plaisanteries, qu'il crut y mettre fin en glissant un second L dans son nom ; mais Emond ne se tint pas pour battu, il fit une épigramme où on lisait que *mulet* ou *mullet*, animal ou poisson, ne pouvait être que le nom d'une bête. (*Le Parlement de Bordeaux, par Communay*, et *Un curé d'Ambarès, par Hazera.*)

(2) Jean de Pontac, chevalier, seigneur de Montplaisir, fils de Jacques président aux enquêtes, et de Létice de Nesmond, reçut, le 9 mars 1620, le brevet de l'office de procureur général au parlement de Bordeaux ; il conserva cette charge jusqu'en 1643. Il fut enterré, avec sa femme Jeanne de Pichon (fille de Jacques, trésorier général de France, et d'Anne de Richard), dans la chapelle du couvent des religieuses de Saint-Benoît qu'il avait fondé à Bordeaux. (*A. Communay, déjà cité.*)

(3) Jean Olivier du Sault fut nommé, en 1607, premier (et non second) avocat général en remplacement de son frère Charles, fonction qu'il résigna en 1657, à l'âge de 80 ans, en faveur de son petit-fils Jean-Louis du Sault. Jean-Olivier était fils de Charles, seigneur de Brie et Saint-Ciers en Saintonge, et d'Agnès de Godin, et frère de Jean-Jacques, évêque de Dax, qui maria à Bordeaux Louis XIII avec Anne d'Autriche. Jean-Olivier épousa Marie d'Alesme, fille de Gabriel, conseiller au parlement de Bordeaux, d'une famille périgourdine. (*A. Communay, déjà cité, et Nob. de Guyenne, gén. du Sault.*) Voir diverses autres indications, les unes biographiques, les autres bibliographiques, dans une *Note sur un recueil de vers en l'honneur de J.-O. du Sault*, à la suite d'*Hercule d'Arglimont* (Bordeaux, Gounouilhou, 1890, in-8°, p. 35-38.)

(4) François de Montozon, sieur des Rocs, conseiller au présidial de Périgueux, était fils de Jean de Montozon, conseiller au même siège, et de Marguerite du Chesne. Il épousa, le 18 mars 1638, Françoise Gaultier, fille de M. M[e] Pierre, élu en l'Election de Périgueux, sieur de Javerlhac, et de Marguerite de La Brousse. Le contrat fut passé au château de Javerlhac et reçu par Desmoulins, notaire royal. (*A. D. I.*)

Il fut maire en 1664, et mourut le 9 septembre 1682 âgé de 75 ans. (*Renseignement du comte E. de Montozon.*)

(5) Pierre de Thinon, écuyer, sieur du Petit-Chalout et de Fliac, conseiller du Roi, juge-mage et lieutenant-général en la sénéchaussée et siège présidial de Périgueux, était fils de Jean de Thinon et de Jeanne de Croizat. Il se

1635. Commencèrent les desordres de pareage (1) à Creisensac (2) et nous fut volé du bled à Pissot et quelque peu de vin aussy, d'où s'ensuivit puis après meurtres de sergens et recors allans exploicter et executer pour les tailles ou porter commissions, et expressement a Nantueil (3) en fut tué 4 ou 5.

1634. J'allé à Paris ou je demeuré environ un an.

1635. Il y eut grande sedition en ceste ville, soit que le peuple fut mutiné contre le maire (4) a raison de quelque coup de baston que le clerc dudict sieur avoit donné à un artisan, qui portoit les armes contre les ordonnances qui en avoint esté faictes, ou soit que ce peuple fut poussé par d'autres habitans ; enfin, s'estant assemblé, on osta le chaperon au maire, et mons. de Vertamon, qui se rencontra

---

maria deux fois : 1° avec Catherine Houlier (*aliàs* Guillemine de Houlier); 2° avant 1617, avec Madeleine de Villedon. Il était beau-frère de M. d'Argenson, ambassadeur à Venise ; il fit son testament par la main de Jean Thinon, élu à Montignac-sur-Charente, au château de Montréal, le 12 avril 1652. Du premier lit il eut : Marie, mariée en 1623 à Jean de Solminihac, écuyer, frère du vénérable Alain. Du second mariage provint Madeleine, née en 1617, et filleule de Madeleine de La Chastre, vicomtesse de Bourdeille et marquise d'Archiac, puis Jean, baptisé le 12 janvier 1627. François du Chesne, vicomte de Montréal, lui succéda comme lieutenant-général, parce qu'il avait épousé sa fille Anne, dont une sœur, Charlotte de Thinon, s'allia à Charles d'Abzac, marquis de Ladouze (*A. M. P. GG, 43 et 47. — Biblioth. de Périgueux, Fonds Saint-Astier, testaments. — Saint-Jean de Blagnac, par L. Drouyn.*)

(1) En 1245, la communauté du Puy-Saint-Front, tant pour se créer une justice sur des domaines dont elle n'était que propriétaire, que pour intéresser le roi de France à ses affaires, et ainsi pouvoir mieux résister aux comtes de Périgord, céda la moitié de ses droits à saint Louis : c'est là ce qu'on désigne sous le nom de *paréage* ou *pariage*. Cette seigneurie en paréage avec la couronne de France s'étendait sur Chalagnac, Creyssensac, la Cropte, la Douze, le Breuil, Egliseneuve du Sel, Marsaneix, Pissot, Saint-Laurent du Manoir, Sainte-Marie de Chignac, Saint-Mayme, N. D. de Sanillac. — Dans la prise de possession du comté de Périgord, en 1400, au nom du duc d'Orléans, il y a en plus : Saint-Paul (en partie), Mortemar, Grun, Atur, mais il n'est pas question de Pissot et de la Cropte.

(2) Creyssensac, ancienne paroisse, qui, réunie à Pissot, forme une commune du canton de Vergt.

(3) Le *Dictionnaire topographique de la Dordogne* indique quatre Nanteuil, dont aucun n'est dans le *paréage*; mais J.-B. Dartensec, dans son *livre de raison*, dit que le premier sergent fut massacré à Nanteuil-de-Bourzac (canton actuel de Verteillac), « puis la commune s'éleva jusqu'à 50,000 hommes, chaque parroisse fit un capitaine et des deputés. »

(4) Jean de Jay, écuyer, seigneur d'Ataux, lieutenant particulier au présidial de Périgueux après Jean du Chesne, qui décéda le 26 avril 1631 (*A. M. P. — GG, 52*). Il était fils de Bernard de Jay et d'Adrianne du Lau, et fut maire de Périgueux en 1634 et 1635. Il épousa le 10 août 1611 Catherine Blanquet de Ferrières, et fut, ainsi que son frère Pierre, exempté de la taille en 1635, vu les lettres d'anoblissement accordées à son père (*F. P. 145*). — Il naquit en 1591 et mourut en 1647 (*Bulletin de la Société archéologique du Périgord, 1882, p. 279 et 281.*)

pour lors en ville en qualité d'intendant de justice en Guienne (1) et qui travailloit avec mons. de Gourgues, tresorier general de nostre generalité (2) au regalement des tailles, trouva a propos de prendre ledict chaperon. Et, pendant qu'il se pourmenoit ainsin par les rues de la ville pour adoucir la fougue du peuple, Seguin, clerc du lieutenant particulier, qui avoit esté mis en prison à l'instance dudict peuple, fut enlevé des prisons, conduict a coups d'ache, d'espée et aultres instrumens dont la furie du peuple est toujours armée, au puis du Couderc et la massacré et mis en pièces et son corps jetté dans ledict puis, ou il demeura quelques temps jusques à ce que sa femme, le calme estant revenu, l'en feit retirer et ensevelir (3). Lesquelles choses donnerent la chasse à quelques habitans de la ville, mais expressement au lieutenant particulier et au receveur des tailles, estant ces officiers de l'Election.

---

(1) François de Verthamon, marquis de Manœuvre, baron du Breau, sieur de Vincy et de Vernois, était fils de François de Verthamon, sieur du Breau, conseiller au parlement de Paris en 1588, et de Marie de Versoris. Il fut successivement conseiller au même parlement le 17 août 1618, maître des requêtes le 29 mai 1626, intendant de l'armée au siège de La Rochelle, puis de celle d'Italie et de celle de Guyenne depuis 1630 jusqu'en 1638, conseiller d'Etat en 1643; il mourut en octobre 1666 et il fut inhumé le 22 de ce mois dans l'église des Minimes de la place Royale. Toutes ces précises indications sont tirées d'un recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, conservé sous le nº 14,018 du fonds français, et où l'on trouve, — nous sommes heureux d'en avertir MM. les chercheurs — la biographie et même la généalogie de tous les maîtres des requêtes jusqu'au XVIII[e] siècle, le tout très exact et très détaillé.

Voir dans le *Bulletin* de notre Société diverses lettres adressées par l'intendant Verthamon au chancelier Séguier à l'occasion des troubles en Périgord (tome X, 1883, p. 384).

(2) Pierre de Gourgue, chevalier, conseiller du roi et maistre d'hôtel de sa maison, baron de Roquecor, figure comme parrain à Périgueux en 1628, avec la qualité de président-trésorier général de Guyenne (*A. M. P. GG, 47*). Il était fils d'Ogier, baron de Vayres et de Finette d'Aspremont, et frère de Marc-Antoine de Gourgue, premier président au parlement de Bordeaux, mort, dit-on, de chagrin d'avoir entendu Louis XIII lui dire d'un ton courroucé en le saisissant par sa robe : « *A genoux, petit homme, devant votre maître !* », quand il était venu lui faire à La Rochelle des remontrances un peu fières. Pierre épousa Peyronne de Ferrand. (*Le Parlement de Bordeaux, par Communay, et généalogie de Gourgue dans La Chesnaye Des Bois.*)

(3) Le 19 juin 1635, il y eut une émeute à Périgueux. Par suite de quelques soupçons mal fondés, une partie de la population s'était soulevée contre le maire de la ville, Jean de Jay. Le maire étant parvenu à s'échapper, la fureur des séditieux se tourna contre son secrétaire, Jean Séguy « homme puissant et robuste », qui fut pris par la populace, tué et jeté dans le puits du Coderc. Roy Mittard, dit Picaud, et Jean Peyrou, dit Coly, étaient à la tête des factieux, avec un nommé Fialé. (*Notes de M. Villepelet, d'après l'Histoire de Périgueux, par Chevalier de Cablanc.*)

J.-B. Dartensec dit, dans son *livre de raison* : « le 20 juin 1635, jour de mardi...., le sieur Dataux, maire...., ayant voulu blamer un artisan de porter armes..... son clerc, nommé Seguin... assommé à coups de haches.... »

1629. Je commencé mon cours de philosophie chez les R. Pères Jesuistes, soubs le père Dunoyer, et le finis 1630.

1635. Les magistrats qui avoint esté quasi depossedés et interdits au pouvoir de leurs charges, par le dereiglement du peuple et mauvaise intelligence des habitans, feirent valoir leur authorité en la capture qui fut faicte par Me Bertin, advocat et consul (1), accompagné de quelques habitans, des deux plus factieux du peuple, Picau et Cöli, qui furent pendus et estranglés en la place du Couderc, toute la ville estant en armes, chacun en sa quartière, affin que la justice, nonobstant quelques rumeurs et murmures de certains habitans, fust exercée avec plus d'asseurance.

1636. Mon cousin Alexandre, sieur de Fonpitou, advocat, fut faict maire de la ville (2).

1637. Les crocans (3), qui avoint commencé, dès l'an 1635, après avoir beaucoup murmuré, feirent diverses assemblées, venans mesme passer jusques aux portes de la ville, mais en plus grand nombre a

---

(1) Jacques Bertin, avocat en la cour, écuyer, sieur de Saint-Martin, habitant de Périgueux, fils de François Bertin, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Lucrèce de Gravier. Il avait épousé Marguerite Boucher, et est nommé dans le testament de son père du 22 octobre 1627. Il testa en 1662. (*F. P. 121.*)

(2) Hélie Alexandre, coseigneur de Fonpitou, avocat, très proche parent, sinon le frère, de Pierre Alexandre, sieur de Fonpitou, grand vicaire, dont il est parlé plus loin. Fonpitou, ancien repaire noble dans Saint-Martial de Viveyrol, passa aux Le Long par alliance. (*A. D. I.*) Hélie fut maire de Périgueux en 1635 et 1636. (*C. C.*) Peut-être était-il fils de Nicolas Alexandre, premier consul en 1592, marié à Marguerite de Chillaud.

(3) Plusieurs opinions ont été émises quant à l'origine de ce mot. Selon d'Aubigné, il viendrait de ce que la première bande aurait pris les armes au village du *Croc*, en Limousin.

Tarde, dans ses *Chroniques*, dit la même chose. D'après notre plus récent et notre meilleur dictionnaire, le *Dictionnaire général de la langue française*, par MM. A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas (p. 600) : « On appela *Croquants* les paysans de Guyenne révoltés en 1594, parce que leur cri de ralliement était : *Sus aux croquants*, c'est-à-dire sus à ceux qui croquent le peuple. » Des révoltés de 1594, le mot passa aux révoltés de 1637.

Consultez dans le tome IV (1877) du *Bulletin* de notre Société une étude de M. de Biran sur les *Croquants*, leur soulèvement et leur soumission en 1636-1637, le siège et la prise de Bergerac.

Les Croquants avaient à leur tête de bons gentilshommes, tels que le marquis d'Aubeterre, Madaillan de la Sauvetat, le vieux Constantin, le jeune Pineau, le nommé Cour....., l'aîné, de la paroisse de Neuvic (*C. C.; Archives départementales de la Dordogne. B. 135; notes de M. Villepelet, d'après le Cabinet historique de 1866*). Chevalier de Cablanc raconte qu'après leur dispersion, Madaillan s'en alla en Quercy où il se cacha, [il finit par être exécuté], et que le vieux Constantin vécut « quelques années à Paris, déguisé chez un saltimbanque, auquel il aydoit à débiter des drogues et à faire rire les gens, quoyqu'il n'eust pas grande envie de rire. »

celle de Tailletes (1), mais la plus grande fut au lac de La Verneide, proche de Bordes (2), ou il s'assembla environ 35 ou 36 mille hommes, et tenoint pour lors en leurs mains le lieutenant particulier (3), qu'il avoint prins et assiege dans quelque chasteau de mons. de Peiramon (4). Leur chef, nommé mons. de La Motte, gentilhomme (5), fut creé aux Terrienes, proche de la ville. Après quoy, ils s'atrouperent a diverses fois et, après avoir bruslé la maison d'Alesme, greffier de l'Election (6), tout contre la porte de Taillefer, et un autre maison de Vincenot, receveur des tailles (7), et celle aussy de Salleton, rece-

---

(1) Il faut évidemment lire : à celle de *Taillefer*, comme le nom est écrit plus bas. Il n'y a jamais eu à Périgueux de porte Tailletes.

(2) L'étang de Lavernide, non loin en effet de Bordas, est situé dans la commune de Grun (canton de Vergt) et dépend encore de la terre de la Pécoulie, qui appartenait jadis à la famille Chevalier de Saint-Mayme. (*Renseignement du marquis de Paysac.*)

(3) Jean de Jay, écuyer, seigneur d'Ataux, dont il a été parlé plus haut. Chevalier de Cablanc raconte qu'en 1637, M. d'Ataux, ne se trouvant pas en sûreté chez lui, alla se réfugier, près de Saint-Astier, dans la maison de M. de Clermont Labatut; « mais il n'y fut pas plustost rendu qu'il fut investi par 8 à 10,000 paysans qui vinrent attaquer la place pour le prendre. Il fut remis entre leurs mains sur la bonne foy de quelques..... qui estoient à la tête de cette populace, et gardé prisonnier durant cinq semaines et cinq jours pendant lesquels sa maison fut pillée. » Puis 60,000 hommes s'assemblèrent à la Vernide, (ce qui prouve qu'on ne sut jamais exactement le nombre des croquants.)

(4) D'après la note qui précède, il faudrait lire *Clermont :* dans ce cas, il s'agirait de Foucauld de Chaumont, écuyer, seigneur de Labatut, chanoine de Saint-Astier, probablement fils de Antoine, chevalier de l'Ordre du roi, seigneur de Clermont et de Labatut, et de Isabeau d'Aubusson; ou bien de son frère Louis de Chaumont, écuyer, seigneur de Clermont et coseigneur de Labatut, marié le 15 avril 1624 avec Louise de Pardaillan de la Mothe-Gondrin. (*A. D. I.)*

(5) Probablement Antoine du Puy, écuyer, qualifié de sieur de La Motte de La Forest dans un acte de baptême de 1629 (*A. M. P. GG*,*6*). Il était fils de François et de Marguerite de Bayly. Il épousa le 12 février 1621 Jeanne d'Abzac de La Douze, fille de Gabriel baron de La Douze et de Lastours, par sa femme Jeanne de Lastours. Antoine avait un frère, Guillaume du Puy, qui se qualifiait aussi sieur de La Forest. (*F. P. 168*, *f° 5*, *Taillefer*). « Le chef s'appelle M. de La Mothe de La Forest, homme d'âge, d'esprit et qui a quelques pratiques dans les armes, dit le manifeste de 1636. C'était un gentilhomme des environs de Périgueux, auquel les révoltés imposèrent le commandement en chef. » (*Bulletin de la Société archéologique du Périgord 1877*, *p. 329.*) Il demeurait au Château-Barrière, dans la Cité de Périgueux (*Livre de raison Dartensec.*)

(6) André d'Alesme, écuyer, greffier alternatif en l'Election de Périgueux dès 1633, eut de Catherine Brunet une fille, Catherine, mariée en 1646 à Pierre de Monteil, conseiller au présidial. (*A. D. I; A. M. P. GG*, *7.*)

(7) Jean Vincenot (peut-être fils de Géraud Vincenot, conseiller du roi en l'Election, époux de Jeanne Dauriac dès 1607) fut nommé receveur des tailles en l'Election de Périgueux par provisions du 27 janvier 1623, charge qu'il occupait encore en 1662. Il épousa Claire Albert le 28 octobre 1625. Il était destiné à subir les rigueurs des guerres civiles, car Chevalier de Cablanc raconte qu'à la suite de l'incendie relaté ci-dessus, « le premier

veur (1); s'estant presentés devant Bergerac, trouvant peu ou point de resistance, s'en emparèrent, et la reglèrent leur nombre, chaque parroisse contribuant très volontiers a tout ce qui estoit necessaire pour l'entretien de leur general et de ceux qui seroint choisis pour faire le gros qui avoit esté resolu de dix ou 12 mille hommes. Ce qu'estant faict, le lieutenant particulier ayant tousjours suyvi ce gros de peuple à Bergerac pour rasseurer un peu sa vie, de laquelle il avoit perdu l'esperance, souvent ce peuple estant abusé soubs le mot de gabele qui avoit causé tout ce soublevement, ayant esté prononcé par un archer nommé Chalepe (2) devant la porte de Nostre Dame de Vertus, escrivit quelques requestes addressantes au roy qui couroint de main en main, mais qui n'allerent pas jusques à Paris. Enfin, ayant gaigné soubs main le general et mesme payé une assez grosse rancon, il se guarantit, nonobstant l'envie d'un medecin de la ville nomme Magot (3), qui estoit son ennemi juré et ne cherchoit que les moyens de le perdre; mais il y reussit mal, car le general, en ayant advis et mesme qu'apres avoir semé de faux bruict de trahison contre luy qu'il avoit gaigné desja beaucoup de compagnies, il fut tué d'un coup d'halebarde par un des gardes du general et puis mis sur

---

(Vincenot) se sauva à Cablan; et le dernier (Salleton) là où il pust. » Quand il fit vérifier ses quittances au bureau des Trésoriers de Guyenne en 1662 « dict aussy led. Vincenot que lors des dernières guerres civiles en Guyenne ayant esté chassé de Périgueux, il auroit réffugié tous ses plus précieux meubles et papiers aux religieuses de Nostre-Dame de la ville, et quelque temps après, le sieur marquis de Chanlots, commendant dans lad. ville pour Monsieur le Prince, et en haine de ce que led. Vincenot estoit au service du Roy, seroit allé aud. couvent accompaigné du sieur Boudon, maire de lad. ville, Fonlosse et autres bourgeois, et par force et violence enlevé tous ses meubles et papiers. » Un Hélie de Vincenot est aussi qualifié de receveur des tailles dans le contrat de mariage (6 février 1644) de sa fille Sicarie avec Hélie Alexandre sieur de Leybardie, conseiller au présidial. (*D'après les A. D. I; les A. M. P. GG. 5, 37, 51, et les Arch. dép. de la Gironde, C. 4,080.*)

(1) Jean Salleton fut receveur des tailles en l'Election de Périgueux, du 22 avril 1613 au 27 juin 1648; ses deux fils Jacques et Pierre lui succédèrent dans sa charge. (*Arch. dép. de la Gironde, C. 4,080.*) Jean se maria deux fois : 1° avec Hélène du Bourg; 2° avec Marie de Jay. (*A. M. P. GG. 8, 43, 55.*)

(2) « Chalepe, archer du viceséneschal, ayant esté chargé de signifier dans les paroisses des ordres pour faire juger.... », on se révolta et on mit le feu à sa maison (1637). (*C. C.*)

(3) Magot était ennemi juré de M. de La Mothe (et non de M. d'Ataux, car le texte assez confus ferait croire que c'est ce dernier qui fut tué). Il forma un parti de 5,000 croquants contre lui; mais le général, comprenant le danger, le poursuivit dans la citadelle, et Magot, atteint de trois coups de pistolet, fut achevé par les hallebardiers (*Bulletin de la Société archéologique, 1877, p. 339.*)

une roue à l'arrivée de mons. de La Valete (1) qui s'estoit desja fort avancé avec 4 ou 5 regimens avec lesquels il combattit valeureusement les crocans, lesquelles s'estoint retirés et barricadés dans la Salvetat (2), et après les avoir tués la pluspart et enfoncé les barricades et bruslés dedans, le general estant adverti de ces nouvelles fort promptement de Bergerac avec ce peu de gens qu'il avoit; et lors mons. de La Valete ayant tout mis en deroutte, entra dans Bergerac, ou ayant sejourné jusques à ce que les prisonniers de S. Foy (3) fussent amenes qui furent prins par la diligence de mons. d'Epernon qui, estant adverti des menées de ce peuple, avoit envoyé 2 ou 3 de ses gardes à S. Foy. Avant que ce gros s'y presentast, le Turc et Alegran s'estans presentes aux portes et entrés incontinent, le pont fust levé et on se mocqua d'eux ; et toute la ville fust rasseurée et demeura dans le service et obeyssance du roy, et les prisonniers conduits à Bergerac. Mons. le duc de la Valete prit la route de Perigueux, ou il feit son entrée en qualité de gouverneur et y demeura environ un mois, et pendant son séjour, Le Turc fut con-

---

(1) Bernard de Nogaret, duc de La Valette, puis d'Epernon, né en 1592, mort en 1661. Comme lieutenant-général en Guyenne (où il ne se fit pas aimer), il prit à Périgueux, en 1637, une ordonnance défendant à toutes personnes, et particulièrement à ceux du pays de Périgord, de tenir des discours séditieux et de faire « cry de gabelleur », sous peine d'être châtié. Au mois d'octobre de la même année, il défendit de donner assistance et retraite au marquis d'Aubeterre et à Madaillan, de la Sauvetat, sous peine d'être puni comme fauteur et complice du crime de lèse-majesté. (*Archives départementales de la Dordogne*, *B. 135*.)

Dans les *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais* (Agen, 1875, in-8°, p. 229-232) a été publiée une curieuse lettre datée de Périgueux, le 13 juin 1637, que le duc écrivait à son père, où il raconte sa marche victorieuse contre les Croquants, successivement chassés par lui de la Sauvetat, d'Eymet, de Bergerac. Consulter aussi :

La Prise de la ville de Bergerac et entière dissipation des croquants par le duc de la Valette. — Paris, du bureau d'adresse, 1637, in-8°.

La Défaite des croquants par M. le duc de la Vallette. — Paris, G. Petit, 1697, in-8° — (Bibl. nat. Lb. 56 3,117, — 3,118.)

(2) La Sauvetat d'Eymet ou sur Dropt (canton de Duras, arrondissement de Marmande, à 26 kil. de cette dernière ville).

Il ne faut pas confondre la Sauvetat du Dropt avec la Sauvetat-Grasset, commanderie de Malte. de la commune de Douville, canton de Villamblard, et proche de la forêt de Vergt.

La *Gazette de France* (extraordinaire du 15 juin 1637) raconte que la Valette y défit 2,000 Croquants qui s'y étaient retranchés. (*Notes de M. Villepelet.*) Voir *Notice sur la ville et juridiction de la Sauvetat de Caumont, aujourd'hui la Sauvetat-du-Dropt*, par A. Aloy (Agen, 1880, grand in-8°.)

(3) Sainte-Foy-la-Grande, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Libourne, séparé du département de la Dordogne par la rivière. Ancienne sénéchaussée d'Agenais et diocèse d'Agen. Voir sur Sainte-Foy une excellente notice dans ce livre d'or que l'on appelle la *Guyenne militaire*.

damné d'avoir la teste tranchée à la place (1), ce qui fut executé, tous les régimens estans en haye dans laditte place. Alegran trouva plus de faveur et fut eslargi, soit qu'il fut trouvé moins coupable, soit par le moyen de ses amys, après quoy le sieur duc de La Valete se retira avec ses troupes, après avoir tesmoigné toute sorte de bonnes volontés à ceste communauté et avec luy toute la noblesse qui l'estoit venu joindre la pluspart venant à Perigueux.

1637. Mon pere fut faict premier consul, et le mesme an, nostre grange de Pissot (2) fust bruslée avec la maison du bourdier des Landes (3) et ensemble tout le bestail qui y estoit.

1637. Le mesme an que dessus, mons. d'Epernon fust obligé de partir de Bourdeaux pour dissiper de rechef les bandes de ces voleurs qui s'assembloint soit pour voler ou brusler et empeschoint que personne n'osoit passer ver les quartiers, moins des habitans de Perigueux. Il logea dans le chasteau de Verg, vint (4) à Perigueux, et en ce temps la noblesse feit diverses courses dans la forest de Verg (5), mais avec peu de fruict, car les chefs ne peurent jamais

---

(1) Il pourrait s'agir d'Antoine de Ribeyreix, écuyer, sieur de Larthige ou Lartiga, père d'une jeune fille nommée Marthe, et qui, en 1626 et 1629, était capitaine du comté de Grignols. (*Registres paroissiaux de Bourrou.*) Chevalier de Cablanc le nomme en effet « le Turc Ribeyreys ». Il eut la tête tranchée à Périgueux. (*Notes de M. Villepelet.*) J.-B. Dartensec dit qu'il était gentilhomme.

(2) Pissot, ancienne paroisse, réunie actuellement au spirituel et au temporel à Creyssensac (canton de Vergt), faisait partie du *paréage*.

(3) La Lande est une maison de la paroisse de Pissot, auprès de la grande route de Périgueux à Bergerac. (*Cassini.*)

(4) Le texte donne *Verguint*, mais c'est par un lapsus de l'écrivain que les deux mots *Verg* et *Vint* ont été réunis en un seul mot. Il faut lire sans aucun doute : dans le chasteau de *Verg vint à Périgueux.*

Vergt est un canton de l'arrondissement de Périgueux ; le nom ancien est Vern et lui vient du ruisseau de ce nom qui alimentait les douves de son château, situé à 300 mètres du faubourg Sainte-Marie. (*Note du marquis de Paysac.*)

(5) La forêt de Vergt ou Vern s'étendait dans les anciennes paroisses d'Eglise-Neuve, le Breuilh, Sainte-Marie de Vergt, Pissot, Creyssensac, Chalagnac. (*Carte de Belleyme.*) Cette forêt, que l'on a confondue parfois à tort avec celle d'*Edobola* (la Double), avait été ouverte avant l'époque franque, puisqu'elle avait été traversée par la voie romaine qui allait de Périgueux à Cahors. (*Notes de M. Villepelet.*) Dans la forêt de Vergt, il y a plusieurs trous, et l'un d'eux est nommé « lo cro dé Grellety », car la tradition raconte que le chef des Croquants y cachait le fruit de ses pillages. (*Renseignement du marquis de Paysac.*)

Henri de Bourdeille, gouverneur du Périgord par une ordonnance datée d'Atur, le 30 janvier 1639, enjoignit aux curés, officiers et syndics de courir sus à certains voleurs et perturbateurs du repos public, qui prennent leur retraite ordinaire dans la forêt de Vergt; et au vice-sénéchal et autres officiers de la maréchaussée de faire des courses fréquentes pour se saisir des coupables, et de brûler et démolir les maisons de leurs chefs. (*Archives départementales de la Dordogne, B. 135.*)

estre attrappés ; néantmoins, ils ne parurent jamais tant que monsieur d'Epernon demeura au pays, ayant faict de belles admonitions avant son depart, le peuple assemblé au consulat, à tous les habitans de la ville de demeurer bons et fideles serviteurs de roy et de vivre bien unis par ensemble, de quoy on n'a jamais proffitte.

1638. J'espouse Isabeau de Palisse (1), fille de mons. le juge de Belves, le 15 novembre, dans la chapelle du fort à Belves (2), et le 8 juillet 1639, je fais mes ammenances (3) à Perigueux.

1638. Mons. le viceneschal nommé Brinniac (4) fut tué à la Papuconne (5), bien proche d'Egliseneufve du Souc, conduisant un prisonnier nommé Pineau, fils d'un ministre de Bergerac (6), lequel evada pour lors, mais fut bientost apres supplicié, ayant esté condamné comme criminel de lese majesté, comme autheur de sedition

---

(1) Pierre de Bessot, sieur de Beauregard, épousa le 15 novembre 1638, par contrat portant filiation et reçu par Scauret, notaire royal, Isabeau de Palisse, damoiselle, fille de M. M[e] Géraud de Palisse, sieur des Plantades, avocat, juge de la ville et juridiction de Belvès, et de Judith Duffaux, *aliàs* Dufeaulx. Le mariage devait être célébré en l'Eglise catholique. Notre chroniqueur reçut la promesse de tous les biens paternels, la future 8,000 livres de dot. Présents : MM. de Charron, seigneurs de Sencenat ; noble Pierre de Lescure, sieur du Buc ; Raymond Bessot, bourgeois de Cadouin ; Louis de Bessot, sieur de Laqueyzie ; J.-B. Dartensec ; Jean Duffaulx ; Pierre de Montoursier, sieur de la Penaudine, et autres parents. (*Archives de M. A. de Lamothe.*)

(2) Belvès, canton de l'arrondissement de Sarlat. L'archevêque de Bordeaux en était seigneur depuis l'achat qu'Arnaud de Cantaloup, archevêque de cette ville, avait fait de cette seigneurie en 1307. (*Chroniques de Tarde.*)

(3) Voir sur ce mot, que l'on écrivait plus souvent *amenances*, une assez longue note du *Livre de raison de la famille de Fontainemarie.* (Agen, 1889, p. 69.)

(4) Jean de La Brousse, écuyer, sieur de Brognac, vice-sénéchal, épousa Narde Vidal, dont il eut Léonard, baptisé le 4 juin 1628, et Françoise, mariée en 1640 avec Pierre Chancel, grand-père de Lagrange-Chancel. (*d'Hozier, gén. Chancel*, et *A. M. P. GG,47.*)
Chevalier de Cablanc raconte qu'on mit aux mains du vice-sénéchal « de Broignac » un certain nombre de prisonniers ; avisé qu'on devait l'attaquer, il quitta le grand chemin ; mais « pas plustost arriué dans la Papussonne qu'il se vit attaqué de toutes parts..., percé de coups et renuersé.... Ses gens le croyant mort perdirent courage...., abandonnèrent leur prisonnier (Pineau). »

(5) La Papussonne, hameau de la commune de Marsaneix, à 2 kil. à l'Est d'Egliseneuve.

(6) A défaut de renseignements sur Pineau *le jeune* (car on le trouve aussi désigné de la sorte), voici quelques détails sur son père : M. Pineau venait de La Rochelle, lorsqu'il fut retenu comme pasteur de l'église réformée de Bergerac, le 9 novembre 1597, avec M. Magendier. Il recevait 500 livres par an de traitement. En 1605, il assiste à l'assemblée et colloque des églises de Périgord tenus à Eymet. En 1610, il demande son changement, parce que l'on s'était plaint de sa voix sourde, qui ne portait pas assez loin, ce qui lui fut accordé ; il resta néanmoins à Bergerac, car, en 1617, il représenta son église, avec le pasteur Meisonnier et Isaac de Madaillan, au synode tenu à Eymet. (*Renseignements de M. G. Charrier, membre de la Société archéologique.*)

et participant avec les voleurs et crocans, mons. de Foullé, intendant de justice (1), estant à son procez dans la chambre, et croit on que d'huguenot en mourant il se feit catholique.

Changement du gouverneur de Guienne.

1638. Mons. le prince fut pourveu du gouvernement de Guienne, à la privation de mons. d'Epernon, lequel se retira a Placac (2), et son fils, qui avoit eu la survivance du gouvernement, prit la fuitte en Angleterre après le levement de siege de Fontarabie, honteux aux François et glorieux aux Espagnols, qui meirent en fuitte toute nostre armée, composée de près de 23 mille hommes (3).

---

(1) Etienne Foullé, seigneur de Prunevaux (fils de Jacques Foullé et de Marie Charon), greffier des présentations du parlement de Paris le 17 juin 1624, puis conseiller le 14 mai 1632, premier président de la Cour des Aides de Guyenne le 22 août 1633, maître des requêtes le 5 août 1636, honoraire le dernier décembre 1656; intendant en Languedoc, à Limoges et à Moulins, puis des finances, en 1660; mourut, en 1673, à Rennes, et fut inhumé à Saint-Paul, à Paris. Il avait épousé : 1° le 10 janvier 1633, Marie Parfait, morte le 15 janvier 1645, fille de Guillaume Parfait, seigneur de Beauvais, conseiller au parlement, et de Marie Le Gros; et 2° Marie-Madeleine de Lespinay, morte le 19 décembre 1686, fille de Pierre de Lespinay, trésorier, des menus-plaisirs du roi, et de Michelle Hac (*La Chesnaye des Bois.*)

M. Fray-Fournier, ancien archiviste de la Haute-Vienne, dans l'introduction de la série C de l'*Inventaire sommaire*, dit qu'on ne sait rien de précis sur cet intendant, qui se nommerait aussi bien Faullé que Foullé, et se demande s'il est le même que l'intendant de ce nom, à Montauban, en 1638, et maître des requêtes au Conseil d'Etat, en 1666. En tout cas, il laissa à Limoges une fâcheuse réputation. A peine arrivé dans cette ville, en 1649, accompagné du financier Martin Tabouret, il rassembla des compagnies de soldats et d'archers, rançonna les paroisses du Bas-Limousin et de la Basse-Marche, retint les notables en otages. Le parlement de Bordeaux, le 18 mars 1650, dut casser ses jugements et ordonnances.

Le nom de l'intendant est incontestablement *Foullé*, comme on le voit dans le journal officiel d'alors, la *Gazette* du 3 février 1635 (p. 56) : « De Lybourne, près de Fronsac, le 25 janvier. Le 17 du courant, le sieur Foulé, premier président en la Cour des Aides d'Agen, accompagné des autres présidens et de plusieurs conseillers de la même cour, la transféra en cette ville, où il en a fait l'establissement, suivant la déclaration du roy du mois d'aoust dernier. »

(2) Sur le château de *Plassac* (Charente-Inférieure), voir, dans le bel ouvrage publié par le possesseur actuel, M. le marquis de Dampierre, sous le titre de : *Monographie du château de Plassac, en Saintonge*, le volume spécialement consacré aux ducs d'Epernon considérés comme seigneurs du dit château (La Rochelle, 1890, grand in-8°). On trouvera là tous les renseignements désirables sur le séjour à Plassac du premier duc d'Epernon.

(3) On conserve, dans la bibliothèque du Ministère de l'Intérieur, diverses pièces imprimées, relatives à l'affaire de Fontarabie, notamment une apologie du duc de La Valette, où toute la responsabilité du désastre est rejetée sur le prince de Condé. Ces pièces doivent être d'une très grande rareté, car on ne les voit pas figurer dans le Catalogue de la Bibliothèque nationale (*Histoire de France.*)

Garnison dans Perigueux de M. le prince.

1638. On nous envoya une garnison par ordre de mons. le prince (1), qui y demeura pres de 5 moys.

1638. Le 7 decembre, veilhe de la Conception de la Vierge, mon cousin Jomjay, advocat (2), fut tué dans la foret de Verg par les crocans.

1638. Dieu donna à la France ce que tous les bons François avoint tant souhaitté, c'est-à-dire un dauphin qui nasquit au mesme mois que son père, c'est-à-dire au mois de septembre; à raison de quoy en fut faict un grand feu de joye à la place, tous les corps y assistans et ensemble tous les habitans de la ville qui, après que le feu fut allumé d'une part par mons. Meredieu (3), doyen des chanoines de S. Front, de mons. de Champagnac (4) du corps de la cour prési-

---

(1) Henri de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair et grand-maître de France, duc d'Enghien, né le 1er septembre 1588, mourut le 26 décembre 1646. Il avait épousé, le 3 mars 1609, Charlotte-Marguerite de Montmorency; il fut père du grand Condé. (*Moréri.*) Il est enterré dans l'église de Vallery (Yonne); son mausolée, attribué à l'un des Sarrazin, est un des chefs-d'œuvre de la sculpture française, et fort peu connu des archéologues.

(2) Peut-être Jacques Jonjay, sieur du Châtenet, deuxième consul de Périgueux, en 1617, 1618, 1636, marié avant 1600 à Jeanne Rey, ou son fils Jean, avocat, né en 1600, marié vers 1623 à Jeanne Alcanon. Il y a quelques années, un vieillard a fait le récit suivant au marquis du Mas-Paysac, de qui M. Villepelet (qui nous l'a communiqué) le tient, et qui prouve combien les *traditions orales* sont chose respectable : Grellety perdit un procès contre un M. de Jonjay, seigneur de Boiras et citoyen de Périgueux. Voulant se venger, il se rendit dans le voisinage de Boiras (à 3 kilomètres de Vergt), tua un paysan et trouva moyen de faire accuser du crime M. Jonjay, qui ne fut acquitté que parce qu'un faux témoin soutenait l'avoir reconnu au clair de la lune et que le lieutenant criminel, ayant ouvert un almanach, découvrit qu'à cette date elle était nouvelle. Mais Grellety poursuivit sa vengeance et finit par faire assassiner M. Jonjay.

Les Jonjay étaient destinés à périr de mort violente. L'abbé Michel Jonjay (peut-être le Michel, fils de Jean ci-dessus, et baptisé en septembre 1624), curé de Montrem, chanoine des deux chapitres, magistrat au présidial, fut assassiné dans sa métairie de la Grange (paroisse de la Cité), le 8 août 1651. (*A. M. P. GG,32, 46, 116,* et *notes de M. Villepelet.*)

(3) Eymeric de Mèredieu, sieur d'Ambois et de La Gouderie, chanoine de Périgueux, était fils de Jean, conseiller au présidial de cette ville, et de Jeanne Simon; il avait un frère plus jeune, Hélie, qui fut chanoine également. (*Archives de Montvert.*) Il mourut en odeur de sainteté et fut enterré à la Mission, le 20 octobre 1654. (*A. M. P., Livre vert, f° 231 et GG,60.*)

(4) Henri de Champagnac, écuyer, sieur du Mas, viguier de Valeuil, fils de Jean, écuyer, conseiller du roi et lieutenant particulier, assesseur criminel au présidial de Périgueux, et de Marie de Lambert. Il succéda à son père dans ses offices, épousa Antoinette du Chesne et testa le 10 octobre 1677. (*Arch. dép., minutes Paillet,* et *Bib. nat., carrés de d'Hozier, vol. 165.*)

dialle, et de mon cousin Chassenac (1), maire du corps de la ville, dechargèrent les uns après les aultres diverses gresles de mousquetaires et aultres armes. Les canons furent aussy tirés, et vers le soir environ le 9 ou 10 heures, on mit des lumières et chandelles sur toutes les fenestres et y avoit au haut du clocher, au 4 coins d'ycelluy 4 gros flambeaux qui esclairèrent toute la nuict.

1639. Les crocans continuans et mesme augmentans de plus en plus leurs vols, bruslemens, meurtres et assemblées dans la forest de Verg, mons. de Bourdeille (2), nostre gouverneur, battit aux champs, accompagné du maire de la ville et bon nombre d'habitans avec le viceneschal (3), faisant, avec ses troupes tirées de ses terres et de Nontron, deux mille hommes et se campa a Aturs (4), et son fils, mons. le marquis (5), prit pour son quartier Marcandis. Le fruict de

---

(1) François Tourtel, sieur de Chassenac, conseiller du roi au présidial de Périgueux, maire de cette ville ; il avait épousé Marguerite de Chalup, sans nul doute fille de Jacques (ci-dessus) et de Isabeau de Bessot. Il était fils de Jean, sieur de Chassenac, conseiller et maire de Périgueux, et d'Armoyse de La Porte. Il fut père d'Isabeau, née en 1644, et de Jean, sieur de Chassenac, aussi conseiller, marié à Marie du Doignon. (*A. M. P. GG,6 et 31*, et *Notes de M. l'abbé Brugière.*)

(2) Henri de Bourdeille, chevalier des Ordres du roi, sénéchal de Périgord, etc., était fils d'André et de Jacquette de Montberon, et époux de Madeleine de La Chastre ; il mourut en 1641. Voir sur ses rencontres avec les Croquants en 1594 le *Bulletin*, t. VIII, p. 457, de notre Société.

(3) Probablement Hélie de Jehan, écuyer, seigneur de Varboulet (*aliàs* Valboulet), qui est qualifié de vice-sénéchal dans son contrat de mariage passé, le 22 mai 1642, avec Jeanne de Chatard, fille de Monsieur Maître Cosme, sieur de Puyboissier, et de Jeanne du Theuilh. Hélie était fils de Jean, écuyer, sieur de Borie-Porte, et de Marie d'Arlot (*A. D. I.*) — Dans un mémoire de famille (*Arch. de M. de Livron*), il est dit : sieur de Preissac et marié en premières noces à une demoiselle de Simon. Son fils Charles fut maire de Périgueux et également vice-sénéchal.

Hélie et son frère Jean de Jehan, écuyer, seigneur de Borie-Porte et La Rochejaubert, prirent toujours le parti du roi lors des guerres de la Fronde, aussi leur château et une maison sise rue de l'Eguillerie, à Périgueux, furent pillés par les Frondeurs. Leur mère, Marie d'Arlot, voulut en vain sauver les archives de la famille : elle offrit mille livres, qu'elle se proposait d'emprunter, pour les racheter du pillage ; son offre fut refusée. Ils furent brûlés, sauf les plus importants, qui étaient dans une boîte de fer blanc qu'un soldat emporta. Les soldats de la compagnie d'Aubeterre, logés dans la maison susdite, y mirent ensuite le feu et la dame de Valboulet faillit périr. Après avoir été fouettée, elle allait être jetée dans les flammes, quand quelques braves femmes du quartier obtinrent de cette soldatesque que Marie d'Arlot ne fût plus inquiétée. (*Mémoire ci-dessus* et *communication de M. de Froidefond.*)

(4) Atur, commune du canton de Saint-Pierre-de-Chignac : ancienne paroisse du *pariage*.

(5) François-Sicaire de Bourdeille, appelé le marquis de Bourdeille, après la mort de son père, Henri, en 1641, fut nommé lieutenant général en septembre 1650, puis chargé, un an après, de lever quatre régiments de cavalerie, deux d'infanterie, en prenant, pour acheter des armes, les fonds des tailles du Périgord, depuis 1647. La retraite de Condé dans son gouvernement de Guyenne ren-

ceste grande assemblée ne fust pas grand. On visita la forest; Mons. le comte de Grignols (1) fut le premier qui y entra, mais il ne trouva point d'ennemis à combattre. Croyant qu'ils avoint tous pris la fuitte, toutes les trouppes se rendent à Perigueux. On laisse une garnison à Pissot, conduitte par mons. de La Valade (2), gentilhomme de mons. de Bourdeille; mais il ne s'y arresta guères, soit qu'il n'eut pas de vivres ou autrement, et pour lors incontinent, nostre maison fust bruslée, avec celle de mons. Senard et Massorere, par les crocans.

1639. Mons. de La Chapelle (3) fut faict maire de la ville pour la 3 fois.

1639. Le mesme an que dessus, mons. de Bourdeille, adverti que ces voleurs n'avoint point laissé leur vie ordinaire, y retourna pour une 2 fois a la teste de 12 cent hommes et se campa a Egliseneufve du Souc pour avoysiner d'avantage la forest.

1639. Mesme an que dessus, mons. le marquis de Bourdeille, pour le mesme subject, accompagne de deux cent chevaux, ayant roulé depuis Egliseneufve du Souc jusques à Verg, prit Greleti (4),

---

versa sa fortune, en ce qu'il ne s'attacha à aucun parti; il aurait même refusé le titre de duc et la pairie plutôt que de l'arrêter à son passage à Périgueux. Le sieur Vincenot et le conseiller d'Andrault, l'un receveur des tailles, l'autre placé comme intendant à Périgueux, lui auraient cependant donné la main.

Il mourut à Paris, le 8 mai 1672, sans alliance. Le marquis de Laurière lui succéda comme sénéchal de Périgord. (*F. P. 124, f° 142.*)

(1) André de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville, seigneur de Saint-Léon, Beauséjour, etc.., (fils cadet de Daniel, prince de Chalais, et de Françoise de Monluc), épousa, par contrat du 3 décembre 1639, Marie de Courbon, fille de Jacques, seigneur de Roumegoux et de Marie de Tison. Il testa le 30 avril 1663.

Il fut colonel d'un régiment d'infanterie de 20 compagnies, en 1640, et fut grièvement blessé lors du siège et de la prise de Grignols et Beauséjour, par Baltazar. (*Notes de M. de Gérard.*)

(2) Henri de Gentil, écuyer, seigneur de La Vallade et de Croignac, épousa, le 14 octobre 1633 (*aliàs* 1635), Marguerite d'Alloigny, fille de François, chevalier, seigneur du Puy-Saint-Astier, et de Charlotte de La Porte.

Il était fils de Martial, capitaine du château de Bourdeilles, et de Marguerite de Perrolt (*aliàs* Fériol, *Chérin*). (*P. Anselme, gén. Alloigny,* et *Nadaud, Nob. du Limousin.*)

(3) Bertrand de Chillaud, écuyer, seigneur de La Chapelle-Gonaguet et des Fieux, conseiller du roi, maire en 1614 et en 1639, vice-sénéchal en 1616-1618. Il épousa, le 5 novembre 1613, Isabeau de Fayolle, fille de Philippe, écuyer, seigneur de Fayolle, et de Catherine de Taillefer. Il était fils de Jean, écuyer, vice-sénéchal, et de Paule de La Porte. (*D'Hozier, Armorial de France, registre I;* et *Liste des maires de Périgueux, par A. de Froidefond.*)

(4) « Pierre Grelety, habitant du village du Castaudour (?), paroisse de Saint-Mayme, tirant vers la forest de Vern, estoit laboureur de son premier mestier. » Ayant vu un officier tirer un coup de pistolet sur son père dans une bagarre à Saint-Mayme, il lui déchargea son fusil. Sur ces entrefaites, le sieur Jonjay fut tué, et, comme ils étaient ennemis (voir une note ci-dessus),

chef des voleurs, lequel fut roué à Bourdeaux de 37 coups de fer le 8 decembre.

1639. Le mesme an que dessus, Salce fut pris par mons. le prince par assaut, accompagné de mons. le vicomte d'Arpajon et du mareschal de Schomberg, puis mons. d'Espenari fut mis dedans avec bonne garnison et la mesme année reassiegé par les Espagnols et pris.

Prise d'Arras. Mons. d'Esprueil.

1640. Arras, capitale de l'Artois, fut [pris] par le roy après 5 ou 6 mois de siége et fut mis capitaine dedans ou pour mieux dire gouverneur [Saint-Preuil] (1), et y demeura environ un an, après quoy il eut la teste tranchée, soubconné de quelque trahison et de molester par trop les habitans.

1640. Les crocans ne cessans point tous actes d'hostilité, mons. de Bourdeille, pour seconder le zèle de nos nouveaux magistrats, se transporta à Perigueux pour resoudre du remede qu'on debvoit appliquer a un si grand mal, et après avoir faict de belles et bonnes ordonances enjonctions à tous les juges, lieutenants, curés et officiers des lieux et parroisses de courir sus à ses voleurs et les saisir pour leur parfaire le procès comme perturbateurs du repos public. En outre, fut d'advis de mettre sus pied une garnison composée de six vingt hommes et qu'elle seroit soldoyée aux despens de la ville,

---

on l'accusa de ce crime; il fut condamné à mort par contumace; c'est ce qui le lança dans le parti des Croquants. (*C. C.*)

Il ne fut pas roué, mais gracié après la pacification; une fois pardonné, il fut conduit à l'armée d'Italie, où il mourut comme gouverneur du château de Verceil. (*Notes de M. Villepelet, d'après Chevalier de Cablanc.*)

Bessot dit du reste, plus loin, qu'ils étaient deux Grellety et qu'ils furent graciés.

(1) François de Jussac d'Ambleville, seigneur de Saint-Preuil, fils de François et d'Isabelle de Bourdeille, fit prisonnier le duc de Montmorency à Castelnaudary. Sur son arrestation, son jugement et son exécution (9 novembre), voir les *Mémoires* de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur (édition de la Société bibliographique, tome II, 1883, p. 3). Puységur donne à son compagnon d'armes cet éloge, que confirment d'autres contemporains : « C'était un des plus braves et des plus hardis hommes qui aient été en France depuis plusieurs siècles, et l'un des plus libéraux et des plus généreux. » L'éditeur des *Mémoires*, qui cite, sur l'affaire de Saint-Preuil, les historiens de Louis XIII, Le Vassor, le P. Griffet, aurait pu citer encore les *Mémoires* de Bussy-Rabutin et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

ce qui fut executé, mons. du Pouset (1) estant conducteur de laditte garnison pour rouler par tous ces lieux suspects et ou on croiroit les pouvoir rencontrer.

1640. Le 20 de mars, un mardy, trois heures après mydi, le jour de S. Joachim, ma femme s'accoucha pour la première fois d'une fille, laquelle fust tenue a baptesme le 5 aoust, la mesme année que dessus 1640, par mon pere et ma tante d'Egliseneufve (2); madamoyselle de Palisse ne l'ayant voulu (3) tenir, estant de la relligion, et mourut le 4 décembre 1640.

Débordement de riviere très grand.

1640. Le mesme an que dessus, le 14 juillet, il feit un si grand debordement d'eau, que, aux hyvers les plus pluvieux, l'on n'a rien veu de semblable ayant emporté tous les foins et gasté ceux qui restèrent.

1640. La susdicte garnison ne subsista pas longtemps tant a cause de la pauvreté de la maison de ville que du peu de vivres et de fourrage qui se rencontrerent à la campagne pour leur entretien, oultre que aussi il n'en revient aulcun bien à la communaulté; ce qui fut cause que quelques temps après on envoya en ce pais, le régiment de Ventadour, lequel, après avoir roulé asses longtemps, soit autour de Perigueux ou ailleurs, fut enfin commandé à cause de l'insolence de ses voleurs par le comte de Grignols, qui avoit auparavant vainement entrepris de les chasser ou les meiner à la guerre; a quoy ils n'avoint voulu entendre quel pourparler qu'il y eust eu de les aller forcer dans la forest ou on croioit qu'ils se tinssent les plus asseurés. Mais cella

---

(1) Pierre Grant du Pouzet, écuyer, seigneur de Tenteillac, était fils de Pierre, écuyer, seigneur de Teillac et Tenteillac; il naquit à la fin du xv[e] siècle et mourut à Tenteillac, près de La Tour-Blanche, avant 1653. Ce fut un brillant officier, il commanda le régiment de Bourdeille et fut blessé au siége de La Force, en 1622, où il accomplit des actions d'éclat. De son mariage avec Olive Ruffier, contracté à Cognac le 5 février 1624, il laissa deux fils : François, qui servit avec zèle la cause du roi pendant la Fronde, et Henri. (*Notice sur Grant du Pouzet, par Dujarric-Descombes*.) C'est le 22 janvier 1640 qu'il reçut du comte de Bourdeille une commission, pour commander une troupe destinée à courir sus aux Croquants. (*Note de M. F. de Bellussière*.)

(2) Voir la note Chalup, page 9, note 3. Isabeau de Bessot, femme de Jacques de Chalup, écuyer, seigneur d'Eglisencuve.

(3) On a écrit, après coup, au-dessus de ce mot, « peu » pour *pu*. Nous connaissons cependant des exemples de catholiques parrains d'enfants protestants et *vice versa*.

réussit fort mal, car ce regiment, après d'estre engagé insensiblement dans la forest et forcé sans beaucoup de resistance deux ou trois de leurs forts, receut une si rude descharge par ces voleurs qui s'estoint choisy le lieu pour les combattre, que tout le regiment fut mis en routte, nonobstant le secours qui apporta monsieur le comte de Grignols avec sa cavallerie, lequel y fut legerement blessé et y perdit son page; après quoy, beaucoup de ses soldats furent exposés à la fureur de ces voleurs, qui en retirèrent beaucoup d'armes et en fut tué deux ou trois cents avec beaucoup d'officiers, du pillage desquels on enrichit de beaucoup ces brigands. Les nouvelles de ceste desroutte estants arrivées aux oreilles de mons. le marquis de Sourdis (1) qui donnoit pour lors les ordres du roy, comme lieutenant du gouvernement de Guienne soubs mons. le prince par le bannissement de mons. le duc d'Epernon, il se résolut d'y venir luy mesme en personne, et pour cest effect, s'accompagna du regiment de Tonnens et de celluy du comte de Grignols, qui depuis peu avoit este faict regimentaire par le decès du Vignan et se transporta au chasteau de Verg, ou il ne fut pas que messieurs de la noblesse ne manquèrent pas de luy donner de mauvaises memoires et impressions de Perigueux; mais nos deputtés ensuitte effacerent cella de l'esprit de mons. de Sourdis, luy racontant le mieux qu'ils sceurent les sources du mal commun. Cependant mons. Bourdier (2) et mons. Chancel (3) furent deputtés de la cour presidialle pour recevoir les auditions des tesmoings et instruire le procès de ces voleurs, lesquels ne quittèrent point la forest nonobstant la presence de mons. de Sourdis et de ces deux regiments qui estoint aux environs de Verg et Egliseneufve du Souc. Enfin, soit pour n'ahasarder point les forces ou pour croire celles des aultres plus grandes, il ni eut nulle attaque et les voleurs eurent loisir de se

---

(1) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, fils de François et de Jeanne Babou, frère du célèbre cardinal-archevêque de Bordeaux, fut maréchal de camp, conseiller d'Etat, etc... Il mourut à Paris, le 21 décembre 1666 : il avait épousé Jeanne de Monluc, princesse de Chabanais (*La Chesnaye des Bois.*)

(2) Monsieur maître Pierre Bourdier, sieur de Beaumont, conseiller du roi au présidial de Périgueux, fils de Michel, écuyer (?), sieur de Beaumont, d'Aixe, coseigneur de Saint-Pardoux-la-Rivière, et de Marguerite Girard, épousa, le 18 novembre 1620, Marguerite de Grenier. Il testa le 18 octobre 1642. Leur fils Jean Bourdier, sieur de Beaumont, épousa Thérèse-Jeanne Videau, en 1643. (*Archives départementales de la Gironde, B. 1501; arrêts du Parlement de 1768.*)

(3) Peut-être Jean-Baptiste Chancel, conseiller au présidial de Périgueux, en 1623, et époux d'Anne de Gravier. (*A. D. I.*) Par vengeance, sans nul doute, Grellety fit périr, en 1642, dans une attaque, le sieur Chancel de La Veyssonnie, fils du maire de Périgueux Jean-Baptiste Chancel. (*C. C.*)

disperser et retirer a petit bruict, après quoi monsieur de Sourdis s'en vint à Perigueux, soit pour s'eclaircir mieux du tout, soit pour en conférer avec messieurs de la cour presidialle. Mais le tout se termina a ce qu'il y auroit garnison dans Verg au chasteau et aultres lieux circonvoisins et que la forest de Verg seroit couppée ; pourquoy les parroisses furent mandées pour s'y rendre en bon nombre, ce qui fut cause que ces deux régiments demeurèrent longtemps au pais pour executter les commandements de mons. de Sourdis, lequel, après avoir faict de belles ordonnances, s'en alla.

Devotion à S. Joseph. aux Augustins.

1640. Les R. Pères Augustins (1) dresserent un autel à l'honneur de S. Joseph en leur église et y fut instituée une confrerie le 19 mars qu'est que depuis on celebre sa feste avec plus de devotion, n'estant pas seulement cognue auparavant du peuple.

Grande disette de vin.

1640. Arriva une extreme cherté de vin, la barrique estant montée jusques a douze et 15 escus, ce qui dura jusques à l'an 1641.

1641. Le 14 mars mourut mons. de Bourdeille, nostre gouverneur, a sa maison de La Feulliade (2).

Assassinat de Gorgetorte, insigne voleur.

1640. Gorgetorte fust tué par Chalepe (3), l'ayant attrapé par finesse et forcé avec son fils a un disner, ce qui afoiblit tant soit peu le parti de Greleti, qui depuis se conserva mieux. Son corps fut mis sur une roue à la Croix-Ferrée.

1640. Je m'enrolle dans la compagnie de messieurs les Penitens bleus,

---

(1) Les Augustins furent établis à Périgueux, en 1615, sur l'emplacement de l'ancienne prison, par M. de Tricard, vicaire-général. (*Note sur Saint-Front, par le chanoine René Bernaret.*)

(2) Henri de Bourdeille, marquis d'Archiac, baron de La Tourblanche, n'est qualifié que de *chevalier de l'Ordre* dans son acte d'enterrement à Agonac, le 14 mars 1641. (*Etat civil d'Agonac.*)

(3) Chalepe (peut-être se nommait-il Pierre et était-il né en 1603, *A. M. P., GG,148*), commandait 200 paysans du *paréage*, sous Chanlost ; un de ses fils servait avec lui. Il fut tué, à la prise de Périgueux, au coin de la maison du sieur Dupuy et fut enterré, le 17 septembre 1653, à Saint-Silain. (*Bibliothèque de Périgueux, mss, Lapeyre XIII*, et *A. M. P. GG,60.*)

mons. Margeot (1), prebendier de la cité, estant prieur et fus receu le premier demenche de caresme.

1640. Le 4 novembre ma femme perdit son père et assista à ses funerailles, s'estant trouvée a Belves pour lesd.

Transport d'un nouveau couvent de filles de la Visitation, de Limousin à la cité de Perigueux.

1641. Le vingt quatriesme de mars, jour des Rameaux, fut establi un nouveau couvent de religieuses nommées de la Visitation (2), filles du bienheureux François de Sales, evesque de Geneve, ou plustost un transport du couvent de Gueret en Limousin, a la cite de Perigueux, dans la maison de mons. de La Selvagie, (3) ou mons. Martin (4), le conseiler dit sa première messe.

---

(1) Les Pénitents bleus, établis en 1585, se réunissaient dans la chapelle neuve de Saint-Front aujourd'hui détruite. Il y avait aussi à Périgueux les Pénitents blancs et les Pénitents noirs. (*Notes de M. le chanoine René Bernaret sur Saint-Front.*) Quant au nom de Margeot, nous le trouvons, dans les registres paroissiaux de Périgueux, toujours suivi de la profession de *pelletier*.

(2) MM. Pierre Alexandre de Fonpitou et Jean Martin, conseillers, désireux de doter Périgueux d'un couvent de l'ordre de la Visitation, sollicitèrent de la maison de Guéret l'envoi de quelques religieuses. La Mère de La Grave, interrogée, dit qu'elle y viendrait avec toute sa communauté. Le départ de Guéret ne fut pas sans y soulever quelque opposition. Les bonnes sœurs, grâce à 4 charriots et une litière venus d'Auvergne, se mirent en route et, après un séjour d'une semaine à Bourdeilles, arrivèrent à Château-l'Evêque, puis à Périgueux où elles furent logées d'abord à l'évêché, ensuite chez les Bénédictines. Le 24 mars, jour des Rameaux de 1641, fut choisi pour la solennité de leur établissement dans leur monastère. (*La Visitation à Périgueux, avant 1789, par C. Condaminas, membre de la Société historique et archéologique du Périgord.*)

(3) Yrieix de La Bermondie, écuyer, sieur de La Salvagie (nous ignorons son ascendance et s'il a été marié). Il demeurait à la Férilie, paroisse de Fanlac, et vendit, le 2 octobre 1640, à Françoise-Gasparde de La Grave, supérieure de la Visitation de Gueret, et à la Mère Chariel, assistante, « deux maisons et trois jardins, au dit lieu de la Salvagie situé dans la Cité », pour 5,000 livres. (*La Visitation à Périgueux, etc.*) Une transaction qui se trouve aux Archives départementales de la Dordogne, nous fait supposer qu'il pourrait être fils de Jean, vicomte d'Auberoche, chevalier de l'ordre, et de Françoise de Merle.

M. de La Bermondie, en 1625, avait fondé, à Fanlac, un monastère de Bénédictines. (*Monographie de Saint-Front, par l'abbé Carles*). Elles vinrent à Périgueux dans sa maison, vers 1647. (*C.C.*)

(4) La cérémonie fut présidée au nom de l'évêque par M. Jean Martin, le membre du conseil de ville et du présidial de Périgueux, qui avait été l'un des premiers promoteurs de la fondation. Il était entré dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, et venait d'être ordonné prêtre, puis nommé père spirituel de la communauté. Il disait ce jour-là sa première messe. (*La Visitation à Périgueux*, déjà citée.) Il devait être de la famille de Jean

Mariage de mons. d'Anguien avec la fille du mareschal de Bresé.

1641. Le mesme an que dessus, le duc d'Anguien (1), fils à mons. le prince, espousa la fille du mareschal de Brese et niepce de mons. le cardinal de Richelieu, qui luy apporta en dot toute la duché d'Albret acheptée par mons. le cardinal (2).

Changement au gouvernement de Guienne.

1641. Le mesme an que dessus, mons. le mareschal de Schomberg (3) ayant quitté son gouvernement du Languedoc, par le commandement du roy, à mons. le prince de Condé, fut pourveu de celluy de Guienne pour trois ans.

Entrée de M. de Bourdeille en qualité de gouverneur et seneschal de Periguort dans Perigueux.

1642. Le 25 d'aoust François de Bourdeille, pourveu des charges de seneschal et gouverneur du Perigord, feit son entrée a raison d'icelles dans Perigueux, accompagné de bon nombre de noblesse, les honneurs

---

Martin, — à moins que ce ne fut lui-même, — conseiller du roi au présidial de Périgueux, maire de cette ville en 1617, marié à Jeanne de Penaud, et parent de Mgr Martin, évêque de Périgueux. On trouve bien en 1639 un Jean Martin, conseiller au présidial, époux de Guillemette Roy, mais deux ans semblent courts pour enterrer sa femme, la pleurer et franchir les degrés canoniques conduisant à la prêtrise.

(1) Louis de Bourbon IIe du nom, prince de Condé, né en 1621, mort en 1686, marié en 1641 avec Claire-Clémence de Maillé, duchesse de Fronsac par sa mère, sœur du cardinal Richelieu.

(2) Il y a erreur de la part de notre auteur. Par contrat du 20 mars 1651, le duché d'Albret fut cédé à Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, en échange de la principauté de Sedan. Les lettres d'érection en duché pairie furent expédiées à Saumur en février 1652, puis confirmées en août 1662 en faveur de Godefroy-Maurice, fils du précédent (*Père Anselme : Albret*). A cette époque, le duché d'Albret s'étendait bien au-delà de l'ancienne sirerie de ce nom. Il comprenait une partie du Bordelais avec la sénéchaussée de Castelmoron, dans l'Entre-deux-mers, et sa châtellenie de Puynormand descendait jusque sur les bords de l'Ille, à St-Médard-de-Guizières. (*Histoire de Libourne, par Guinodie, III, 240.*)

(3) Charles de Schomberg, marquis d'Espinay, comte de Nantueil, chevalier des Ordres, colonel général des Suisses, mourut sans enfants à Paris le 6 juin 1656. Il avait épousé : 1° Anne, duchesse d'Halwin, en 1621 ; 2° en 1646, une Périgourdine, Marie d'Hautefort, dame d'atours de la reine, fille de Charles, marquis d'Hautefort. (*Père Anselme* et *Moréri.*)

accoustumés luy ayant esté rendus et qu'on n'obmet dans telles occurrences ; et du corps de la ville luy allerent au devant mess. les maire et consuls, suivis de soyxante ou quatre vingt chevaux environ une petite lieue, aussy bien que messieurs de la cour presidialle en nombre de huict ou dix, avec leurs huissiers, qui precedoint mons. de Champagnac, second president, faisant chef toutes les quartières pareillement assemblées, y comprins les fauxbourgs et la cité, avec quelques parroisses de la banlieue, feirent un gros de huict ou neuf cents hommes qui furent rangés en bataillon a l'arrivée de mons. le gouverneur au Terrieres par M. de Reillac (1), gentilhomme de la ville, major de ceste infanterie, qui ne voulut souffrir que les clercs allassent devant les escoliers qui, en vérité, estoint plus foibles que les aultres, quoyque deux fois en plus grand nombre, mais cella ne se debvoit pas decider par les armes, car la raison demandoit sans difficulte que les escoliers precedassent les clercs, ce qui ne fut pas pourtant tout-à-faict observé. Il y avoit ce distiche sur la porte de Taillefer :

Ingredere optatam tandem feliciter urbem
Mœnia nostra tibi, sed mage corda patent.

Il fut logé à la maison de mons. Boudi (2), procureur du roy au presidial ; on y avoit [placé], au-dessus de la première porte, trois armoiries, celles du roy premièrement, au-dessus desquelles estoit ce petit mot : *Hœc omni tempore florent.* A coste droict au-dessous estoint celles de la maison de Bourdeille, qui sont deux pattes de griffon rouges avec ce petit mot : *Securitas altera.* Celles de la ville estant a coste gauche avec ce peu de mots : *Invicta fides.* On n'oublia pas de sortir, a ceste ceremonie, toutes les pièces de canon qui estoient à l'arsenac, propres à tirer, qui se rencontrerent cinq en nombre et furent tirées. Comme il

---

(1) Pierre d'Abzac de La Douze, écuyer, seigneur de Reilhat, fils de Gabriel et d'Antoinette Bernard de Vieilleville, épousa le 2 décembre 1612 Marie de Jay, veuve de Denis de La Porte, juge criminel de la sénéchaussée de Périgueux, fille de Bernard et d'Adrianne du Lau. (*F. P. 116;* et *d'Hozier, reg. III.*)

(2) Jean de Bodin, fils de Pierre, avocat et capitaine de 200 volontaires au siège de Bergerac, et d'Isabeau de Pindray. Il mourut sans postérité en 1643, laissant sa charge de procureur du roi au présidial de Périgueux à son frère Joseph, écuyer, seigneur de Saint-Laurent du Manoir, la Roudetie, etc..., dont la conduite remarquable pendant la Fronde, et la grande part qu'il prit à remettre Périgueux sous l'obéissance du roi en 1653, lui méritèrent des lettres d'anoblissement qui lui furent octroyées l'année suivante. (*Archives de M. Déodat de Bodin de Saint-Laurent.*)

entroit dans la ville ou à la porte, Mons. Clusel (1), advocat scindic de la ville, luy feit prester le serment sur le liuvre *Te igitur* et croix en tel cas requis, ayant sur l'espaule une cornete de taffetas bleu. Après quoy il s'achemina dans S. Front et le president, à son entrée, tenoit le coste droit et le maire de la ville le gauche, le gouverneur estant au milieu, ou il fut receu à la porte du greffe par messieurs les chanoines et de la conduict au cheur au siège préparé a costé de l'autel ou il fut receu plus particulièrement par mons. Meredieu, doyen de ce chapitre, revestu de la façon qu'on accoustume en ces rencontres, le sus dit chant rententissant d'un motet de musique en signe de rejouissance; lequel estant fini avec l'oraison, il fut reconduict à la porte de ladicte eglise par les chanoines, d'où il se rendit à sa maison susdicte pour estre harangué de tous les corps de la ville. Après quoy ayant esté invitté à soupper par mess. les maire et consuls, il fut mené a la maison de ville où s'estoit apresté le festin, et furent 34 à table, le tout au despens de la ville. Le lundy matin 26 du mesme moys, il ne manqua d'assister au seneschal, ou il tint l'audiance en sa qualité de seneschal, ses lettres ayant esté au prealable leues et interinées, mons. Thinon, lieutenant-general estant à son costé gauche et de l'austre costé tous les consuls, et apres eux, toute la noblesse qui respondoint a l'autre rang ou estoint messieurs de la cour presidialle. Ce fut à ceste celebre audiance que le fils de mons. Dataux (2), lieutenant particulier, feit son premier plaidé, Audoin (3) l'advocat plaidant contre luy, après quoy finit l'audiance. Le mardy après il fut à l'audiance du présidial, ou il tint le rang de premier president, mons. de Champagnac second president a son coste droict, pour apoincter comme il feit et au seneschal le lieutenant général a ceste audiance ne fut pas non plus sterille

---

(1) Jean du Cluzel, avocat, fut nommé en 1641 syndic de la ville pour cinq ans, peut-être en remplacement de Grimaud Bouchillou, désigné en 1624 (*C. C.*). Il testa le 12 novembre 1657 ? nommant sa femme Marie Bodin, sœur du procureur du roi, Joseph. (*A. D. I.*) Il eut comme enfant Pascal, né en 1641 (*A. M. P. GG*, *54*), Jean et Marie.

(2) Jean de Jay, écuyer, seigneur d'Ataux, avait trois fils : 1° Bernard, écuyer, sieur de Ferrières, conseiller du roi, lieutenant particulier, civil et criminel, marié le 22 décembre 1640 avec Marie de La Mothe, fille de Pierre, avocat, juge de la Tour-Blanche, et de Blaise Varailhon, et remarié en secondes noces à Sicarie de Vincenot le 19 août 1658 ; 2° Jacques, écuyer, sieur de Saint-Germain, marié le 12 juillet 1658 à Marthe de Lestrade de Floirac ; 3° Pierre, abbé de Tourtoirac. (*F. P. 145*.)

(3) Arnaud Audouin, époux de Catherine Reymond, et l'un des huit prud'hommes en 1642. (*Note de M. Hardy, d'après les Archives municipales de Périgueux, BB. 15 et GG. 54*). Il était fils ou parent, probablement, d'un Audoüy, deuxième consul de Périgueux, mort à Bordeaux le 1er août 1608. (*C. C.*)

en beaux plaides le fils de mons. Chanion (1) l'advocat ayant faict son premier coup d'essay présenté par mons. Robert (2), advocat, Monteson (3) l'advocat, le second fils [de] Monteson l'advocat du roy, luy repartant; Bertin ayant presenté le fils de mons. Dataux, les mesmes fils de Monteson, l'advocat du roy, playdèrent une seconde cause et fut finie l'audiance par les discours de Verneuil (4) advocat, et Banaston (5), tous lesquels susdict plaides ne manquerent d'estre remplis de beaucoup de louanges, compliment et éloges d'honneurs addressans à mons. de Bourdeille.

Retraicte de M. de Soissons dans Sedan au mois de juillet. — Le cardinal de Richelieu fut cause de sa mort.

1641. Mons. le comte de Soissons (6), second prince du sang, se meffiant de l'humeur de mons. le cardinal de Richelieu, ou se voulant mettre à l'abry de sa colere et de ses finesses, fut contrainct de se

---

(1) Grimon Chaignon (on trouve aussi la forme Chanion), sieur de la Faucherie, avocat en parlement, fut nommé premier consul en 1631. Il devait être proche parent de François Chaignon, époux de Catherine Tourtel, deuxième consul en 1611. Il est probable qu'il est le père de Dominique Chaignon, avocat en parlement, marié à Jeanne Lasvergnas le 23 avril 1642. (*Note de M. Hardy, d'après les Archives municipales de Périgueux, Livre-Vert, et GG, 56.*)

(2) Jean Robert, sieur de La Céparie, avocat, fut nommé troisième consul en 1633. (*C. C.*) Le *Livre Vert*, f° 90, désigne ce consul simplement comme archer du vice-sénéchal. (*Note de M. Hardy.*) Peut-être est-ce le même que le Robert de la Céparie, tué en 1653 dans la lutte des citoyens de Périgueux contre les Frondeurs. (*Armorial du Périgord, II, 126.*)

(3) Pierre-Léonard de Montozon, chevalier, sieur de la Chabanne, fils de Léonard, écuyer, sieur de La Coutessie, avocat du roi au présidial de Périgueux, et d'Ambroise Tourtel de Gramond. Il est nommé au testament de son père (3 avril 1690), avec ses frères Robert et Jean; il mourut en mars 1698. (*Note du vicomte de Gérard, d'après Chérin et les carrés de d'Hozier.*) Léonard, le premier avocat du roi, fut maire de Périgueux en 1646 avec Antoine de Jehan. (*F. P., 50.*) Son fils Jean, avocat, veuf de Jeanne de La Barde, semble s'être remarié avec Anne de Jaubert, fille de François, écuyer, sieur de La Courre, et de Jeanne Couraudin. (*Archives de Cumond.*)

(4) Pierre de Verneuil, sieur de La Peyre, avocat, premier consul en 1630, époux de Marie Dubois (*A. M. P. GG,48.*) Probablement père de Pierre de Verneuil, avocat, qui épousa, le 19 avril 1656, Marie d'Alesme. (*Archives dép. de la Gironde, C. 3,334.*)

(5) De 1632 à 1652, on trouve François Banaston, avocat; en 1651, dans l'acte de baptême de Benoit, son fils, il est également dit juge des juridictions de La Chapelle-Gonaguet et de Chancelade. Il fut consul de Périgueux, en 1645 et en 1652; il avait épousé, avant 1636, Françoise Dubois. (*F. P. 49,* et *note de M. Hardy, d'après les A. M. P. BB 15; GG,7, 54 et 58.*)

(6) Louis de Bourbon, comte de Soissons, de Clermont (fils de Charles, comte de Soissons et de Dreux, pair et grand-maître de France, et d'Anne, comtesse de Montafié), né le 11 mai 1604, fut tué à la bataille de la Marfée, près Sédan. (*Moréri.*)

retirer de la cour ou par quel artifice que ce fut il ne fut plus possible de le faire revenir, quoyque madame sa mère fut à Sedan expres de la part du roy pour l'asseurer de ses bonnes volontes touchant son retour, lequel il delaya bien. Mais il ne peut dilayer le malheur qui le talonnoit, car s'estant cantonné dans Sedan et embarque par consequent le seigneur de ceste place avec messieurs de Vendosme dans son party pour l'appuy duquel il appella des forces estrangères tirées des terres de l'empereur conduittes par le general Lemboy (1); de quoy s'estimant asses fort voire de beaucoup plus que l'armée de mons. le mareschal de Chastillon (2), qui avoit eu ordre du roy de se rendre aux environs de Sedan, soit pour epier leurs actions, soit pour les combattre, si l'occasion s'en presentoit, comme il arriva malheureusement, car l'armée du mareschal de Chastillon fut toute mise en routte et quantité de prisonniers menés dan Sedan, mais plus malheureusement pour le comte de Soissons, car il se trouva mort dans la meslée, quoyque luy et ceux de son party eussent emporté la victoire, laquelle ne se peut dire entière par la mort de ce prince, qui eut mieux faict de gagner des batailles pour son roy, en restant avec honneur, que de perdre la vie en gagnant des victoires contre le service de son seigneur.

Seconde fille.

1641. Le 20 septembre, a onze heures et demy de nuict, ma femme s'accoucha pour la seconde fois d'une fille (3), laquelle fut présentée à baptesme a mons. Palisse, mon beau-frère, et à damoyselle Françoise Mourcin, femme en secondes nopces a mon père, lequel elle receut le 25 febvrier par mons. Robert, vicaire (4).

---

(1) Le baron Guillaume de Lamboy, né en Belgique, mort vers 1670, prit du service à l'âge de 14 ans dans les armées de l'Empereur. Il secourut Dôle, en 1636; fut nommé feld-maréchal, en 1639; reçut deux blessures à Lens (1648), et prit sa retraite après la paix des Pyrénées, 1659. (*Notes de Barry, dans l'Histoire de la guerre de Guyenne, par Baltazar.*)

(2) Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, etc., maréchal de France, naquit en 1584 et mourut le 4 janvier 1646 : c'était le petit-fils de l'amiral tué à la Saint-Barthélemy. (*Moréri.*)

(3) Françoise, morte avant 1664, fut baptisée le 25 février 1642. (*A. M. P. — GG,55, f° 9.*)

(4) Geoffroy Robert était vicaire de Saint-Front, commis par le chapitre de cette église. (*A. M. P. GG,48, 54, etc.*)

Erection de la nouvelle confrerie du scapulaire dans l'eglise de S. Sillain.

1641. Mons. Fargeas, curé de S. Silain (1), voyant que la confrerie du saint scapulaire estoit installée en plusieurs bonnes villes soubs le nom de Nostre Dame du Mont Carmel, feit tant par ses soings qu'enfin il en establit une dans sa parroisse de S. Silain et pour la celebration de ceste devotion et affin qu'on y gagnat les indulgences y comprinses qui sont bien si grandes que, comprenant toutes les aultres de quelle nature qu'elles soint, on asseure d'avantage que ceux de ceste confrairie, portant le scapulaire comme il fault, ne passent point par les flammes du purgatoire, ou le premier samedy après leur mort en sont deliuvrés par les intercessions de Nostre Dame. Le quatriesme dimanche fut choysi pour leur dévotion, ou après vespres le curé, portant une image de Nostre Dame, accompagné de ses confrères, fait procession tout autour de sa parroisse, recitant les litanies de Nostre Dame du Mont Carmel, assorties particulièrement à ceste compagnie.

Devotion des Pères Augustins tous les seconds dimanches du mois.

1641. Le mesme an que dessus, les R. Pères Augustins erigèrent aussy une aultre confrerie pour tous les seconds dimanches du moys soubs le nom de Nostre Dame de Pitié et de Consolation, c'est-à-dire pour ceux qui porteront la ceinture beniste, à laquelle il y a une infinité d'indulgences que les curieux et devots pourront veoir dans les bulles, ou par exprès privilége on participe aux indulgences de toutes les aultres confreries, et on expose à vespres le S. Sacrement de l'autel particulièrement. Ce fut le 10 novembre qu'elle fut installée.

---

(1) Antoine Fargeas succéda, en septembre 1631, à Pierre Simounet, comme curé de Saint-Silain ; il était bachelier en théologie. Il décéda le 8 septembre 1647, et fut enterré le lendemain « dans ses tombeaux qui sont dans la chapelle de Nostre-Dame de la Pitié ou des Trois-Maries, » dite aussi Notre-Dame de La Sauvetat. (*A. M. P. GG, 115 et 116.*)

Devotion du rosaire perpetuel des Jacobins.

1641. Le douziesme decembre, je me suis mis de la confrerie du rosaire perpetuel, establi au couvent des Jacobins (1), avec obligation de le reciter à pareil jour de dix à onze heures de matin tous les ans une fois, le tout à l'honneur de Jesus et de Marie, et le 13 decembre, ma femme en doit faire le semblable de 4 à 5 heures après minuict.

Le Portugal restabli en royaume, ayant secoué le joug de l'Espagne.

1641. Le royaume de Portugal se ressentant par trop des imposts d'Espagne ou de la levée des gens de guerre, ou pour quelque aultre fin, secoua le joug Espagnol et recogneut pour roy le duc de Braguence, qui s'est trouvé l'estre du sang royal descendant de dom Sebastian, dernier roy de Portugal.

La Catalogne s'estant revoltée se mist soubs la protection de France.

1641. Pour mesmes raisons que dessus, la Catalogne, grande province et dont le roy d'Espagne tiroit les principalles forces pour la guerre, après s'estre revoltée contre son prince, pour se mettre à l'abry de sa colère et pour esperer son traittement plus doux, se mit soubs la protection de France.

Mariage de ma sœur de Laborie.

1642. Le 19 janvier, Pierre Chancel (2), sieur de Barbadau, espousa ma sœur par les mains de mons. Duran, vicaire (3) de S. Front, dans la chapelle de Nostre Dame de la Guarde.

---

(1) Les Jacobins ou Dominicains, fondés en 1241 par Pierre de Saint-Astier, avaient leur couvent là où sont aujourd'hui les Ursulines. (*Notes de M. le chanoine René Bernaret sur St-Front.*)

(2) Pierre Chancel, écuyer, sieur de Barbadaud, Boriefrogne (*aliàs* Borieroque), qualifié aussi de sieur de La Borie, fut baptisé, le 8 septembre 1613, comme fils de noble Jean, sieur de La Fouillouze et Barbadaud, et de Marguerite de Jehan. Les registres de Saint-Front donnent bien, comme date de son mariage avec Anne de Bessot, le 19 janvier 1642. (*A. M. P. — GG. 41, f° 111, et 56, f° 19; d'Hozier, Armorial général, reg. III, Chancel.*) Le contrat reçu par Philipot, notaire royal, avait été passé le 22 septembre 1641. (*La Chesnaye des Bois.*)

(3) On trouve le nom Pierre Durand, vicaire à Saint-Front, de 1636 à 1647 environ. (*A. M. P. GG.55.*)

Nouveau couvent d'Ursulines.

1642. Arriuua en ceste ville un aultre famille de religieuses appellées de S. Ursule (1) qui achepterent la maison et enclos de mons. Vige (2) appellée les Bateries et font la leur demeure.

Abolition de Greleti.

1642. Le 25 janvier, Pierre Greléti, natif de la terre de Verg, avec son aultre frère, capitaines des voleurs du pareage, obtindrent du roy leur lettres d'abolition pour eux et pour tous leurs adherans et complices qui les avoint accompagnés en leur meurtres, vols, bruslemens et brigandages continues depuis l'an 1637, jusques à present et fut enregistrée à Périgueux le 18 mars mesme an que dessus, Alexandre (3), advocat, juge de Lardimarie, ayant playdé pour Greléti, et passèrent sur le pont de la Cité en nombre de cent ou six vingts et de la à Nostre Dame de la Garde (4) pour se rendre à Trigonan (5), ou ils logèrent.

---

(1) Les Ursulines de Périgueux, venues du couvent de Bazas, furent fondées en 1641 par Marguerite de Calvimont, fille de Jacques, baron des Tours de Montaigne, qui fut leur première supérieure; elles habitaient en face du couvent qu'elles occupent aujourd'hui, rue de Bordeaux. (*Notes de M. le chanoine Bernaret sur Saint-Front, et Saint-Allais dans sa généalogie Calvimont.*) Cependant les registres paroissiaux de Saint-Etienne de la Cité (*A. M. P. GG, 13*) donnent au 23 avril 1669 l'enterrement dans l'église des religieuses de Saint-Benoît, de Marguerite de Chillaud, « *fondatrice des Ursulines.* »

(2) Pierre Devige, prêtre, prébendier de la Cité, vivait en 1636. Guinot Vige, époux de Jeanne Jacoby, vivait en 1636. Pierre Vige, époux de Marguerite Gayaud, vivait en 1637 : tels sont les seuls paroissiens de la *Cité* dont les noms figurent sur les registres paroissiaux. Guilhem de Vige, époux de Marguerite Cheyrat ou Cleyrac, messager ordinaire de la ville, vivait en 1642, mais il fait baptiser ses enfants à Saint-Front ou à Saint-Silain. (*Note de M. Hardy, d'après les Archives municipales de Périgueux, GG,8, 54, 55, 115.*)

(3) Il y avait à cette époque quatre avocats appartenant à la famille Alexandre : 1° Jean, qui maria en 1641 sa fille Bertrande à Odet Le Long, écuyer, conseiller au présidial, et avait épousé avant 1615 Marie de Valbrune ; 2° François, époux de Michelle de Montozon, dont Thibaut, né en 1643. (*A. D. I.*, et *A. M. P. GG, 55*); 3° Léonard, mari de Catherine du Teilh, qui était en 1623 procureur général du roi aux comté de Périgord et vicomté de Limoges (*d'Hozier, généalogie Chalup*, et *A. M. P. GG,47*); 4° Nicolas, sieur de la Roulandie, député du Tiers-Etat pour Périgueux aux Etats-Généraux en 1649, dont le fils François fut anobli en mars 1654. (*Archives départementales de la Gironde, Cour des Aides, registre 1674-78.*)

(4) La chapelle de cet ancien pèlerinage était située au nord et non loin de Périgueux, en face de la chapelle actuelle des Clarisses, rue de Paris. — La maison de la Garde (*Domus Gardiæ*, 1482) était une communauté de femmes, dont la date de fondation n'est pas connue, et qui fut unie en 1462 à l'abbaye de Peyrouse. (*Note de M. Hardy, d'après Lespine, Gourgues, Taillefer et Carles.*)

(5) Trigonan, ancienne paroisse, formant une section de la commune actuelle d'Antonne, canton de Savignac-les-Eglises.

1642. Mourut mons. le duc d'Epernon en chasteau de Loches au mois de janvier ou febuurier (1), après quoy le comte de Harcourt (2) fut faict gouverneur de Guienne quelques mois après (3).

1642. Pendant le siége de Perpignan, monsieur de S. Marc, appellé mons. Le Grand, à cause de la faveur du roy, fils de mons. le marquis d'Efiat (4), fut arresté prisonnier dans Narbonne et conduict dans les prisons de Monpelier et de la à Lyon, ou il eut la teste tranchée avec mons. de Thou (5) et Chavagnac, gentilhomme (6).

---

(1) Ce fut le 13 janvier que mourut au château de Loches, où il était interné, Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, âgé de 88 ans. De la monographie déjà citée, publiée par M. le marquis de Dampierre, il faut rapprocher la plaquette spéciale de M. George de Monbrison, comme on rapproche d'un grand tableau une exquise miniature.

(2) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot, naquit le 20 mars 1601 et mourut le 25 juillet 1666. Sur cet habile capitaine, comme du reste sur la plupart des capitaines célèbres mentionnés en ces pages, nous nous plaisons à renvoyer aux derniers volumes de l'*Histoire des princes de la maison de Condé*, où l'éloquence des récits égale leur exactitude.

(3) Erreur de notre chroniqueur! Le comte d'Harcourt ne fut jamais gouverneur de la Guyenne. Voici la liste de ces gouverneurs dans la première moitié du XVIIe siècle, telle que la donne la *Chronique Bourdeloise* (édition de 1703, in-4°, p. 190) : Henry de Bourbon, prince de Condé; — Henry de Lorraine, duc de Mayenne; — Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon; — Bernard de Foix, duc d'Epernon; — Henri de Bourbon, prince de Condé; — Armand de Bourbon, prince de Conti; — Bernard de Foix, duc d'Epernon.

(4) Henri Coïffier, dit Ruzé, marquis de Cinq-Mars, eut beaucoup de part aux bonnes grâces de Louis XIII. Il fut capitaine aux gardes, puis maître de la garde-robe du roi en 1637, et deux ans après, grand écuyer de France. Le cardinal de Richelieu, qu'il voulait perdre, l'observa si bien, qu'il surprit un traité que Cinq-Mars avait fait avec l'Espagne. Il fut arrêté à Narbonne et conduit à Lyon, où il eut la tête coupée le 12 septembre 1642, n'ayant que 22 ans. (*Moréri.*)

Ajoutons, sans parler du roman fameux d'Alfred de Vigny, qu'on peut consulter sur la conspiration et le supplice de Cinq-Mars, un mémorable travail de feu Avenel, l'éditeur des *Lettres et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, travail où tout est dit et excellemment dit.

(5) François-Auguste de Thou, fils aîné du président Jacques-Auguste de Thou, le grand historien, était encore adolescent, même presque enfant, quand il fut nommé grand-maître de la librairie du roi (1617). Il devint intendant d'armée, conseiller d'Etat, fut, comme son père, un fervent bibliophile; il fut aussi un grand voyageur. (On a publié dans la *Revue rétrospective* ses impressions de voyage en Italie et en Orient.) Son nom figure souvent dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et dans les *Lettres* de Fabri de Peiresc, duquel il fut le correspondant et l'ami.

(6) Josué, comte de Chavagnac, appartenait à une ancienne maison d'Auvergne, sur laquelle on peut consulter le registre II de l'*Armorial* de d'Hozier. Après avoir servi dans les guerres de religion sous le duc de Rohan, il devint premier chambellan du duc d'Orléans. Quoi qu'en dise notre chroniqueur, il n'eut pas la tête tranchée en 1642, et il devait la garder assez longtemps encore sur ses épaules. La vérité est qu'il fut mis en prison et qu'il y resta jusqu'à la mort de Louis XIII. On ne doit pas le confondre avec son fils Gaspard, un des plus brillants lieutenants de Condé, déjà maréchal de bataille en 1646, à l'âge de 22 ans, et dont la vie aventureuse est racontée dans ses intéressants *Mémoires* (1699, 2 vol. in-12).

Reddition de Sedan au roy par M[r] de Bouillon pour sortir de prison, ayant esté arresté à Casal par les ordres du cardinal de Richelieu.

1642. Au mois de juin, mons. le duc de Bouillon (1), commandant les forces qui estoint dans l'Italie pour le roy, après avoir visité ceste année mesme ces places de Guienne et aultres qu'il a en France, s'estant rendu dans l'Italie et commandé en qualité de général, fut arresté prisonnier dans Casal par ordre du roy, soubconné d'estre de quelque cabale contre les ministres d'Estat, à raison de quoy, il demeura longtemps prisonnier et mesme sa vie fut balotée durant quelques jours; néantmoins, le roy s'estant asseuré de Sedan pour quelques considerations, oublia tout ce qui s'estoit passé et consentit à son élargissement, après quoy il retourna avec toute sa maison à Lenquais (2).

1642. Mons. le duc de Longueville (3) espousa madamoyselle de Bourbon, fille de mons. le prince de Condé, premier prince du sang.

1642. Le 3 juillet, mourut à Cologne, ville imperialle, Marie de Medicis (4), fille du grand duc de Toscane, vefve d'Henri quattre, après la mort duquel elle fut regente en France. Les honneurs furent faicts le 17 et 18 aoust dans S. Front, et à la Cite, mons. de Meredieu le vieux celebrant la messe en presence de mons. de Perigueux, avec le presidial et le corps de la ville. Il y a quelques vers en forme d'épitaphe à la fueille 28 (5).

---

(1) Fredéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sédan, vicomte de Turenne, possédait en Périgord la comté de Montfort et la vicomté de Lanquais. Etant entré en 1642 dans un traité avec le duc d'Orléans, il fut obligé de donner Sédan au roi. Il mourut le 9 août 1652. On serait étonné de ne pas nous voir citer ses *Mémoires*, rédigés par son secrétaire le Périgourdin Langlade.

(2) Lanquais, commune du canton de La Linde, dont le château était arrivé aux Latour par le mariage de Marguerite de La Cropte avec Gilles de La Tour, baron de Limeuil, des vicomtes de Turenne, sous Henri II, puis passa aux d'Antin qui le vendirent aux Gourgue. (*Bulletin de la Société historique du Périgord*, *XVI*, 75.)

(3) Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, etc., né en 1595, mort le 11 mai 1663. Il épousa : 1° en 1617, Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons; 2° Anne-Geneviève de Bourbon, fille du prince de Condé, en 1642. Il fut un des chefs de la première Fronde. (*Dictionnaire de Lalanne.*)

(4) Sur la dernière et misérable période de la vie de la mère de Louis XIII, voir un ouvrage spécial (en un gros volume in-8°) d'un érudit belge, le major Heprard : *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, ouvrage auquel un de nous a donné de grands éloges dans la *Revue critique*, il y a quelques années.

(5) On les trouvera plus loin.

Bastisse de la maison de la Commeimi.

1642. Au mois de may, mon père feit bastir la maison du clos de la Commeimi (1) et fut achevée au mois de juin suivant.

Prise de Perpignan.

1642. Perpignan, capitale du Roussillon, fut pris par le roy au mois de septembre (2), après quelques mois de siège (3), et ayant affamé la place, se rendirent avec capitulation. Le fils de mons. le prince, appellé duc d'Anguien, y ayant faict son entrée pour le roy, accompagné de trois mille gentilhommes, la pluspart desquels estoint de la province du Languedoc, a cause de mons. de Schomberg, qui avoit tousjours assisté au siège (4) et estoit gouverneur dudict Languedoc; et mesme an que dessus, Salce, qui ne pouvait tenir après la prise de Perpignan, fut pris et rasé tout-à-faict.

Orage de gresle très grand.

1642. La veilhe de la Feste Dieu, la gresle tomba en quantité d'endroicts, mesme à Pissot et Beauregard (5), que fut cause que ne reculleimes en tout que sept ou huict barriques de vin a nostre part, sans avoir eu de bled quasi rien.

---

(1) Le clos des Commeymies (*las Coutz de Meymi*) est, près de Périgueux, sur la route de Sarlat, en sortant du faubourg Saint-Georges ; la maison, bâtie en 1642, serait voisine, si ce n'est elle-même, du *logis* ou *manoir de Montplaisir*, qui appartient de nos jours encore à la famille de Bessot, ou du moins à Juliette-Marie de Royère, veuve de Jean-Baptiste-Achille de Bessot de Lamothe (*Renseignements de M. Villepelet.*) Cependant, le manoir de Montplaisir, lui-même, ne serait venu aux Bessot que par une alliance avec les de Jehan. (*Renseignements de M. Louis de Lamothe.*)

(2) La capitulation est du 29 août ; l'entrée des troupes françaises est du 9 septembre.

(3) Après trois mois et quelques jours de tranchée ouverte. *L'Art de vérifier les dates* assure que Richelieu écrivit au roi : « *Sire, vos ennemis sont morts et vos armes sont dans Perpignan.* » C'est là un des innombrables mots célèbres qui n'ont jamais été dits ou écrits. Le piquant volume d'Edouard Fournier sur *L'esprit dans l'Histoire* pourrait facilement être plus que doublé.

(4) Ainsi que le maréchal de La Meilleraye.

(5) Beauregard réuni à Bassac forme une commune du canton de Villamblard. Consulter le *Périgord illustré* de l'abbé Audierne, et le *Bulletin généalogique de France* qui, en 1892 (col. 185), a reproduit la charte de 1286 de cette ancienne bastide, construite sous Edouard Ier, défendue par un château et dont la châtellenie comprenait quatre paroisses.

Troisieme fils Jaques.

1642. Ma femme s'accoucha pour la troisiesme fois d'un fils (1) le 13 de novembre, qui fut un jeudy, et fut babtisé le 26 décembre 1645, mon frère ayant esté son parrein et marreine ma fille Françoise Bessot, au lieu de madamoiselle de Souffron, tante de ma femme. Jaques fut son nom.

1642. Le 30 novembre mourut madame de Bourdeille (2), de l'illustre maison de La Chastre, et luy fut faict un service par les deux chapittres et par la ville aussy, la cour presidialle y ayant assisté.

Mort du cardinal de Richelieu.

1642. Le 4 decembre mourut le grand cardinal duc de Richelieu (3), premier ministre d'Estat soubs le règne de Louis 13, ayant fort avancé les affaires de France, particulièrement aux despens des Espagnols et des François, et donné au roy son palais cardinal avec ses meubles et papiers. En mesme temps ou peu après sa mort, tous les poetes qui ne composoint de pièces qui ne retentissent de ses louanges, jusques aux plus petits rimeurs, s'essayèrent de luy faire des epitaphes, la plus part plus pour noircir sa memoire que pour le flatter, comme on avoit accoustumé. Entre aultres furent faict ces vers :

Jésus venant d'un pauvre lieu
Apporta la paix à la terre ;
S'il fust venu d'un Richelieu,
Il nous eut apporté la guerre.
Vixit in bello requiescat in pace.

---

(1) Jean-Jacques de Bessot, sieur de Lamothe, épousa le 3 juin 1671 (*A. M. P. GG. 118, f° 22 v°*) Sicarie du Cheyron, fille de Théophile, écuyer, conseiller au présidial, et de Diane de Vincenot ; il testa le 15 août 1690. Son fils aîné Théophile, substitut des gens du roi, n'eut qu'une fille de Marguerite de Montozon : le second, Bernard, continua la descendance, et est le bisaïeul de MM. de Lamothe existant de nos jours.

(2) Madeleine-Marguerite de La Chastre, fille de Gaspard seigneur de Nançay et de Gabrielle de Batarnay, une fois séparée de Charles de Châtillon, seigneur d'Argenton, épousa Henri, vicomte de Bourdeille, baron de La Tour-Blanche, etc., par contrat du 14 janvier 1604. (*A. D. I. et La Chesnaye des Bois, gén. Bourdeille.*)

(3) Une note sur *Richelieu* est bien difficile à faire. Que dire d'un tel homme? On propose de rappeler tout simplement que : Armand-Jean du Plessis de Richelieu, le plus grand de nos hommes d'Etat, n'était âgé que de 57 ans au moment de sa mort. (*L'Art de vérifier les dates* dit à tort 58.)

La sœur de M. de Thou (1), sur le tombeau de mons. le cardinal, luy adressoit ces parolles : *Domine si fuisses hic frater meus non fuisset mortuus.*

La reine declarée regente.

1643. Au mois d'auuril ou environ, estant survenue une grande maladie au roy, la reine, son espouse, fut declarée regente et sacrée comme telle dans la chambre royalle par monsieur frère du roy et par mons. le prince ; et le Daufin ayant esté tenu à babtesme par mons. Mazarin, cardinal, et Madame la princesse, il fut nommé Louis par la volonté du roy.

Mort de Louis treze.

1643. Le quatorziesme de may, le jour de l'Ascension, mourut ce grand et incomparable roy, Louis treziesme du nom surnommé le Juste, le trente trois de son règne et le quarante et deuziesme de son aage, à S. Germain en Laye, entre les mains du père Dinet (2), jesuite, son confesseur, et mons. de Lisieux (3) et de mons. Séguier, evesque de Meaux (4), a deux heures après midy. Après quoy, le lendemain la royne fut à Paris, accompagnée du roy Louis

---

(1) Gabrielle-Henriette-Louise de Thou, à laquelle son malheureux frère donna un souvenir du haut de l'échafaud, (voir la touchante relation insérée par P. Paris, dans son édition de Tallemant des Réaux, tome II, p. 113), épousa, le 11 octobre 1632, Armand de Pontac, seigneur de Salles, Belin, Beliet, Haut-Brion, Bisqueytan, premier président au parlement de Bordeaux, par succession de son père Geoffroy de Pontac. Voir le contrat de mariage dans les *Archives historiques de la Gironde*, tome VIII, page 259.

(2) Jacques Dinet, né à Moulins en 1580, reçu dans la Compagnie de Jésus en 1604, se distingua dans la prédication. Il fut recteur d'Orléans, Tours, Reims et Paris, provincial de France et de Champagne, confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. Il mourut dans la maison professe de Paris, le 12 décembre 1653. On a publié deux relations de la mort de Louis XIII tirées des manuscrits de son confesseur : 1° *L'idée d'une belle mort ou d'une mort chrestienne, dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII, surnommé le Juste, roy de France et de Navarre, tiré de quelques Mémoires du feu P. Jacques Dinet, son confesseur, de la Compagnie de Jésus.* Et dédié au roy, par le P. Antoine Gérard, de la mesme Compagnie. A Paris, de l'imprimerie royale, 1676, in-f° de 60 pages, reproduit dans le tome XXIII, des *Documents* du P. Carayon ; 2° *Derniers moments de Louis XIII*, racontés par le P. Dinet, son confesseur, dans le *Cabinet historique* de Louis Paris (1866, tome II, p. 225-259.) Voir, sur les autres ouvrages du P. Dinet, *la Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par le R. P. Carles Sommervogel (Bruxelles et Paris, in-4°, tome III, 1892, colonne 85).

(3) L'évêque de Lisieux était alors Philippe Cospeau, né dans le Hainaut le 15 février 1571, mort le 8 mai 1646.

(4) Dominique Séguier occupa le siège de Meaux, d'août 1637 à mai 1659.

quatorziesme, dict Dieudonné, et de son frère appellé Monsieur et duc d'Anjou, ou elle feit retentir toutes les rues de Paris de Vive le roy à son arrivée.

1643. Par la mesme declaration ci-dessus mentionnée, donnée au moy d'auuril, mons. le duc d'Orléans (1), frère unique du feu roy Louis treze, fut faict lieutenant general dans tous les Estats de France, le tout soubs l'autorité de la reine. Et furent faicts ministres d'Estat, mons. le prince, mons. de Mazarin, cardinal (2), mons. de Seguier, chancellier (3), mons. de Bouteiller et Chavigni, son fils (4), lesquels devoint demeurer en ceste charge sans aucun changement, si ce n'est par forfaicture.

Acquisition du bien de Massoubre, à Pissot.

1643. Mon père feit l'acquisition, de la contenance de 122 journaux, du bien de Massoubre, consistant en deux paires de bœufs, situé à Pissot, le unziesme du mois de juillet 1643. Signe Phelipot, notaire royal, 5,200 livres.

Restablissement de mons. de La Valete au gouvernement de Guienne.

1643. Mons. de La Valete, nommé maintenant après la mort de son père mons. d'Epernon, fut restabli dans le gouvernement de Guienne, duquel il avoit esté pourveu du vivant mesme de son père.

---

(1) Jean-Baptiste-Gaston de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et d'Alençon, frère puîné de Louis XIII, naquit le 25 avril 1608 et mourut à Blois le 2 février 1660. (*Moréri*.)

(2) Jules Mazarin était alors âgé de 41 ans. Il avait été nommé cardinal quelques mois auparavant (le 16 décembre 1641). De même qu'il faudra toujours citer sur son prédécesseur les travaux de feu Avenel, il faudra toujours citer sur Mazarin les travaux de feu Chéruel. Mentionnons, de plus, un tout récent et très important ouvrage de M. le comte Jules de Cosnac : *Mazarin et Colbert* (Paris, 1892, 2 vol. in-8°).

(3) Pierre Seguier, chancelier de France, duc de Villemor, comte de Gien, pair de France et garde des sceaux des Ordres du roi, né à Paris le 29 mai 1588, fut président à mortier pendant neuf ans au parlement de Paris. Il fut honoré par Louis XIII de la charge des sceaux en 1633 et devint chancelier par la mort d'Etienne d'Aligre en 1635. En 1650 et 1651, il quitta les sceaux, qui lui furent rendus et les posséda jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain en Laye le 28 janvier 1672, à l'âge de 84 ans. (*Moréri*.) On ne saurait trop recommander la monographie qui lui a été consacrée par M. René Kerviler. (Paris, 1874, in-8°.) Si on voulait, à côté d'un livre très sérieux, lire une notice très anecdotique, il faudrait s'adresser à Tallemant des Réaux (tome III, p. 385).

(4) Sur les secrétaires d'Etat, Claude Bouthillier et son fils Léon Bouthillier, comte de Chavigny, on peut encore consulter (*passim*) les *Historiettes* où, comme on l'a fait justement remarquer, les médisances sont plus nombreuses que les erreurs.

Prise de Theonville par les François. — Les doubles convertis en deniers.

Ceste mesme année, Theonville fut pris sur les Espagnols par les François (1). Et à cause du grand nombre des doubles (2) qui s'estoint glisses en France de diverses parts, ils furent convertis en deniers au mois de septembre ou environ.

Victoire de Rocroy de M. le duc d'Anguien sur les Espagnols.

1643. Fut celebré pour la journée de Rocroy (3), en laquelle monseigneur le duc d'Anguien remporta ceste signalée victoire sur les Espagnols, le comte des Fontaines, grand capitaine du roy d'Espagne, estant trouvé parmi les morts (4), et dom Francesquo de Melos ayant pris la chasse bien loing, après avoir laissé à nos soldats pour butin tout leur bagage, avec quantité de canons et drappeaux qui furent portes à Nostre Dame de Paris ; et ceste mesme campagne Theonville fut aussy prins par mons. le duc d'Anguien, avec quelques aultres villetes.

Aultre declaration confirmative de la regence de la reine. — Grande faveur du card. Mazarin, estant tout le conseil de la reine.

1643. Le parlement s'estant assemblé après la mort du roy, la reine fut declarée seule regente en chef, et s'en ensuivit aultre declaration confirmant ce que dessus, sans que pourtant le cardinal Mazarin

---

(1) La prise de Thionville est du 10 août.

(2) Il s'agit sans nul doute de *doublons*, monnaie espagnole, dont la valeur a varié suivant les époques. Les derniers frappés depuis Charles III à Ferdinand VII ont une valeur d'environ 80 francs.

(3) Sur la journée de Rocroy, il n'y a, après le sublime récit de Bossuet, qu'un seul récit à citer, celui de l'auteur de l'*Histoire des princes de la maison de Condé*. Nous ajouterions que c'est la plus belle page d'histoire écrite de notre temps, si le plus récent récit de la bataille de Fontenoy par le duc de Broglie n'obligeait à partager entre les deux académiciens le premier prix de narration.

(4) Plusieurs historiens ont *espagnolisé* à la fois le nom et l'homme et appelé comte de *Fuentes* le comte de Fontaine, né en Lorraine d'une famille originaire du pays basque, qui s'était fixée dans le nord du duché de Bar dès le XVe siècle, comme vient de le rappeler (*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 octobre 1892, p. 453), M. Léon Germain, auteur (en collaboration avec M. Charles Guyot) d'une brochure intitulée : *Paul Bernard, comte de Fontaine, mort à Rocroi en 1643* (Nancy, 1886, in-8°).

decheut de sa faveur ; au contraire, depuis s'est trouvé le plus avancé près de la reine, à laquelle il sert de conseil (1).

1643. Mon beau-frère de Palisse l'aisné se maria dans Sarlat avec la fille d'un bourgeois nommé mons. de Surguier (2), de la famille des Derupes, le 23 novembre.

1644. Mourut mons. le mareschal de la Force (3), après avoir veu cinq rois et eu d'iceux beaucoup d'emplois honorables. [*Ce paragraphe a été barré tout entier.*]

Dedication des thèses de philosophie à la grande congregation.

1644. Les philosophes du collège des Jesuittes dedièrent leurs thèses à nostre congregation : mons. Guimbelot estant present, mons. Alexandre de Fonpitou, premier assistant, monsieur Chalup, advocat, sieur de la Taupane, second assistant, et pour cest effect, le fils de feu mons. Bertin, l'advocat, et le fils de mons. Vernueil, advocat, vindrent faire leurs harangues dans la congregation.

1644. Mourut à Paris mons. de Coligni, fils à mons. le mareschal de Chastillon (4).

---

(1) Et de mari, pourrait-on ajouter, si l'on en croyait cette mauvaise langue de Guy Patin et plusieurs autres mauvaises langues contemporaines.

(2) Jean Palisse, avocat, épousa religieusement à Sarlat, le 23 novembre 1643, Marthe de Rupe de Surguier (*Etat civil de Sarlat*). Il eut un fils, dont le prénom est inconnu, également avocat, marié avec une fille de Géraud de Cordis, sieur de Tordes, conseiller au présidial de Sarlat, époux d'Anne de Saint-Clar. (*Renseignements du vicomte de Gérard.*)

(3) Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair et maréchal de France, général des armées du roi, était fils de François de Caumont et de Philippe de Beaupoil. Dès son plus jeune âge, il porta les armes, et s'attacha au roi Henri IV, qu'il servit en diverses occasions à la journée d'Arques. Sous le règne de Louis XIII, il prit le parti des prétendus réformés contre le roi, et emmena quelques troupes pour empêcher celles de Sa Majesté d'entrer dans Montauban en 1621 ; puis, s'étant soumis au roi, il fut fait maréchal de France à Sainte-Foy, le 27 mai 1622, et lieutenant-général de l'armée de Piémont. Le roi érigea sa terre de la Force, dans le Périgord, en duché et pairie en 1637. Depuis, ce maréchal s'étant retiré chez lui, à cause de son grand âge, mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé d'environ 97 ans.
L'indication dans le manuscrit du décès du maréchal en 1644 doit être une erreur, ce qui expliquerait pourquoi le paragraphe a été barré.

(4) Le narrateur n'aurait-il pas été trompé par quelque faux bruit? Nous ne voyons aucun membre de la grande maison de Coligny-Chastillon mourir en 1644. Un fils du maréchal, appelé Gaspard, comme son père, et qui était duc de Châtillon, fut tué au combat de Charenton, le 9 février 1649, trois ans après la mort du petit-fils de l'amiral (4 janvier 1646). Rien ne semble confirmer l'assertion de P. de Bessot. Mais ne voit-on pas, de nos jours, annoncer souvent le décès de gens qui se *portent assez bien?* Les erreurs de ce genre devaient être encore plus rares au XVIIe siècle qu'en notre *siècle de lumière.*

1644. Le douziesme octobre mourut ma tante (1), femme de mon père.

1644. Le 25 septembre, le pape Urbain huictiesme estant mort, Innocent dixiesme fut créé pape suivant les formes ordinaires. Le nom de sa famille est des Pamphiles et furent faicts ces vers suiuuans sur le pape Urbain par quelque libertin :

Hæc pauca Urbani sunt verba incisa sepulchro
Quam bene pavit apes tam male pavit oves.
Mella dedit soboli Romanis spicula fixit
Urbanus soboli, barbarus in populo.

Arrivée de la reine d'Angleterre à Paris.

1644. Une grande guerre estant allumée entre le roy d'Angleterre et ses subjects, la relligion en estant le pretexte, leur reine fut contraincte de se refugier en France, ayant este receue à Paris par le roy et la reine environ la Toussaincts et entretenue aux despens du roy, suiuuant sa qualité, avec son fils aisné, ensuitte le prince de Galles, qui s'eschappa de Londres.

Louis, 4e fils.

1644. Ma femme s'accoucha pour la quatriesme fois d'un aultre fils le quatorziesme decembre, entre minuict et une heure, et fut babtisé le 26 decembre 1645, mon père l'ayant tenu a babtesme avec madamoiselle de Palisse (2), ma belle-sœur. Louis (3) fut son nom.

---

(1) De nos jours encore, les gens du peuple appellent *oncle*, *tante*, le second mari de leur mère, ou la seconde femme de leur père. Dans les actes anciens, ces expressions sont souvent employées par toutes les classes de la société, et peuvent ainsi induire en erreur celui qui n'est pas averti.

(2) Marthe de Rupe ; voir page précédente.

(3) Cet enfant mourut avant 1664.

Establissement de la confrerie du très S. Sacrement à S. Front.

1645. Le 6 juillet, par le soing et zèle de quelques particuliers habitans de Perigueux, la confrerie du très S. Sacrement de l'autel fut restablie dans l'église S. Front (1); et fut donné à la dicte confrerie le grand autel du chœur pour i celebrer les messes et faire leurs dévotions par messieurs du chapitre, et furent créés suiuuant leur statuts trois protecteurs chanoines debvant changer tous les ans, en demeurant un pourtant pour instruire les successeurs des precedens officiers, le chapitre ayant par statut particulier et du consentement des confrères pris la protection susdicte. De plus, furent creés trois directeurs, un trésorier et un secrétaire pour enregistrer et mettre dans un liuure particulier le nom de tous les confreres et confreresses.

1645. Le 3 novembre, entre une et deux [heure] de nuict, ma sœur s'accoucha d'un fils qui [fut] presenté a mon père et babtisé Louis (2). La marreine fut madamoiselle de La Grange (3).

Prise de l'isle de Candie par le Grand Seigneur.

1645. Le Grand Seigneur vint fondre dans l'estat de Venise et parti culièrement dans l'isle de Candie, ayant pris la principalle ville qu'est Canée et bailla grand espouvante à toute l'Italie, qui fut cause que le S. Père Innocent dixiesme ordonna pour cest effect par toute l'eglise des oraisons de quarante heures et y envoya des forces de sa part.

---

(1) « Le 6me juillet, 1er jeudi de ce moys, fut estably la confrérie du St Sacrement dans l'esglise de St Front par ordonnance de Mr l'evesque; Mrs les maire et consuls y contribuèrent généreusement par leurs soins, leur autorité et leur bon exemple. » (*C. C.*)

(2) Louis Chancel, écuyer, sieur de La Borie, épousa le 13 mai 1678 Françoise de Montozon. (*La Chesnaye des Bois.*)

(3) Françoise de La Brousse, mariée le 10 novembre 1640 à Pierre-Jean Chancel, écuyer, sieur de La Grange, et ainsi belle-sœur d'Anne Bessot, était fille, selon La Chesnaye des Bois, de Jean, chevalier seigneur de Verteillac, et de Narde Vidal; mais d'Hozier la dit fille de M. Me Jean de Labrousse, écuyer, sieur de Brognac, vice-sénéchal et conseiller du roi, ce qui est confirmé par un acte (*A. D. I.*), où Marie de La Brousse, veuve de M. de Chancel, est dite en 1650 remariée à Mathieu de La Brousse, écuyer, sieur du Mazet.

Voyage de Nostre Dame de Guerison.

1646. Je feis le voyage de Nostre Dame de Guaraison (1) avec M. d'Artensec (2), advocat, pour raison d'une grande maladie qui estoit survenue à ma femme.

1646. Du regne de Louis quatorze. Le Grand Seigneur se prevalant de la guerre allumée ja longtemps entre la France et l'Espagne, vint fondre sur l'estat des Venitiens et leur emporta toute l'isle de Candie ou quantité d'ames se perdirent; et ceste mesme année il y eut grand m^scont[en]tement entre Louis quatorze et Innocent dixiesme touchant le cardinal Barberin (3) et beaucoup d'aultres cardinaux de ce parti qui viendrent se refugier en France.

---

(1) Garaison, monastère dans la commune de Monléon-Magnac, canton de Castelnau-Magnoac, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, ancien diocèse d'Auch.

L'acte le plus ancien mentionnant la chapelle, lieu du pèlerinage, est du 22 novembre 1536; elle faisait à cette époque-là partie de la cure, elle en fut désunie en 1607. Il est dit dans des lettres de confirmation de privilèges, datées de septembre 1721, que « depuis plus de deux cent ans, les peuples accourent non seullement de tous les endroits de notre royaume, mais même de toutte la chrestienté » à Garaison « où les miracles bien vérifiez qui s'y sont faits ont tellement augmenté cette dévotion que les deffunts roys Louis XIII et Louis XIV.... par leurs lettres pattentes des moys de may 1639.... may 1655 ont confirmé et approuvé l'establissement de la Société et congrégation de douze prestres chapelains perpétuels. » Une bulle d'Urbain VIII a confirmé au spirituel cette maison en mai 1625. (*Renseignements de M. P. Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées.*)

Le pèlerinage à N. D. de Garaison est mentionné dans un autre livre de raison de notre région, le *livre de raison de la famille Fontainemarie*, p. 103, et ce qui permet de rapprocher encore plus le document de Marmande du document de Périgueux, c'est que, dans les deux cas, c'est un bon mari qui voyage pieusement pour obtenir l'amélioration de la santé de sa femme.

(2) Jean-Baptiste d'Artensec, écuyer et avocat, naquit le 24 octobre 1597, du mariage de François, procureur aux sièges royaux, et d'Anne Boucher, et se maria le 1er juin 1629 à Saint-Paul-Lizonne avec Marguerite de Simon, probablement fille de Jean, sieur de Queynat, et de Marguerite de Charron. Il fut anobli par lettres patentes, du 15 mai 1655, confirmées en août 1675 pour les services rendus pendant les troubles de la Fronde, notamment lors de la reprise de Périgueux sur Chanlost. (*A. M. P. GG,62. — A. D. I; Arch. dép. de la Gironde, cour des Aides*, et *Renseignements du vicomte de Gérard.*)

Jean-Baptiste fut mis par Chanlost à la question, et resta infirme toute sa vie. Il mourut le 18 avril 1670, ayant eu onze enfants. (*Livre de raison déjà cité.*)

(3) Antoine Barberin, cardinal, archevêque et duc de Reims, grand aumônier de France, etc. Après la mort du pape Urbain VIII, son oncle, il se réfugia en France, ayant été disgracié comme tous les Barberini par Léon X; mais réconcilié avec ce pontife, il mourut à Nemi, près de Rome, en 1671, âgé de 64 ans. (*Moréri.*)

1646. Le 14 may, François de La Beraudière (1), evesque de Périgueux, mourut a sa maison du Chasteau Levesque (2), et fust enterré a la Cite dans la grande eglise. Son oraison funèbre fut faicte par le R. Père Cloche, recteur des Jesuittes (3), et ne se trouva aux susdicts honneurs le chapitre S. Front pour quelques differens qui estoint entre les deux chapitres. Et le chapitre S. Front feit des honneurs en son particulier deux jours après, ou mons. le president, les consuls et mess. de l'Election assistèrent.

1646. Au mois de mars mourut mons. d'Espernon (4), grand capitaine, et qui avoit eu de grands emplois.

1646. Au mois de mars, je m'en alle en devotion avec Mr. d'Artensec, advocat, à Nostre-Dame de Guaraison, et m'en revins par Tholose et Montauban.

Prise de Domquerque par M. d'Anguien.

1646. Au mois de septembre ou environ, Domquerque fut pris par mons. le duc d'Anguien, ville de grande importance et ou il y a un beau port de mer.

Mort du prince de Condé, premier prince du sang.

1646. Au mois de decembre mourut Henry de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, ayant laissé deux enfans, l'un appellé Mr. le duc d'Anguien, l'aultre Mr. de Conti et une fille mariée avec Mr. de Longueville, à Paris, a son hostel.

---

(1) François de La Béraudière, sieur de Sigon, fils de René, seigneur de Rouet en Poitou, et de Catherine Herbert, fut nommé conseiller au parlement de Paris en 1587 et se maria la même année avec Isabeau des Dormans. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, fut nommé, en 1597, abbé de Nouaillé, évêque de Périgueux en 1612, sacré en 1614 (la prise de possession est du 26 juillet), il mourut le 14 mai 1646, âgé de 90 ans et fut enterré le 23 mai. (*F. P. 32* et *49*. — *Dict. généal. du Poitou par B. Filleau.*)

(2) Château-l'Evêque, commune du canton de Périgueux, résidence des prélats de cette ville.

(3) Jean-Jacques Cloche (*aliàs* de Cloche) entra au noviciat de la compagnie de Jésus, à Bordeaux, le 14 août 1622, il en partit en septembre 1644 pour venir à Périgueux comme recteur du collège ; il fut ensuite recteur des collèges de Limoges et de Pau. (*Renseignements du R. P. A. Denjoy, jésuite.*) Il avait dû succéder à Périgueux au R. P. Ladevize, recteur en 1631.

(4) Inexplicable erreur du chroniqueur. Aucun duc d'Epernon ne mourut en *1646*, car le premier duc d'Epernon était, comme nous l'avons vu, mort en 1642 et le second duc d'Epernon ne devait mourir qu'en 1661. La phrase « grand capitaine et qui avait eu de grands emplois » semble bien s'appliquer à Jean-Louis de Nogaret; peut-être y a-t-il eu quelque transposition dans le texte et la mention relative à l'année 1642 a-t-elle été rejetée à l'année 1646.

Bastisse de la Conteirie.

1646. Mon frère, par la permission de mon père, commença à faire bastir une maison à Crespiat (1) et jouit aussy trois ou quattre ans du revenu dudict bien et des rentes de Limeuil (2), sans conter les obliges levés (3), entre aultres celluy de Larmandie (4), et estant habillé aux despens de la maison tousjours.

Les consuls et scindic de la ville furent cassés par l'autorité de M. d'Espernon.

1647. Le onziesme febuurier, les consuls faicts l'an 1646, dont Mr. Duchaine, advocat du roy, estoit maire (5), furent cassés par l'authorité de Mr. d'Espernon (6), et le scindiquat qu'on avoit engagé à Mr. Chalup, advocat, par un contract signé des consuls et quantité d'aultres habitans, fut remis en la liberté, en vertu de l'ordonnance de Mr. d'Espernon, du nouveau maire qui fut Mr. de Lavaice (7), esleu, d'en creer un aultre qui seroit annuel ou bien qui dependroit des consuls qui seroint en charge.

---

(1) Crespiat serait dans Pissot, mais ni ce nom ni la Conteirie ne figurent dans le Dict. topogr. de M. de Gourgues. La branche de Périgueux de la famille Bessot, bien qu'elle ne fût pas encore noble à cette époque, pouvait posséder des rentes en Limeuil.

(2) Limeuil, commune du canton de Sainte-Alvère, où la famille de Bessot possédait des biens nobles très anciennement, et où résidait la première branche qui fut anoblie.

(3) Les *obliges* ou *oublies* étaient primitivement des pains ronds et plats dus au seigneur; ils s'étendirent plus tard à toute espèce de rente, et finirent par être souvent convertis en deniers. (*Glossaire du droit par Laurière.*)

(4) Maison du bourg de Limeuil. (*Dict. topogr. par de Gourgues.*)

(5) Jean du Chesne, avocat du roi, maire 1646-1647.
Il n'exerça pas longtemps la charge de maire, car on lit dans Chevalier de Cablanc, qu'il eut pour successeur le 11 février 1647 Jean Girard de Langlade, écuyer, seigneur de La Vaysse, conseiller du roi. Peut-être est-ce le même que Jean du Chesne (ou son fils), lieutenant civil et criminel en 1605, et époux de Marthe de Muguet.

(6) « M. Duchaisne... y étoit entré par la porte d'honneur... cependant un peu trop de complaisance et de longueurs maladroitement... .... à rendre ses devoirs au gouverneur de Guyenne fut cause que M. d'Espernon alors le destitua. » (*C. C.*)

(7) Jean Girard de Langlade, écuyer, sieur de La Vaysse, conseiller du roi, maire de Périgueux en 1647, *élu* en l'Election le 17 janvier 1635, en remplacement de son père, puis président au même siège, fut baptisé à Périgueux le 30 juillet 1606, comme fils de Geoffroy, écuyer, seigneur d'Eyliac, et de

Pierre, 5e filz.

1647. Le 13 febuurier, ma femme s'accoucha pour la cinquiesme fois d'un enfant que je presente à Pierre Palisse, mon beau-frère, escolier, et à madamoiselle de Laborie, ma sœur. Nasquit un mercredi, entre dix et neuf [heures] du soir, et fut babtisé le 27 febuurier 1647.

Prise de Lérida par Mr. le prince (1).

1647. Lerida, ville frontière de l'Aragon, fut assiégée par mons. le prince, auparavant appelé duc d'Anguien, de la vie de son père.

Desseins de Mr. de Guise sur le royaume de Naples.

1647. Sur la fin de ceste année, la révolte du royaume de Naples, les semences de laquelle avoint esté jettées par les intrigues de Mr. le cardinal de Richelieu, a enfin esclatté en faveur du roy de France. Pour cest effect, un des messieurs de Guise (2) s'estant rendu de Rome à Naples avec beaucoup de difficulté, a este magnifiquement et à bras ouverts receu dans ceste ville. On dict que ce traffic de nouveau s'est faict par un evesque de la maison des Carraffes, a quoy ont aussy notablement contribué Mr. de Barbarin, ensuitte de quoy Capoue a este assiégée par Mr. de Guise.

Suzanne du Peychier. Il épousa par contrat du 3 décembre 1637 Renée de La Borie, fille de Philippe, écuyer, sieur de La Rampinsolle et de Jeanne Broulhet. (*B. N. Mss. Ecoles militaires. Vol. I*, et *Arch. dép. de la Gironde C. 4080*). Il mourut à La Combe, en Eyliac, le 22 septembre 1686. (*Note de M. Cyprien de Langlade.*)

(1) C'est par inadvertance sans doute que le chroniqueur a écrit *prise de Lérida*. C'était *échec devant Lérida* qu'il fallait écrire. On connaît la cruelle exclamation d'un individu qui, un jour où l'on représentait devant le vainqueur de Rocroy je ne sais quelle pièce, faisait du bruit au parterre : Condé, qui avait l'impatience facile, ayant demandé qu'on s'emparât du perturbateur et qu'on l'expulsât, l'autre, en s'esquivant, s'écria : *On ne me prend pas. Je m'appelle Lérida.*

(2) Henri de Lorraine IIe du nom, duc de Guise, etc., pair et grand chambellan de France, né le 4 avril 1614, mort le 2 juin 1664, sans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avait épousé à Bruxelles, le 11 novembre 1641, Honorée de Glimes, veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, comte de Bossu, et fille de Geoffroy, comte de Grunbergh. (*Moréri.*)

Sur l'expédition de Naples qui ressemble à un chapitre de roman d'aventures, on peut consulter, outre les *Mémoires du duc de Guise*, le recueil de documents qu'ont publié deux érudits orléanais de haute valeur, M. Jules Loiseleur et M. Baguenault de Puchesse.

Arrentement de l'hospital de La Cueille.

1647. Au mois d'octobre environ, Mr. de Saint-Pierre, de la maison de Chanteirac (1), après avoir passé contract avec messieurs les deffiniteurs de l'hospital et tous aultres qui y pouvoint estre interessés, arenta a perpétuité l'hospital de La Cueille (2), i joignant le cimetière de la Cité, faisant la condition meilleure de l'hospital, le tout pour le commencement de la fondation des missionnaires en ce diocèse et pour l'hospital susdict destiné pour la commodité des pauvres. Il a faict accomodder pour le mesme usage des eglises desertes dans le mesme cimetière.

1648. L'employ de la Catalogne qui avoit esté donné à Mr. le prince a esté redonné à Mr. le comte de Harcourt et l'employ d'Italie parlant mesme sourdement d'attaquer le Milannois a esté donné à M. le prince; l'employ de la Flandre demeurant tousjours à Mr. le duc d'Orléans, accompagné du mareschal de Ransau (3) et du grand maistre de l'artillerie, Mr. de La Mailleraye (4).

---

(1) Jean de La Cropte, archiprêtre de Chantérac, fils de Charles, chevalier, seigneur de Chantérac, etc., et d'Isabeau d'Auzaneau : il était en grande relation avec Saint-Vincent de Paul. Il mourut dans un âge avancé le 20 août 1715. (*Saint-Allais XI, p. 90.*)

(2) L'hôpital de La Cœuille, ainsi appelé du nom de son principal bienfaiteur, Jean de La Cœuille, de Montanceix, était situé au nord du cimetière de Périgueux. (*Renseignement de M. Hardy, d'après les A. M. P. BB. 17*; et *Les Antiquités de Vésone, par Taillefer.*)

(3) Josias comte de Rantzau, maréchal de France, né le 18 octobre 1609 dans le Holstein, mort à Paris le 4 septembre 1650. Il entra au service de la France en 1635; arrêté sur des soupçons de trahison le 27 janvier 1649, il fut mis en liberté le 22 janvier 1650. Il avait perdu à la guerre un œil, un bras, une jambe et une oreille, ce qui fit dire dans son épitaphe :

Epitaphe du maréchal de Rantzau.

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts,
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars ;
Il dispersa partout ses membres et sa gloire :
Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur ;
Son sang fut en ces lieux le prix de la victoire
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Charles Beys.

(4) Charles de La Porte duc de La Meilleraye, maréchal de France, fils d'un modeste avocat, naquit en 1602 et mourut en 1664. Il épousa : 1° Marie Ruzé d'Effiat, 2° Marie de Cossé-Brissac.
On sait que la véritable forme du nom de terre de Charles de La Porte est La *Meilleraye*. On sait aussi que Tallemant des Réaux a consacré à ce cousin-

Pensées d'establissement de nouveaux sièges par les partisans.

1648. On parloit fort de l'érection d'un siège presidial à Nontron (1) qui revient à très grand prejudice de ceste communaulté, aussy bien que le presidial de Libourne et l'Election de Sarlat. M. Ychen y travailloit fort. Enfin, les partisans l'ont tousjours emporté par dessus l'equité et justice, ne contant pour rien l'interet des peuples (2).

1648. Tous les officiers de France furent privés de tous leurs gages et droicts, ce qui revient a un très grand prejudice aux officiers de finance particulièrement.

M. de Guise fut arresté prisonnier au milieu de ses conquestes de Naples par l'Espagnol.

1648. Mr. de Guise, plein de courage et s'ennuyant des delices de la cour romaine, ayant traffique du coste de Naples et taché d'oster ce royaume au roy d'Espagne par ses addresses, feit tant que i estant allé après s'estre desrobbé de Rome qu'il fut receu magnifiquement et à cœur ouvert dans Naples et receut presents du peuple, lequel, comme il est inconstant et brutal, le quitta au bon besoing comme il alloit secourir quelque place voisine assiégée par les Espagnols, et enfin, prins prisonnier et ramené à Naples pour servir de jouet ou il avoit receu complimens, argent et toute sorte de bon traittement et recogneu comme souverain.

1648. A la quinzainne de Pasques, la procession du Buguo, re-

---

germain du cardinal de Richelieu — lequel le poussa beaucoup ; le népotisme n'a-t-il pas été de tous les temps ? — une de ses plus intéressantes historiettes (T. II, p. 216). On peut rapprocher des révélations du grand anecdotier quelques passages bien curieux aussi des *Mémoires* de Puységur sur le maréchal duc de La Meilleraye. Voir notamment le récit de sa querelle avec Gassion à Gravelines, 1644. (Tome II, p. 21 de l'édition, déjà citée, de 1883.)

(1) Cela arriva quelques années plus tard. Quand Périgueux tomba au pouvoir des Princes, les sièges royaux furent transportés à Nontron, où ils restèrent de 1651 à octobre 1653. (*Monographie de Nontron, par R. de Laugardière, p. 85.*)

(2) N'est-ce pas là une protestation d'honnête homme, un cri de justice et de charité ? Et combien d'autres sentiments généreux se montrent sans s'étaler jamais dans ces pages d'un chroniqueur auquel s'applique si bien le mot de Tacite : *Vir antiquæ probitatis !*

venant de devotion de Cadouein (1) de veoir le Saint suaire, un plein batteau de personnes, femmes, filles et hommes, se perdit à Limeuil, soixante et dix personnes ou environ, et pour le soulagement de ces ames, les religieux de l'abbaye de Cadouin se mirent incontinent en prieres et recitèrent l'office des morts, et tout l'ordre de Cisteaux feit aussy des prieres pour eux, les susdicts religieux l'ayant escrit à Paris.

Les penitens bleus, 1648, feirent faire le portal de leur chapelle avec des balustrades par dessus, en remettant, du consentement du chapitre, les autels qui y estoint auparavant aux deux costés.

Jehan, sixiesme filz.

1648. Ma femme s'accoucha pour la sixiesme fois, le 3 de novembre, une heure après minuict, d'un enfant, lequel je presente au frère de ma femme le plus jeune, Jehan Palisse, et à ma tante d'Egliseneufve. [Les ceremonies de l'eglise furent remises jusques en l'année 1665 par le defaut de Jehan Palisse, ne c'estant jamais presanté pour le fayre baptiser, et en ladite année 1665, mon beau frère Jehan Charon, advocat (2), et ma niepce de Chassenac (3), en la place de ma sœur, le presentèrent à baptesme.]

1648. Au mois d'octobre, M. Bessot le vieux (4), de Cadouin, et son fils, juge de Moulières ensemble, deux de ses enfans ne restant,

---

(1) Le Bugue, canton de l'arrondissement de Sarlat, sur les bords de la Vézère; la forme patoise *lo Buguo* était employée par les gens parlant français aussi bien que par l'administration jusqu'à la fin du XVIIe siècle. — Cadouin est un canton de l'arrondissement de Bergerac, célèbre par son pèlerinage motivé par le *Saint-Suaire*, encore conservé dans sa vieille église, dont les cloîtres gothiques sont connus de tous les archéologues.

(2) Jean Charron, écuyer, sieur de La Real, fils de Denis et de Jeanne de Jay, était cousin-germain de l'auteur. Comme il épousa, en 1636, Anne de Salleton, fille de Jean, receveur des tailles et de Jeanne du Bourg, il semble difficile d'expliquer comment il put devenir son beau-frère. (*F.P. gén. Charron.*)

(3) Marguerite de Chalup, fille de Jacques, écuyer, avocat du roi au présidial, et d'Isabeau de Bessot; femme de François de Tourtel, sieur de Chassenac, conseiller du roi.

(4) Le 1er janvier 1645, baptême à Cadouin de Jean Bessot, fils de Jean, juge de Moulières, et de Suzanne Ribière.
Le 1er mai 1686, sépulture de M. Me François Bessot, sieur de Farfal, veuf d'Isabeau Martin et âgé de 69 ans, donc né vers 1617. Un Raymond Bessot dut épouser, peu avant 1615, une Marthe Lafaurie (*Communication de M. l'abbé Goustat d'après les registres paroissiaux de Cadouin, dont les actes de sépulture ne remontent qu'à 1664.*)

qu'une fille et un frère du juge de Moulières le plus jeune, decedèrent à Cadouin.

1648. Messieurs du parlement de Paris, consyderant les misères de la France à cause de la guerre et l'exces des tailles qui accabloint le royaume, feirent relascher au peuple la huictiesme des tailles pour la ditte année, et pour l'an 1649, le roy rabattit sur la France dix millions qui reviennent à une cinquiesme de toutes tailles, subsistances et aultres impositions extraordinaires, le tout par les soings du parlement a la grande chambre, duquel estoit un grand personnage et fort zelé pour l'utileté publique et le bien de la France, nommé Mr. Brouxel (1), a la louange duquel fut faict le sonnet suivant :

Sonnet sur M. Brouxel, conseiller au parlement de Paris, faict l'an 1648.

La plus haulte vertu doibt ceder à la tienne
Et je n'en cognoi point qu'on luy puisse esgaller.
Des Grecs et des Romains, la sagesse ancienne
Revit en ta personne et te vient signaller.

Toutefois, elle prend le tiltre de chrestienne,
Et chacun est d'accord qu'on ne peut l'esbranler.
Telle ne fut jamais ceste vertu payenne,
De celluy qui pour Rome a voulu s'immoler.

Un illustre consul mourut jadis pour Rome,
Et le Tybre pleura la mort de ce grand homme,
Qui volust que son sang paya sa liberté.

La France, grace aux dieux, quoyque en die le Tybre,
Parle plus haultement de sa felicité,
Puisque de Brouxel vit et que la France est libre.

[On lit en marge et au bas de la page 27 du manuscrit] :

La declaration du roy touchant le rabais des tailles pour l'an 1649 de la cinquiesme fut verifiée le 24 d'octobre 1648 au parlement et ailleurs ou l'on a de coustume.

---

(1) Pierre Broussel, fils de Jacques, sieur de Bazencourt et de Marie Hemon, fut conseiller clerc au parlement de Paris, puis doyen de sa grande Chambre. Il épousa Marie-Marguerite Bousserat, et fut enterré le 17 septembre 1654. (*Bib. nat. Dossiers bleus. 139*). Après la Fronde, où il joua un grand rôle comme gouverneur de la Bastille en 1649 et prévôt des marchands en 1651, il fut exilé. Consultez sur l'auteur de la *Journée des barricades* les notes des *Mémoires* du cardinal de Retz (édition Hachette, collection des Grands Écrivains) à la rédaction desquelles un de nous a pris part.

M. le cardinal Mazarin, italien et principal ministre d'Estat, descheut en ce temps la presque de tout son pouvoir et risqua sa vie aussy bien que Mr. le chancelier Seguier, et parce que par le commandement de la royne on avoit prins divers conseillers du parlement et entre aultres le president Potier (1) et Mr. Brouxel, le peuple de Paris s'arma et les fallut rendre sans leur faire aulcun mal, et les suisses du roy essuièrent la furie de ce peuple, en ayant esté tués assez bon nombre, environ la saison de l'esté.

Épitaphe sur Marie de Medicis, régente de France et mère de Louis 13.

La France m'a veu naistre, Florence est mon berceau.
J'e pour gendres deux roys, pour fils un clair flambeau,
Qui de mille rayons esclatte dans l'histoire.
Parmy tant de bonheur (2), qui le pourra bien croire,
Je suis morte en exil, Cologne est mon tombeau ;
Vieille université de la terre allemande,
Si jamais un passant curieux te demande
Le funeste récit des maux que j'e soufferts,
Dis : Ce triste cercueil chetivement enserre
La reine dont le sang regne en tout l'univers,
Qui n'eut pas en mourant un seul poulce de terre.

Commencementde guerres de Paris et du Parlement.

1649. La declaration du roy de l'an 1648 ayant este enfreinte en

---

(1) René Potier sieur de Blancmesnil, président à mortier aux enquêtes du Palais. Son oncle, l'évêque de Beauvais, Augustin Potier, grand aumônier de la reine Anne, parut un moment, en 1643, contrebalancer la puissance de Mazarin, et fut mis en avant par le parti des *Importants* allié à celui des *Dévots ;* mais Mazarin l'emporta et le renvoya dans son diocèse. Les Potier, déçus dans leurs espérances, se jetèrent dans le parti de l'opposition ; M. de Blancmesnil, un des plus ardents dans ce parti, car personne ne déblatérait plus dans le parlement, fut arrêté avec le *bonhomme* Broussel ; ce fut là sa seule gloire. Il intrigua dans quelques conjurations avec la princesse Palatine, mais joua un rôle fort effacé. Son cousin germain Nicolas Potier, sieur de Novion, après avoir figuré avec les mécontents, sut s'arranger à temps avec la cour et devint premier président.

Michelet marque René dans ses jugements à l'emporte-pièce de ces trois épithètes : « pur, utopiste, fou. » Pur, c'était certainement un honnête homme, puisqu'il ne tira rien de la Fronde ; fou, c'est trop dire, il n'était que fort original, d'après Guy Patin, qui était son ami.

Il était fils de Nicolas Potier, sieur d'Ocquerre, secrétaire d'Etat sous Louis XIII, et de demoiselle Barré de Cousteau ; il épousa sur la soixantaine une demoiselle de Grimonville de La Meilleraye dont il n'eut qu'une fille non mariée.

(2) Il y avait d'abord *malheurs* qui a été barré.

divers articles, le parlement, qui n'avoit pas discontinué de s'assembler, mena grand bruit pour l'aproche des gens de guerre qui estoint aux environs de Paris, ou ils faisoint grand ravage. Sur quoy la cour donna arrest pour informer de toutes les violences des soldats et que les capitaines en seroint responsables, a peine de la vie, s'ils ne se presentoint. Le second article fut le parti des tailles contre lequel le parlement se roidit si fort et tant de murmures à Paris que la reine regente, le roy, Mr. le (*sic*) Mazarin et tout le reste du conseil quittèrent Paris a minuict, la veille des Roys. Ensuitte de quoy Mr. le prince, prenant le party du roy pour Mr. de Mazarin, principal ministre d'Estat, affin qu'il ne quittat le royaume comme servant de pretexte à l'esmeute du parlement, on se mit en essay d'assiéger les Parisiens, le parlement transferé à Montargis et les aultres cours divisées ailleurs, comme la chambre des comptes et la cour des aydes, a quoy personne n'obeit, au contraire. La cour de parlement donna arrest contre Mr. le Mazarin, luy enjoignit de vuider le royaume dans huict jours, et à faulte de ce faire, permis à toute sorte de personnes de luy courir sus comme a un perturbateur du repos public et ennemy de la France. Après quoy, le parlement commença d'armer pour la deffence et pour empescher les courses de M. le prince qui vouloit retrencher tous les vivres à Paris, a quoy s'offrirent pour le susdict parlement Mr. de Conty (1), mescontent, frere de Mr. le prince, avec Mr. de Longueville, son beau-frère, Mr. le duc d'Elbeuf (2), avec quatre de ses enfans, Mr. de Bouillon, mescontent, la recompense de Sedan ne luy ayant esté encore donnée, Mr. de La Mothe Haudencourt (3), qui avoit este vice-roy de Catalogne, Mr. de Ven-

---

(1) Armand de Bourbon, prince de Conti, comte de Pézenas, naquit en 1629 et mourut à Pézenas le 21 février 1666. En 1654, il avait épousé Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, et fut gouverneur de Guyenne, puis, l'année suivante, général des armées françaises en Catalogne. (*Moréri.*)

(2) Charles de Lorraine II du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, comte d'Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le 5 novembre 1657, âgé de 61 ans, ayant eu de Catherine-Henriette, légitimée de France (fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qu'il avait épousée en février 1619,) Charles de Lorraine III du nom, duc d'Elbeuf, et plusieurs autres enfants. (*Moréri.*)

(3) Philippe de La Mothe Houdancourt, duc de Cardonne, comte de Beaumont-sur-Oise, vice-roi et lieutenant-général des armées du roi en Catalogne, maréchal de France; après la perte de Lérida, il fut arrêté et conduit dans le château de Pierre Encise, à Lyon, d'où il ne sortit qu'au mois de septembre 1648, après que son innocence eût été pleinement justifiée au parlement de Grenoble. Le roi le fit une seconde fois vice-roi de Catalogne au mois de novembre 1651. Il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23 avril 1652, et défendit pendant cinq mois cette place contre les meil-

dosme (1), avec ses enfans, tous pour le parlement, Mr. de Brouxel fut pourveu dans ce changement du gouvernement de la Bastille, avec son fils, qui estoit enseigne au regiment des gardes, auquel on donna la lieutenance.

1649. Depuis, le roy, voulant rompre le coup et les desseins du parlement, ordonna, par une declaration et manifeste dressé contre le parlement, une convocation d'estats indit[tée] à Orléans au mois de mars de la ditte année, et pour cest effect, Mr. de Bourdeille receut une despesche par les mains de Mr. d'Espernon, lequel, dans ce trouble, escrivit à la pluspart de la noblesse, laquelle vint en asses petit nombre et fut faicte l'ouverture desdicts Estats, le 2 de mars, par M. Boudy (2), procureur du roy, accompagné des deux advocats du roy, es presences de Mr. de Bourdeille. Le lieu de l'assemblée ayant esté transferé dans la salle de l'audience du presidial, au lieu que les estats avoint accoustumé de s'assembler à la salle de l'evesché. Mr. de Sarlat, accompagné de ses deputtés de l'eglise et du tiers estat, se rendit aux Estats et emporta sur le chapitre cathedral, par la division d'icelluy avec les vicaires generaux depuis la prise de possession qu'il feirent pour Mr. Brandon, evesque de Perigueux (3), la presidence, laquelle le chapitre cathedral luy vouloit disputter en l'absence de nostre evesque, qui est president nay aux estats de la province. Pour le clergé, furent nommés nonobstant la brigue de quelques particuliers au chapitre cathédral : pour Perigueux,

---

leures forces d'Espagne. Il avait épousé Louise de Prie, fille de Louis, marquis de Toucy, et de Françoise de Saint-Gelais de Lusignan, dont il eut un fils mort jeune et plusieurs filles, et mourut à Paris le 24 mars 1657. (*Moréri*.)

(1) César duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, naquit en 1594 et mourut à Paris en octobre 1665. On sait combien il se mêla aux intrigues politiques sous le règne de Louis XIII, spécialement avec son fils, le duc de Beaufort, comme chef de la faction des Importants. Il épousa Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur (*Dict. de Lalanne*.)

(2) *Sic* pour Bodin.

(3) Philibert Brandon était fils d'Antoine, conseiller du roi, trésorier de France à Moulins, maître ordinaire en la chambre des comptes, et de Charlotte Gayant. Il fut conseiller du roi au parlement de Paris le 18 février 1622, et épousa Marie-Charlotte de Ligny, fille de Jean, maître des requêtes, et de Charlotte Séguier, dont il eut Antoine Brandon, capitaine au régiment des gardes du roi, décédé en 1674. Une fois veuf, il entra dans les Ordres, fut nommé évêque de Périgueux le 28 septembre 1648, puis sacré à Pontoise la même année, et prit possession de son siège le 23 mars 1649. (*Bib. nat. Mss. Pièces originales 492*; *Dossiers bleus*.)

Mr. Brandon, evesque, et Mr. Seuuin (1), evesque de Sarlat; pour Mrs. de la noblesse, Mr. de S. Aluere (2) et Mr. de Bidue (3) que Mr. d'Espernon feit nommer sus une lettre portée de sa part par Mr. de La Roche, capitaine de ses gardes (4), qui en sollicita toute la noblesse qui s'estoit rendue en ville; pour le tiers estat de Perigueux, fut nommé Mr. Alexandre, advocat, sieur de la Roulandie; pour Bergerac, Mr. Chillaud, lieutenant general (5); pour Sarlat, Mr. Brousse (6). Lesdicts estats n'avoint esté tenus depuis l'an 1614, soubs Louis 13.

---

(1) Nicolas de Sevin, abbé de Saint-Vulmar, fut nommé évêque de Sarlat à la suite de la démission de Jean de Lingendes; il fut coadjuteur du vénérable Alain de Solminihac à Cahors, puis son successeur en 1658, et mourut en 1678. (*Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon*, 2e *édition*, n° *369*.) On a publié, dans le *Bulletin* de la Société des Études du Lot, le testament de ce prélat. La famille de Sevin (à Agen) possède son portrait.

(2) Emmanuel Galiot de Lostanges (fils de Jean-Louis et d'Elisabeth de Crussol d'Uzès) chevalier, marquis de Sainte-Alvère, baron de Saverdun et du Vigan, seigneur de Puydarèges. Bidonnet, de Milloles, sénéchal et gouverneur du Quercy, fut institué héritier universel par le testament clos de Jean-Louis, son père, du 18 juillet 1617. Il était capitaine d'une compagnie de chevau-légers, en 1635. Louis XIII lui écrivit, le 14 mars 1636, pour lui ordonner de se rendre en diligence à son armée d'Italie, avec sa compagnie. Il reçut plusieurs autres lettres du même prince, et il fut nommé avec le seigneur de Beduer son cousin, et député par la Noblesse du Périgord, le 2 mars 1649, pour aller à Orléans, où le roi avait convoqué les Etats-Généraux. Il épousa, le 25 juin 1648, Claude-Simonne Hébrard de Saint-Sulpice Pelegri, dame du Vigan, La Mothe, Cassel, etc., veuve de Guyon, comte de Clermont-Touchebœuf, et testa en 1678. (*F. P. 149 f° 37.*)

(3) Jean-Louis de Lostanges, chevalier, comte de Beduer, capitaine commandant le régiment de Candale-cavalerie. Il était fils de Louis-François, baron de Beduer dans le Haut-Quercy et de Jeanne de Marquessac. Il avait épousé Françoise de Gourdon de Genouillac, et fut député de la Noblesse du Périgord en 1649 (*St-Allais, généalogie Lostanges, XIV, p. 99.*)

(4) Ce gentilhomme est mentionné dans *l'Histoire de la vie du duc d'Espernon* par Guillaume Girard (Paris, 1655, in-f°). Nous regrettons de ne pouvoir fournir sur lui de précises indications.

(5) Pierre-Front de Chillaud, écuyer, seigneur d'Adian, était fils du premier mariage d'Hélie de Chillaud, juge royal de La Linde, et d'Anne de Jay, lequel se remaria en 1636 avec Jeanne de Tours, veuve de messire Jacques Dauroux, maire de Bergerac, et décéda en août 1646. Pierre-Front succéda à son père comme lieutenant-général de Bergerac (provisions du 24 mars 1647), dont il fut nommé maire en 1670; il était conseiller d'Etat depuis 1660. Il mourut âgé de 86 ans le 9 octobre 1709, laissant d'un mariage contracté le 27 décembre 1655 avec Marie du Lyon de Belcastel (veuve d'Emmanuel de Roux, écuyer, seigneur de Campagnac, fille de Jean, écuyer, et de Madeleine de Lusignan), un fils, Hélie, installé lieutenant-général en mars 1710, et qui mourut le 23 décembre 1711. (*F. P. 48. — Archives municipales de Bergerac. — Arch. dép. de la Gironde, enreg. des Edits royaux à la cour des Aides.*)

(6) Pierre Brousse (fils de Raymond de La Brousse et de Marguerite Bridat, fille de Pierre Bridat, greffier en chef à Sarlat, assassiné, en 1577, par les factieux de la Religion pendant les guerres civiles). Avocat au

Le parlement d'Aix, en Provence, se declara pour le party du parlement, en ce qu'il se saisit du comte d'Ales, leur gouverneur pour le roy (1), du duc de Richelieu (2) et d'un intendant. Cela fut executté à l'occasion de ce que M. le comte d'Ales essaya de se rendre maistre dans la ville y faisant glisser des trouppes à un certain jour que le peuple estoit à quelque procession qui tailla en pièces tous leur soldats, et s'asseura de leur personne, cassa les jurats de la ville et mit en leur place leurs predecesseurs, créa gouverneur M. le comte de Caches, grand seigneur du pais (3), qui fut recognеu en ceste qualité par toute la province.

Au parlement de Bourdeaux verifièrent avec quelques modifications [*ces trois mots ont été ajoutés en marge*] la declaration du parlement de Paris donnée en faveur du peuple au mois d'octobre touchant le rabais des tailles. Au mois de febuurier, interdirent les jurats comme creatures de Mr. d'Espernon et feirent inhibition et deffenses par un arrest a toute sorte de personnes de faire aulcune levée de gens de guerre que les commissions ne fussent enregistrées au greffe de la cour.

1649. Madame de Longueville s'accoucha d'un fils à Paris qui fut

---

parlement de Bordeaux, épousa le 31 décembre 1600, Jeanne de Gonet. Il fut pourvu de l'office de lieutenant-criminel au siège de Sarlat, sur la résignation de son père, le 4 février 1603, et reçu le 3 mai suivant. Il se trouva en qualité de syndic-général aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614, et aux Etats tenus à Périgueux en 1649, et résigna son office à son fils Jean, en 1638. Il fut aussi conseiller du roi, enquêteur par provision du 14 novembre 1615, obtint lettres de confirmation et d'anoblissement en tant que besoin, pour lui et ses enfants, au mois de mars 1650 ; il fut également capitaine au régiment de Sauvebœuf par commission de l'an 1651. (*F. P. 125.*)

(1) Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, puis duc d'Angoulême, fils de Charles de Valois comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, et par conséquent petit-fils du roi Charles IX et de Marie Touchet, fut nommé, dans l'automne de 1637, gouverneur de Provence en remplacement du maréchal de Vitry. Voir sur son administration que troublèrent tant d'orages, l'excellente *Histoire de la ville d'Aix* par J. de Haitze (en cours de publication dans la *Revue Sextienne.*)

(2) C'était un fils d'Henry du Plessis (frère aîné du grand cardinal) qui s'appelait Armand-Jean de Wignerod du Plessis, duc de Richelieu. Il n'avait alors qu'une vingtaine d'années et allait épouser, le 26 décembre 1649, Anne Poussart, veuve de François-Alexandre d'Albret, sire de Pons.

(3) Le comte de Carces appartenait à la famille de Pontevès, une des plus anciennes de Provence. Peiresc, dans une lettre du 8 janvier 1636 (Correspondance avec les frères Dupuy, tome III, 1892, p. 429), s'exprime ainsi : « M. le comte de Carces, dont le pouvoir de lieutenant de Roy a esté vérifié et publié à l'audience depuis hier, est parti [d'Aix] cejourd'huy... »

presenté à Mr. de La Mothe Haudencourt et fut appellé Charles de Paris (1).

1649. Le 20 mars arriva en ceste ville Mr. l'archevesque de Tolose revenant de la cour (2) et fut logé à l'evesché à la prière et recommandation de Mr. Brandon qui le suivoit, lequel arriva dans Perigueux a sept heures du soir, surprenant toute la ville par son entrée le 21 mars 1649. Mr. de Fonpitou (3) receut ledict sieur archevesque au nom de Mr. Brandon, evesque de Perigueux.

Arrivée de Mr. Brandon, evesque de Périgueux.

1649. M. Philibert de Brandon, successeur de Mr. François de la Beraudière, prit possession reelle de son evesché le 23 mars. C'est pourquoy s'estant mis en chemin dans son carosse, revestu en evesque, messieurs de la Cite le furent recueillir jusques à la croix qui est entre les deux villes, Mr. l'abbé de Peirouse (4) portant la parolle, accompagné de trois ou quatre chanoines. Ce que voyant, M. Bran-

---

(1) Charles Paris d'Orléans II° du nom, duc de Longueville, et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, né le 25 janvier 1649, fut tué au passage du Rhin le 12 juin 1672, sans avoir été marié, dans le temps qu'il allait être élu roi de Pologne. (*Dict. de Lalanne.*)

(2) L'archevêque de Toulouse était alors Charles de Montchal qui avait succédé, en janvier 1628, à Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, et qui mourut le 22 août 1651. Charles de Montchal, qui était un docte prélat, fut remplacé par un prélat encore plus docte que lui, l'illustre historien du Béarn, Pierre de Marca. Outre ses *Mémoires* (1718, 2 vol. in-12), Montchal a laissé d'intéressantes lettres qui ont été publiées les unes par M. Eug. Muntz. (Le Puy, 1882), les autres par M. Léon G. Pélissier (Rome, 1886). Les lettres écrites par Peiresc à Montchal figureront dans la série du recueil consacré aux *Lettres à divers*.

(3) Pierre Alexandre, sieur de Fonpitou, conseiller au présidial de Périgueux, épousa Galienne Romanet, dont il eut Catherine, qui fut tenue sur les fonts baptismaux le 6 janvier 1630 par Hélie Alexandre, sieur de Fonpitou (dont il a été parlé plus haut), et qui fut nommée, en 1667, supérieure du couvent de la Visitation, qui était une seconde maison de famille pour les Alexandre. Il eut aussi un fils qui hérita de sa charge de conseiller au présidial.

Galienne Romanet mourut le 30 octobre 1642 et fut inhumée dans le nouveau couvent de la Visitation, à la fondation duquel son mari avait contribué ; quant à lui, il entra alors dans les ordres sacrés, devint directeur spirituel de cette communauté, official et grand-vicaire de Périgueux ; il fut enterré à l'hôpital de la Cœuille le 20 févier 1657. (*La Visitation à Périgueux, par C. Condaminas*, et *notes particulières de notre même confrère.*)

(4) L'abbaye de Peyrouse (commune de Saint-Saud, canton de Saint-Pardoux-la-Rivière) dont les ruines sont dans un complet et fâcheux abandon, dépendait de l'ordre de Cîteaux. Son abbé était alors Nicolas II de La Brousse, fils de Thibault, sieur de Puyrigard, chevalier de l'Ordre, et d'Antoinette du Mazeau. Il mourut en 1674. (*Bulletin de la Société archéologique du Périgord.*)

don mit pied à terre et marcha droict a la parroisse de la Cite, ou le neveu de Mr. Jonjay (1), en qualité de curé, fut le recueillir par-dessus les degrés de l'église, dans laquelle il entra pour y adorer le S. Sacrement, quy estoit exposé à raison de l'oraison de quarante heures, qui avoit este inditte en ce lieu pour demander à Dieu la paix et particulière pour le royaume et generalle pour tous les princes chrestiens. Après avoir faict la prière, il fut habillé pontificalement, et les chanoines avec le cœur le conduisirent devant la porte de l'eglise, ou il fut harangue de la part du chapitre par Mr. le grand archidiacre de Beaufort (2), à laquelle il repartit sur le champ. Après cella, avant entrer dans l'eglise, on luy feit prester le serment, suivant les formes accoustumées, de conserver les droicts et prérogatives de l'eglise, ce qu'il promit en disant : *Juro et promitto*, a genoux sur le *Te igitur* et croix. Après quoy on le mena devant la porte du cœur, laquelle ayant [été] fermée par ceremonie de l'eglise, il heurta par deux fois, après quoy on le mena au grand autel, ce pendant que le bas cœur chantoit des motets de rejouissance et que l'on a accoultume de chanter en telles solemnités. Du cœur on le mena derrière le grand autel dans un lieu destiné à ceste fin, ou tous les evesques prennent possession par ceste ceremonie; puis dict la messe basse et donna à la fin la benediction, et ayant reprins les habits pontificaux, et fut reconduict par le chapitre au lieu ou l'on l'avoit prins, qui est dans sa chapelle qui sert a present de parroisse de la Cité.

Le mesme jour, trois heures après mydy, il fut receu en qualité d'abbé dans S. Front. C'est pourquoy le chapitre et le bas cœur l'estant venu prendre dans la salle de l'evesché, il descendit dans S. Front jusques à la porte du cœur ou Mr. Meredieu le vieux, doyen du chapitre, l'arengua au nom de tout son chapitre, et pareillement Mr. Brandon luy respondit et puis entra dans le cœur, et fut conduict au grand autel ou il feit la prière durant demy heure presque, cependant que la musique chantoit le *Te Deum* et aultres antiennes accoustumées. De là il fut conduict au chapitre pour prendre posses-

(1) M. Jonjay dut devenir curé au commencement de 1647, ou à la fin de 1646. Il succéda à M. Breuilh, et fut remplacé par M. Coutegent, docteur en théologie, archiprêtre de la Quinte vers le milieu de l'année 1654. (*A. M. P. GG, 10, 11.*)

(2) François de Jay (deuxième fils de Pierre de Jay, seigneur de Beaufort,) et de Marguerite de Marquessac), prêtre, grand et premier archidiacre en l'église Saint-Front de Périgueux (*F. P. 145*) où il fut enterré le 3 février 1688. (*A. M. P. GG, 75, f° 63.*)

sion de la première place en qualité d'abbé pour recueillir les voix et avoit droict d'opiner le premier, ce que estant faict, il s'en revint dans le cœur revestu seulement d'un surpelis des le beau commencement, et entendit les complies qui furent chantées en musique, à la fin desquelles il donna la benediction et fut reconduict dans la chambre par les chanoines.

1649. Mr. Filibert de Brandon, evesque de Perigueux, honnora de sa presence nostre congregation le jour de l'Annonciation. Mr. Damelote (1), de la maison du sieur evesque, y prescha, lequel avoit esté maistre de mon frère.

1649. Le 6 auuril, Mr. de Perigueux ayant prins les parolles des deux chapitres qui avoint quelques differens pour les processions et aultres poincts, obligea Mrs. de S. Front de venir en procession le mardy de Pasques à la Cité, et luy mesme y vint pour entendre le sermon de la paix, à la fin duquel tous ensemble allèrent a l'eglise des R. P. Jacobins faire une station ; après quoy Mrs. de la Cite les conduisirent jusques à la porte de Taillefer, et ceux de S. Front s'en retournèrent dans l'eglise avec le peuple, ce qui servit comme d'une esperance d'une bonne et sincère réunion entre les deux chapitres.

Grande inondation.

1649. Au moys de janvier, il feit une trez notable inundation de toutes les rivières. L'Isle n'en fut pas exempte, ayant faict un grand degast aux fauxbourgs de la ville et abbatu les murailles du cimetière et du jardin et près de Mr. Duchaine, juge mage, pour se faire passage, et dit on que l'eau avoit monté a pardessus le pont de Bergerac, quoyque très hault.

Convoquation du premier synode de Mr. Brandon, evesque.

Le 13 avril 1649, monsieur de Perigueux convoqua le synode qui fut bien si beau que on n'avoit jamais rien veu de pareil, s'y estant trouvé en procession, laquelle commencea a S. Front, le chapitre de

(1) Denis Amelote, docteur en théologie, prieur de Champdolant, supérieur de l'Oratoire, naquit à Saintes le 15 mars 1606 du mariage de Méry Amelote, écuyer, et de Madeleine Goy. Il mourut à Paris en 1678. Il fut grand vicaire de Monseigneur de Brandon en 1648, auquel, il avoit enseigné la théologie, ainsi qu'à son frère de Bassencourt. On a de lui de nombreux ouvrages de

la Cité estant venu en procession pour reaccompagner leur evesque dans l'eglise cathedralle. Il s'y trouva donc près de quatre cent prestres qui venoint tous deux à deux, les archiprestres estans tous avec leur prestres et distinguez par des estoles. Tous les religieux y assistèrent aussy, et M. l'evesque venoit revestu pontificalement à la fin des deux chapitres. Estant arrivé à l'eglise, il dict la messe du S. Esprit pontificalement, à la fin de laquelle Mr. Damelote, de la maison, feit une predication sur la dignité des prestres et encore autres deux les deux jours suivans, mons. de Perigueux ayant faict durer son sinode trois jours pour cognoistre ses brebis et proffiter de ceste cognoissance pour la reformation de tout le diocèse.

Paix de Paris et du Parlement.

1649. La paix tant desirée de tous les bons François fut conclue la sepmaine saincte à l'avantage du Parlement. Mr. de Bruxel ayant este adjoinct pour le maniment des finances à Mr. de La Melleraye, ensemble tous les princes des deux partis furent recompensés. Mr. le prince protecteur de Mr. le Mazarin quitta à Mr. de Beaufort le gouvernement de Bourgogne, et en contrechange, on luy a donné l'admirauté ; Mr. de Longueville a eu tous les regimens qui estoint à Mr. le Mazarin pour messieurs ses enfans; Mr. de Bouillon a eu la vicomté de Roussillon en souveraineté; Mr. de Turenne, son frère (1), le gouvernement de l'Alsace; Mr. de La Mothe-Houdencourt la viceroyauté de Catalogne, avec la duché de Cardonne. La paix generale ne se pouvant conclure si promptement, Mr. le prince a este declaré generalissime de l'armée de Flandres, qui debvoit estre composée de trente mille hommes et de dix mille chevaux. On donnoit le commandement de l'armée de Catalogne à Mr. de Bouillon et Mr. de La Mote, laquelle devoit estre de douze mille fantassins et huict mille chevaux.

---

théologie, et particulièrement des ouvrages contre le jansénisme, ainsi que le *Rituel* du diocèse de Périgueux. (*Bibliographie saintongeaise, par Rainguet*, et *Bibl. nat. Mss. Pièces originales, Vol. 53.*) Voir sur Amelote la *Bibliographie oratorienne* du P. Ingold, et diverses communications faites en l'année 1892, au *Bulletin de la Société hist. et arch. du Périgord.*

(1) Henri de La Tour vicomte de Turenne, maréchal de France, naquit en 1611 et fut tué par un boulet le 27 juillet 1674. Il avait épousé en 1653 Anne de Caumont, fille du duc de La Force.

Violence de Mr. d'Espernon dans le palais. — Mr. de Sauvebœuf prit les interets de Mrs. de Bourdeaux. — Prise du Chasteau-Trompette. — Demolissement de Puipaulin, maison à M. d'Espernon.

1649. En suitte de la paix de Paris, M. d'Espernon ayant choque M. Daffis (1), president au parlement, et faict demolir quelque moulin a poudre et taché d'interrompre le commerce, empeschant la descente des viuures, allarma tellement le parlement et la ville qu'ils s'unirent pour s'opposer aux violences de leur gouverneur, lequel augmenta leur mesco[nte]ntement et les obligea de prendre un chef et lever des trouppes pour assiéger la ville de Libourne, dans laquelle M. d'Espernon avoit faict commencer une citadelle, après avoir desarmé tous les habitans d'icelle. Mr. de Chambarot, gentilhomme Limosin (2), fut le chef de ce party et fut posé le siège devant Libourne, le 21 may 1649; lequel Mr. d'Espernon feict lever le 26 may, ayant avec luy le regiment de Crequi, le regiment de la marine et partie du regiment de Guienne et aultres volontaires du corps de la noblesse a qui il avoit escrit singulierement, a ceux qu'il croioit estre ses plus affectionnes. Enfin, le siège fut levé très ignominieusement pour le parlement de Bourdeaux. Mr. de Chambarot, chef de ce parti, fut des premiers qui furent tués, le reste s'estant mis à la fuitte et s'en estant noyé beaucoup en fuiant, leur canon enlevé par le victorieux qu'il avoint faict venir de Bourdeaux, et la garnison de Libourne fortifiée d'hommes et de munitions. La citadelle de Libourne

(1) Guillaume d'Affis baron de Langoiran, seigneur de Goudourville, fils de Jean et de Catherine de Louppes, sa première femme. D'abord conseiller au parlement de Toulouse, il succéda, en 1638, à son père comme président à mortier au parlement de Bordeaux, et mourut sans postérité en septembre 1653, après avoir joué, pendant les troubles de sa province un rôle diversement apprécié par les historiens. (*Statist. de la Gironde II, 163;* et *Parlement de Bordeaux par Communay.*)

(2) Benjamin de Pierre-Buffières, marquis de Chambaret (*aliàs* Chambret), fils de Louis et de Marie de La Noue, remariée au maréchal de Thémines, fit partie, quoique de la R. P. R., de la maison militaire de Louis XIII. Il fut tué de trois coups de pistolet, sous Libourne, le 26 mai 1649; cependant la *France protestante* (édition des frères Haag) le fait vivre jusqu'en 1684, ce qui est d'autant plus erroné, qu'il était déjà âgé en 1649. (*Communay, dans ses Notes sur l'Ormée à Bordeaux*, et *Histoire du Parlement de Bordeaux, par Boscheron des Portes.*)

Il épousa Louise Aubéry, fille de Benjamin Aubéry du Maurier, ambassadeur, née en 1614 et tenue au baptême par les Etats-Généraux de Hollande et la princesse douairière d'Orange; elle mourut en 1672. (*Nobil. du Limousin, par Nadaud.*)

fust eslevée, dit-on, sur les ruines d'un hospital et d'une eglise; ensuitte de quoy, le parlement de Bourdeaux ayant esté interdit par l'ordre du conseil, les huissiers, craignant de faire leur charge en signifiant l'interdiction du conseil, Mr. le duc d'Espernon se rendit à Bourdeaux et dans le palais mesme, ce qui effraia un peu le parlement et obligea messieurs de luy deputter Mr. le procureur du roy (1) pour luy dire que on s'estonnoit fort de son arriuuée et avec armes dans un lieu de paix et avec ordre de luy dire de leur part qu'on ne donneroit point d'audience aux huissiers qu'il ne fut sorti du palais, ce qu'il fut obligé de faire. Et ayant commandé qu'on luy amenast du Chasteau-Trompette deux pièces de canon, elles furent soudainement arrestées par la foule du peuple et des bourgeois, partie desquels faisoint mine auparavant d'approuver son procedé. Cependant que M. d'Espernon, par le conseil de ses amis, quitte Bourdeaux avec desordre et grandement injurié à sa sortie; le parlement donne arrest toutes les chambres assemblées que, nonobstant l'interdiction du conseil signifiée, très humbles remonstrances seroint faictes au roy sur ce subject, et que cependant ils continueroint a rendre justice. Après quoy les huissiers se retirèrent, et le parlement songea plus que jamais à sa conservation et generrallement de toute la ville de Bourdeaux, et pour se retirer plus facilement de dessoubs l'autorité de Mr. le duc d'Espernon, ils songèrent à assiéger le Chasteau-Trompete, dans lequel il y avoit grosse garnison. Le capitaine quy y commandoit s'appelloit Mr. Daumont (2) et bonne provision de viuures et de toutes munitions de guerre, nonobstant quoy on assiège le chasteau, et pour y mieux réussir, le parlement faict dresser une batterie sur les pilliers de tutele (3) pour abattre toutes les deffences

---

(1) Jacques de Pontac, comte de Belhade, seigneur de Montplaisir, était fils de Jean, dont il a été parlé plus haut. Il succéda, en 1643, à son père dans la charge de procureur général. Sa femme, Jacquette-Finette d'Alesme, fille de Toussaint, conseiller au parlement de Bretagne, et de Paule de Pontac, lui apporta la baronnie de Belhade ou Balade, dans les Landes, qui avait appartenu à une autre famille du Périgord, les de Lanes, barons de La Roche-Chalais. Belhade fut érigé en comté en 1654, pour les services que J. de Pontac rendit à la cause du roi durant les troubles de l'*Ormée*. (*Le Parlement*, *déjà cité*, et *Arch. de La Valouze*.)

(2) Fonteneil, dans son *Histoire des mouvements de Bordeaux*, et Boscheron des Portes, dans l'*Histoire du parlement de Bordeaux*, l'appellent du Hautmont. Il appartenait peut-être à la famille périgourdine de ce nom, qui possédait La Garde dans Beaussac et avait embrassé le protestantisme. Dans ce cas, il pourrait être fils de Moïse de Hautmont, écuyer, sieur de La Garde, et de Judic de La Porte.

(3) Les Piliers-de-Tutelle, ruines d'un temple romain consacré à la déesse *Tutelle*, dont il ne reste plus aucun vestige.

du chasteau et tout ce qui pouvoit endommager la ville. Cependant la garnison tire grande qua[n]tité de coups de canon et y fut tué quelques personnes, au nombre de sept ou huict. Pendant ces entrefaictes, Mr. de Sauvebœuf (1), gentilhomme, arrivé depuis peu de la cour, avec ordres secrets de Mr. de Beaufort, vint en Periguord et mesmes dans le paréage, faisant semblant de les vouloir soubslever et leur laissant en passant quelques papiers volans pour les obliger à suiuure le parti du parlement, ce qui d'abord ne feit aulcun effect, et luy cependant, par artifice pour amuser les armes de Mr. d'Espernon, prit la poste et se rendit à Bourdeaux toute la nuict pour eviter les embusches qu'on luy pourroit avoir dressées de la part de Mr. d'Espernon, ou il fut très bien receu du parlement et de toute la bourgeoisie. Cependant, Mr. le marquis de Lusignan (2), qui s'estoit declaré asses de temps auparavant, tenoit la campagne avec une compagnie de cavalerie et de l'infanterie aussy, avec lequel aussy se joignit pour le parlement le marquis de Teaubon (3), avec une

(1) Charles-Antoine de Ferrières, chevalier, marquis de Sauvebœuf, premier baron du Limousin par sa première femme, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant-général de ses armées, fils de Jean, baron de Sauvebœuf, Pontbreton, et de Claude des Cars. Il épousa : 1° en 1625, Marguerite de Pierre Buffières, veuve du marquis de Châteauneuf; 2° par articles du 25 mars 1635, Marie-Claude de Rousiers, dame de Chéronnac et Longoussat, fille de feu François sieur de La Motte-Chéronnac et de Françoise de La Roque-Senetzergues, dame douairière des Bories. (*B. N. Mss. Pièces originales 1132*, et *F. P. 160*. — *Nobiliaire du Limousin*.)

Il servit tout d'abord la cause du Parlement et des Princes. Déguisé en chasseur, il traversa le Périgord et fut reçu en audience solennelle au parlement de Bordeaux, où il prêta serment comme général des armées du roi (*sic*) dans l'étendue du ressort. Il s'empara du Château-Trompette et fut surnommé *Sauve-Peuple* par les Bordelais. (*Hist. du parlement de Bordeaux*.) Le vicomte Paul de Chabot prépare une histoire de la maison de Ferrières et en particulier de notre célèbre marquis de Sauvebœuf.

(2) C'était François III de Lusignan, fils de François II de Lusignan et de la Périgourdine Jeanne d'Escodéca de Boisse. Il joua dans la Fronde bordelaise le rôle le plus actif et fut en plusieurs occasions le général des révoltés. Voir dans l'opuscule : *De la fondation de la Société des bibliophiles de Guyenne* (*p. 34*), la mention d'une mazarinade qui semble aujourd'hui perdue et intitulée : *Récit des exploits de M. le marquis de Luysignan durant les troubles de Bourdeaux et de la Guyenne, pour servir à l'Histoire*. (Bourdeaux, par Guillaume de La Court, imprimeur du Roy et de son Altesse, 1651, in-4°.) François de Lusignan figure dans bien d'autres mazarinades. Voir, sur ce personnage, sur son père et ses aïeux, sur sa femme (Anne de Montpezat), sur son fils (Armand, mort à Agen, sans postérité, le 19 janvier 1684), divers renseignements dans le *Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire de l'Agenais*, de la page 175 à la page 223, *passim*.)

(3) Charles de Rochefort de Saint-Angel, marquis de Théobon, captal de Puchagut, seigneur de Monneins, en Périgord, né en 1593, fils de Charles de Rochefort, baron de Saint-Angel et d'Elisabeth de Royère. Il avait épousé, le 30 octobre 1616, Jeanne d'Escodéca de Boisse, fille d'Hector et de Marie de Ségur, dame de Pardaillan (*Plaquettes Gontaudaises, n° 6, f° 54*). Il joua un rôle des plus importants pendant les derniers temps des guerres de reli-

compagnie de cavalerie. Tout lequel secours feit continuer le siège du Chasteau-Trompete, lequel enfin fut pris au mois de septembre ou environ 1649 (1) par Mr. de Sauvebœuf, par capitulation, Mr. Daumont, capitaine, estant sorti avec l'espée, aprehendant l'effect de la mine, laquelle estoit preste à jouer, comme on luy feict veoir avant la capitulation, Mr. de Sauvebœuf l'aiant traitté avec grande bonté et generositté dans sa sortie, après laquelle il se rendit dans Cadillac (2) pour rendre tousjour service a un mesme maistre. Après quoy, on demolit aussy Puipaulin (3), maison à M. d'Espernon en propre et fut vendu tout ce qui estoit dedans.

[*Les deux lignes qui suivent et qui viennent dans le texte à la suite du passage précédent ont été barrées.*]

Mr. de La Meilleraye, nepveu a feu M. le cardinal de Richelieu, decede à Paris au mois de novembre 1649.

Paix de Bourdeaux. — Garnison dans Perigueux par les ordres de Mr. d'Espernon.

1650. Ensuitte de tous ces desordres de Bourdeaux, messieurs du conseil, voyant les grandes consequences et suites de ceste guerre dans laquelle ils se perdoint quantité de monde qui pouvoint servir

---

gion. Gouverneur pour les huguenots de Sainte-Foy, dont il s'était emparé, il refusa d'assister au traité par lequel le duc de La Force rendit cette ville à Louis XIII. Il testa le 13 décembre 1658. (*Hist. de Libourne, par Guinodie, III, p. 10 et 11.*) Sur ce Théobon et sur sa famille, voir divers renseignements dans le texte et dans les notes du *Livre de raison de N... de Lidon, sieur de Savignac*, publié dans *Deux livres de raison de l'Agenais*, par Tamizey de Larroque. (Alph. Picard, Paris, 1892, gr. in-8°.)

(1) Le Château-Trompette capitula le 18 octobre 1649, et les troupes en sortirent le 19. (*Notes de M. D. de Boisville.*) La garnison comprenait 260 hommes, non compris les malades. (*Histoire du parlement de Bordeaux.*)

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bordeaux où se trouve le château des ducs d'Epernon converti en maison centrale de détention pour les femmes. Un érudit, qui s'est occupé beaucoup de l'histoire du parlement de Bordeaux et de la Fronde bordelaise, avait l'intention de publier une *Chronique du château de Cadillac pendant un siècle* (1550-1650), chronique qui aurait été formée de mille et mille renseignements empruntés à toute sorte d'imprimés du XVIe et du XVIIe siècle, et surtout à toute sorte de documents inédits.

(3) Voir, sur la maison appelée Puypaulin, le très remarquable ouvrage de M. Léo Drouyn : *Bordeaux vers 1450. Description topographique* (1875, in-4°.) Voir, encore, *si parva licet componere magnis*, une note des *Mazarinades inconnues* (fascicule IV des *Plaquettes Gontaudaises*, Bordeaux, 1879, p. 134).

le roy, soit du costé des troupes que Mr. d'Espernon avoit receu de Paris, qui consistoint en dix ou douze regimens d'infanterie et de cavalerie faisant près de dix mille hommes, soit aussi du costé du parlement qui se croioit bien fondé dans sa legitime defense, porterent le roy a accorder la paix par sa bonté à la ville de Bourdeaux, soustraiant laditte ville du gouvernement de Mr. d'Espernon, levant pareillement l'interdiction du parlement avec une amnistie generale de tout ce qui s'estoit passé d'un costé et d'aultre. Et le parlement eut cest avantage que tous ceux de la noblesse ou aultres personnes qui avoint servi M. d'Espernon peussent decliner la jurisdiction du parlement. Fut aussi arresté l'avantage du parlement que tous les forts et nommément la citadelle de Libourne, cause de la guerre, seroint entièrement rasés et demolis. Apres quoy tous les regimens estants licenties par les ordres de Mr. d'Espernon, le regiment de Picardie vint hiverner dans Perigueux (1); vingt compagnies et dix du mesme regiment s'en allèrent aussi à Sarlat pour avoir la tout quartier d'hiver, et y eut aussy en d'aultres endroicts du Periguord d'aultres regiments de cavalerie composés d'Alemans. Tous les lieux circonvoisins de Bourdeaux furent quasi tous bruslés pendant la durée de ceste guerre, Larmon (2) et La Bastide (3), par les troupes de Mr. d'Espernon, Podensac (4) par les troupes du parlement. Mrs. du parlement, pour tesmoigner une partie de leur recognoissance et des obligations qu'ils avoint a feu Mr. de Chambarot, leur premier general, qui estoit decédé honorablement au levement du siege de Libourne, luy feirent faire une oraison funèbre dans S. André, avec un service solemnel pour le repos de son ame, auquel tout le parlement en corps assista le 18 janvier 1650. La pluspart des maisons de Mrs. de la cour furent gastées ou bruslées. Un gentilhomme

---

(1) « Le régiment de Picardie, fort de 30 compagnies, vint en ville, ce qui causoit une grosse dépense à la communauté. » On alla se plaindre au duc d'Epernon; mais le sieur « de Pauliac, qui commandoit alors ce régiment..., commença à faire mille menaces contre la ville. » Des désordres s'en suivirent, qui furent apaisés grâce à Mgr Brandon, M. d'Artensec et M. Godervilliers, capitaine à ce régiment, « si dévot, qu'on dit qu'il faisoit tous les jours 7 heures d'oraison. » (*C. C.*)

(2) Lormont est une commune du canton de Carbon-Blanc. A Lormont, naquit Richard II, roi d'Angleterre.

(3) La Bastide, située, comme Lormont, sur la rive droite de la Garonne. fait depuis quelques années partie de la ville même de Bordeaux.

(4) Podensac, situé en amont de Bordeaux, est un canton de cet arrondissement.

nommé Mr. de Choupes (1) vint mettre en possession la garnison le 17 janvier 1650, et disoit on qu'il commandoit 5 regimens.

Mort du roy d'Angleterre.

1650. L'Angleterre, qui avoit dessein de se mettre en République, s'ennuiant de tenir si longtemps leur roy en prison, le portèrent à cest excès de barbarie que de le faire condamner par quelque chambre basse, authorisée par la haulte, à avoir la teste tranchée; ce qui fut executté. On dict que le president de ceste chambre estoit un sergent.

Emprisonnement des princes.

1650. Mr. le prince et M. de Conti, son frère, et Mr. de Longueville furent arrestés prisonniers par ordre du roy (2), lequel fut executté par Mr. de Villequier (3) touchant la personne de Mr. le prince et par Mr. de Guitaud (4) et de Comminges (5) touchant Mr. de Conti et de Longueville. Ils furent conduicts au lieu de Vincenes en carrosse.

---

(1) Sur Aimard, marquis de Chouppes, lieutenant-général d'artillerie en 1643, plus tard gouverneur du Roussillon, puis de Belle-Isle, nous ne voyons rien de mieux à citer que ses propres *Mémoires* qui parurent pour la première fois en 1753 (in-12) et qui ont reparu de nos jours, par les soins de M. C. Moreau, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (1861). On ignore la date précise de la naissance et du décès de celui qui fut, pendant la Fronde, un des meilleurs lieutenants de Condé, et on est obligé de se contenter de ces deux dates approximatives : né vers 1612, mort vers 1673.

(2) *Voir Relation inédite de l'arrestation des Princes* (*18 janvier 1650*) *écrite par le comte de Cominges* (extrait de la *Revue des questions historiques* du 1er octobre 1871). Paris, grand in-8e. S'il nous était permis de joindre aux curieuses anecdotes réunies dans cette brochure une anecdote de notre temps, nous dirions que le marquis de Lasteyrie, membre de l'Assemblée constituante, homme distingué s'il en fut jamais, ayant été chargé par l'annotateur et éditeur d'offrir sa plaquette à l'historien des Condé, celui-ci se récusa ou, pour mieux dire, fit, en riant, semblant de se récuser, s'écriant : comment voulez-vous que j'ose présenter au duc d'Aumale un travail dont le titre est si compromettant : *l'arrestation des Princes?*

(3) Antoine d'Aumont de Rochebaron, marquis d'Isle et de Villequier, né en 1601, mort en 1669, tour à tour capitaine des gardes du roi, lieutenant-général (1644), maréchal de France (1651), gouverneur de Paris (1662), duc et pair (1665).

(4) François de Cominges, comte de Guitaut, mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 12 mars 1663, âgé de 82 ans.

(5) Gaston Jean-Baptiste de Cominges, seigneur de Saint-Fort, de Fléac et de La Réole, si célèbre sous le nom de comte de Cominges, naquit en 1613, il était fils de Charles de Cominges et de Marie de Guip. Il était, depuis 1644, lieutenant de la compagnie des gardes du corps de la reine-mère, com-

Changement de chancelier.

1650. Après l'emprisonnement de Mrs. les princes, Mr. de Seguier, chancelier, soubconné d'estre de la maison de Mr. le prince, fut privé des sceaux et fut mis en sa place Mr. de Chasteauneuf (1), qui avoit demeure si longtemps retenu prisonnier dans la citadelle d'Angoulesme, et ce par les intrigues de madame de Chevreuse (2).

Demolissement de l'halle du Coudere.

1650. Le 29 mars 1650, l'hale du Coudere fut démolie; la raison principale de la demolition d'icelle estant que le regiment de Picardie, qui estoit en garnison pour lors dans Perigueux, s'en estoit saisi et y faisoit corps de garde, ce qui revenoit a grande incomoditté a toute la ville, particulièrement a ceux qui habitent ce quartier. Mr. le lieutenant general Duchaine (3) fut le premier qui commença a

---

pagnie dont le capitaine était son oncle sus-nommé, le comte de Guitaut. Sa biographie, très détaillée, précède la *Relation* citée plus haut. Un de nos compatriotes, M. J. J. Jusserand vient de publier en Angleterre, et en langue anglaise, un ouvrage important sur le comte de Cominges considéré comme ambassadeur à la cour de Charles II (Londres, 1892, in-8°).

(1) Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, né en 1580, mort en 1653, avait été déjà garde des sceaux de 1630 à 1633. Tous les mémoires du temps s'occupent de son double ministère.

(2) Marie de Rohan duchesse de Chevreuse, née en 1600, morte le 13 août 1679. Fille d'Hercule, duc de Montbazon, épousa, en 1617, le connétable de Luynes, et peu après la mort de celui-ci (1621), Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Elle commença alors une vie de galanterie et d'intrigues qui la força de se réfugier en Angleterre. A la mort de Richelieu, elle reparut à la cour, et jouit quelque temps de toute la faveur d'Anne d'Autriche; mais ses menées contre Mazarin la firent de nouveau éloigner, et, dès lors, elle se trouva mêlée à toutes les conspirations ourdies contre lui avant et pendant la Fronde, par le duc de Beaufort, la duchesse de Montbazon et le coadjuteur, qui devint l'amant de sa fille, et qui, dans ses mémoires, nous a retracé de main de maître ses honteuses et misérables intrigues. (*Dict. de Lalanne*). Voir, sinon comme complète contre-partie, du moins comme plaidoyer réclamant le bénéfice des circonstances atténuantes, le livre du galant philosophe Victor Cousin, intitulé *Madame de Chevreuse*, qui a mérité d'avoir d'aussi nombreuses éditions que plusieurs de nos romans à la mode.

(3) François-Philibert du Chesne, chevalier, vicomte de Montréal, seigneur de Montaut, Labatut, et le Breuil, lieutenant-général et juge mage de Périgord, épousa en premières noces, le 12 mai 1639, Marianne de Thinon, fille de Pierre de Thinon, seigneur de Fléat, lieutenant-général au sénéchal de Périgueux. Il acheta de son beau-père sa charge pour 70,000 ", et se remaria le 29 octobre 1678 avec Catherine d'Aubusson, fille de Jean, chevalier, seigneur de Beauregard et de Jeanne de Loudat (*F. P. 128*). François-Philibert était fils de Jean, avocat du roi au présidial de Périgueux et d'Antoinette de Jehan. (*A. D. I.*)

demolir, après quoy plusieurs aultres personnes s'enhardirent et poursuivirent la ruine jusques à l'entier demolissement, et le tout fut faict sans appeller aulcun magistrat politique ; neantmoins, personne ne s'en formalisa beaucoup, fors le maire et les consuls, attendu l'utilité publique et le consentement tacite de tous les habitans. Le regiment de Picardie demeura en garnison dans Perigueux deux mois huict jours, et la ville leur donna quatre mille francs pour les obliger à sortir.

Septiesme filz.

Le 20 avril 1650, ma femme s'acoucha, jour de mercredy, d'un enfant pour la septiesme fois, entre trois et quatre [heures] après mydy, lequel je presenté à M. de Laborie, mon beau-frère, et à ma tante de Sensenat (1).

Enlevement du bagage et equipage de Mr. de La Valete par Mr. de Bouillon. — Arrivée de madame la princesse dans Bourdeaux, conduitte par Mr. de Bouillon en cette ville.

1650. Quelques jours après que messieur les princes furent arrestés, Mr. le duc de Bouillon se rendit dans ses terres, en Guienne, pour divertir les desseins qu'on pouvoit avoir sur sa personne. Son arrivée d'abord bailla jalousie à Mr. le duc d'Espernon, lequel pourtant luy envoya un gentilhomme de sa part, après en avoir receu un aultre de la part de Mr. de Bouillon, lequel, pour persuader qu'il n'avoit aulcun dessein contre le repos de l'estat et service du roy. Quelques jours après son arrivée, il feit enregistrer sa declaration par devant le seneschal de Brive et par devers Mr. de Foule, lors intendant dans ceste province, comme quoy il ne desiroit armer en [aucune] façon du monde. Mais la grande foule de noblesse qui le visitoit et qui l'accompagnoit dans la visitte de ses terres, les conferences qu'il avoit avec Mr. le duc de La Rochefoucaud (2), mescontant et disgracié

---

(1) Anne Petit, deuxième femme de Denis Charron, écuyer, seigneur de Sencenat, qui s'était converti au catholicisme. (*F. P. 128*.)

(2) François, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, naquit en 1613 et mourut à Paris en mars 1680 ; il avait épousé Andrée de Vivonne dame de La Châteigneraye. S'étant attaché à Anne d'Autriche, il fit de l'opposition à Richelieu, ce qui lui valut huit jours de Bastille et l'exil. Pendant la Fronde, il suivit le parti des Princes et fut blessé sous les murs de Paris. Ses *Maximes* et ses *Mémoires* sont dans toute bibliothèque sérieuse. Voir la

du roy pour avoir taché de surprendre Poitiers et Saumur, le rendes vous qu'il se donneront à Marqueissac (1) au mois de may ou environ, feirent cognoistre qu'ils avoint quelque dessein, lequel parut encore plus clair, lorsque Mr. le duc de Bouillon et de La Rochefoucaud, avec sept ou huict cent gentilhommes, furent au-devant de madame la princesse jusques dans l'Auvergne, laquelle ils menerent au chasteau de Turene (2) avec son fils que elle ammenoit avec elle; ce qui obligea M. de La Valete, creé general des trouppes de Guienne soubs Mr. d'Espernon, qui s'estoit desja saisi de Bergerac à cause du pont et avoit envoyé divers regimens a Beaumont (3), Tremoulat (4), La Linde (5) et aultres lieux qui avoisinoint la vicomté de Turene, de mander a nostre maire de luy tenir deux pièces de canon pour contrequarrer les desseins de Mr. de Bouillon. Ensuitte de quoy, Mr. de La Valette, ayant eu advis que Mr. de Bouillon avoit dessein de traduire madame la princesse du costé de Bourdeaux, il feit avancer son armée du costé de Terrasson, passant par Sendreux (6) et Rouffignac (7) pour empescher qu'on ne se saisit du pont de Terrasson (8) pour passer la Vesere, ou il sejourna quatre ou cinq

---

complète notice sur cet homme politique et littéraire, mise en tête de l'édition de ses *Œuvres* qui fait partie de la collection des *Grands écrivains de France*, et où ont paru quelques lettres inédites qui étaient conservées dans les archives de M. Pol du Rival, à Cahusac, seigneurie des La Rochefoucauld, et patrie d'un érudit dont le nom est cher au Périgord comme à l'Agenais, Martial Delpit.

(1) Marqueyssac, repaire noble de la commune de Saint-Pantaly-d'Ans, (canton de Savignac-les-Eglises), ayant haute justice sur plusieurs paroisses.

(2) Dans le département de la Corrèze, autrefois Bas-Limousin. Sur le château et la vicomté de Turenne, voir les renseignements donnés par l'*Art de vérifier les dates*.

(3) Beaumont-du-Périgord, canton de l'arrondissement de Bergerac. Bastide fondée dans la seconde moitié du XIIIe siècle par Luc de Terny, officier anglais; sa châtellenie comprenait huit paroisses.

(4) Trémolat, commune du canton de Sainte-Alvère; monastère de l'ordre de Saint-Cybard d'Angoulême.

(5) Canton de l'arrondissement de Bergerac. Edouard II, roi d'Angleterre, y bâtit une bastide auprès d'une paroisse de ce nom. Sept paroisses dépendaient de sa châtellenie. (*Dict. top. de la Dord. par de Gourgues.*) Voir, sur cette ville, le volume de notre savant confrère, M. l'abbé Goustat : *La Linde*. (Périgueux, imp. Dupont, 1884, in-8°.)

(6) Sendrieux, ancienne ville close, commune du canton de Vergt. On trouve aussi écrit *Cendrieux*.

(7) Commune du canton de Montignac-sur-Vezère, appelée jadis Rouffignac-de-Lair, et actuellement Rouffignac-de-Montignac.

(8) Canton de l'arrondissement de Sarlat. Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît dont la juridiction s'étendait sur plusieurs villages.

jours. Après quoy, ayant sceu que Mr. de Bouillon avoit faict faire devant Limeuil un pont de bateaux et faict passer madame la princesse et rendue audict Limeuil son armée, prit sa marche du costé de Tenon (1), puis à Plasac (2) et Rouffignac et à Monclar (3) et Clermon (4), ou il coucherent. De quoy Mr. de Bouillon ayant eu advis, partit de Limeuil avec une belle troupe de cavalerie et quelque infanterie a dessein de combattre les armes de Mr. le general de La Valette, ce qu'il ne peut faire si avantageusement qu'il avoit esperé, parce que Mr. de La Valette, informé que Mr. de Bouillon talonnoit de pres leur armée, donna ordre à son arrière-garde et à son bagage de partir des la minuict pour se rendre a Bergerac ou il pretendoit aller en grand diligence, craignant que Mr. de Bouillon ne s'en saisit; lesquels neantmoins furent surpris et attaqués au lieu de La Monsie (5), ou ils furent deffects, et le bagage et equipage de l'armée enlevé et pillé, c'estime a plus de cent mille frans net. Le general ayant perdu son buffet et pierreries, et les aultres capitaines y ayant aussy perdu la plus grand part de ce qu'il avoint butiné sur la campagne, les gens de Mr. de Bouillon avoint aussy demonté à Brive quatre vingt ou cent cavaliers qui suivoint, disait-on, madame la princesse avant son arrivée à Turene, le tout au mois de may 1650. De Limeuil, madame la princesse vint coucher a Verg et alla passer l'eau à Mauriac (6), et après avoir passé par ses terres de Coutras (7), arriva le 31 may dans la ville de Bourdeaux, avec le conten-

---

(1) Thenon, canton de l'arrondissement de Périgueux, ancienne ville close.

(2) Plazac, commune du canton de Montignac, dont l'évêque de Périgueux était co-seigneur avec le baron de Segonzac. (*Chroniqueur du Périgord, II, 179.*)

(3) Montclar, commune du canton de Villamblard; son château avait juridiction sur neuf paroisses. Souvent ce nom revient dans nos annales périgourdines. — Il y a aussi un *Montclar* en Agenais dont le nom revient également souvent dans le *Livre de raison de N... de Lidon, sieur de Savignac*, déjà cité.

(4) Clermont-de-Beauregard, commune du canton de Villamblard : ancienne ville close. Consulter *Villamblard et Grignols* par E. Garraud. (*Paris, Dumoulin, 1868, in-8°.*)

(5) La Monzie réuni à Montastruc, commune du canton de Bergerac.

(6) Repaire noble sur les bords de l'Ille, dans la commune de Douzillac, qui appartenait aux Taillefer depuis le xive siècle. La princesse de Condé s'y arrêta en 1649. (*Villamblard déjà cité, p. 79.*)

(7) Coutras, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Libourne, au confluent de l'Ille et de la Dronne; dépendant de l'ancien duché de Fronsac.

tement de tout le peuple de Bourdeaux, nonobstant l'artifice duquel on s'estoit servi, luy ayant fermé les portes du Chapeau-Rouge et du Caillau, lesquels Mr. de Lusignan feit rompre accompagné de beaucoup de bourgeois et aultre menu peuple. Elle fut logée à la rue S. Catherine, chez Mr. le president de Lalane (1), et Mr. de Bouillon, au bout de la mesme rue. Elle fut le lendemain de son arrivée au palais, et presenta une requette par laquelle elle pretendoit se mettre soubs la protection du roy et de la cour. Mr. de Bouillon en presenta une aultre et luy fut donné six sepmaines de delay pour se justifier envers le roy.

Execution d'un officier de Bergerac.

1650. La mesme année 1650, le parlement de Bourdeaux feit trencher la teste a un nommé Loiseau (2), juge criminel de Bergerac, prevenu de divers crimes horribles, quoiqu'il se voulut aider de la protection du gouverneur.

---

(1) Sarran de La Lane, président à mortier au parlement de Bordeaux, fils de Lancelot et de Finette de Pontac. Il était « le troisième de son nom, revêtu de père en fils de ce haut grade (président), il comptait déjà (en 1639) dix-neuf années de service. » Il fut destitué en 1640 pour s'être reconnu coupable du *crime de rognure* des bords des pièces d'or, puis rétabli en 1644 dans sa charge et non sans difficultés, car le premier arrêt rendu contre lui, par contumace il est vrai, l'avait condamné à mort. (*Histoire du parlement de Bordeaux.*) Il avait épousé Marie-Thérèse de Mons. (*Archives de La Tresne*, analysées par notre savant, autant qu'obligeant, confrère M. Léo Drouyn.)

(2) Dans les *Annales historiques de la ville de Bergerac* on lit : « — 1645 — Messire Jacques Loyseau, conseiller et lieutenant criminel pourveu par lettres du 1er février 1641, fut décapité par arrest du parlement de Bordeaux. » Jacques Loyseau pouvait être fils, ou de Jacques Loyseau, lieutenant criminel en 1610, ou de Guillaume Loyseau, chirurgien ordinaire du roi, qui avait extrait une balle de la poitrine d'Henri IV. Il pouvait être frère de Guillaume Loyseau, lieutenant criminel en 1635. Quant à lui, il fit partie des douze ôtages envoyés à Nérac pour la garantie de l'exécution d'un arrêté du 15 juillet 1629 du duc d'Epernon, relatif à la démolition des fortifications de la ville. (*Renseignements de MM. Charrier, Labroue et Dupuy, de Bergerac*). Il fut premier consul de Bergerac en 1637 et en 1638, puis maire en 1641. (*id.*) Lors de la surprise de cette ville par les Croquants, il eut une conduite très digne; il avait, du reste, rempli plusieurs fois des missions de confiance. (*Bulletin de la Société hist. et arch. du Périgord, déjà cité.*)

Elisabeth de Lacoste, demoiselle, est indiquée comme sa veuve dans un procès pendant le 5 août 1651, devant le parlement de Bordeaux, entre elle et Marguerite Petit, veuve de Nailhars Lasserre, et le sergent Bouchard. Elle demandait qu'un arrêt du 31 décembre 1647 fût cassé, arrêt dont la minute n'existe plus malheureusement. (*Notes de M. D. de Boisville d'après les Arch. dép. de la Gironde, B. 822.*)

Arrivée du duc de Pigneranda, Espagnol, en ceste ville.

Le 8 juin 1650, arriva en ceste ville le duc de Pigneranda (1), ambassadeur du roy d'Espagne, plenipotentiaire à Munster, pour la paix generalle. Il avoit couché à Riberac et avoit son passeport du roy pour s'en retourner en Espagne. Il fut harangué par Mr. de Pieihardi (2), maire, de la part de la communaulté ; il fut logé ches Mr. Baudon l'aisné (3).

1650. Le 16 juin vint en ceste ville Mr. de La Meilleraye (4), marechal de France et grand maistre de l'artillerie, accompagné de Mr. de Comminges et aultres volontaires et de ses gardes. Mr. de Perigueux

---

(1) Voici comment Montglat dans ses *Mémoires* raconte ce fait, négligé par la plupart des historiens. « L'Archiduc, après la prise de Gravelines, bloqua Dunkerque, par terre et par mer, mais ne le voulant pas attaquer présentement......... il laissa seulement ses vaisseaux à l'entrée du port, et fit faire des forts et des redoutes autour pour empêcher les vivres d'y entrer...... et lors étant pressé par les Princes de France d'aller à leur secours, il y envoya le comte de Fuensaldagne avec une armée. Ce comte..... attaqua Chauny de tous côtés. Le duc d'Elbeuf......... voyant la tête de l'armée tournée contre Chauny se jeta dedans ; mais comme cette ville n'est point fortifiée, et que le comte de Fuensaldagne la battoit rudement, le duc d'Elbeuf fut bientôt contraint de capituler. » Chauny fut repris quelque temps après par le maréchal de La Ferté.

Tallemant des Réaux (*Historiettes*, tome IV, p. 104), reproduisant une lettre écrite par Jean-Louis Guez de Balzac à Conrart sous la signature de Girard, mentionne les politesses du diplomate espagnol pour l'ermite de la Charente : « Adjousteray-je encore à cecy les complimens extraordinaires qu'il reçut, il n'y a pas long-temps, du comte de Pigneranda ? Cet ambassadeur, fameux pour la rupture de la paix de l'Europe, ayant passé à Angoulesme, s'enqueroit, à l'ordinaire des estrangers de ce qu'il y avoit de plus remarquable dans le pays. On luy proposa incontinent M. de Balzac comme la chose la plus rare... ». Entre autres compliments, Pigneranda appela Balzac « une personne si célèbre dans tous les lieux où les grandes vertus sont en estime. »

(2) François de Champagnac, écuyer, seigneur de Puyhardy (fils de Jean de Champagnac, écuyer, sieur du Mas, lieutenant assesseur au présidial de Périgueux, maître des requêtes de l'hôtel de Catherine, sœur de Henri IV et de Marie de Lambert), épousa, le 31 octobre 1632, Almoise Girard de Langlade, fille de Geoffroy, conseiller du roi en l'Élection, et de Marguerite du Peychier de Chaumont. (*Bibl. nat. Carrés de d'Hozier, 165, f° 349.*)

Il fut anobli par lettres patentes enregistrées au greffe du consulat le 15 mai 1655 (*C. C.*)

(3) Bertrand Baudon, avocat, est premier consul en 1636 (*F. P. 50.*) Pierre Baudon est conseiller du roi en l'Élection, en 1650 et 1662. (*Arch. dép. Gir. C. 4080.*) Voir plus loin la note sur le maire de Périgueux.

(4) « Le 30e du moys de juillet de ceste année (1650) M. de La Meilleraye..... estant venu en ceste ville, les corps de ville s'assemblèrent pour luy aller au devant. M. Brandon notre evêque l'alla recevoir à une grande lieüe de la ville, et quantité de bourgeois à cheval ; les six compagnies de la ville se mirent soubs les armes..... M. d'Artensec le harangua.... le sieur maire à l'entrée de la ville lui offrit les clefs...... » (*C. C.*)

le logea ches luy et luy donna a souper; les aultres furent dispersés par les maisons et hostelleries. Il commandoit une armée de quatre à cinq mille hommes.

Prise du Catelet par M. de Turene pour les princes prisonniers. — Guise ayant tenu pour le roy eut exemption de taille pour 5 ans.

1650. Mr. l'archiduc (1) d'un costé et Mr. le mareschal de Turene ayant pareu forts sur la frontière de Picardie entrèrent dans icelle et prindrent Le Catelet et posèrent le siège devant Guise, au mois de juin ; le siège duquel fut levé par le deffault de vivres qui survint a leur armée, les habitans de La Capelle leur ayant pris un grand convoy, duquel ils avoint grand besoing; et à raison de la bonne deffense que feirent les habitans de Guise, la pluspart desquels avoint bruslé leurs maisons, le roy les ennoblissant exempta toute la ville de Guise de taille pour cinq ans (2).

1650. Au commencement de juillet, arrivèrent à Bourdeaux quelques fregattes garnies de gens de guerre qu'on asseura avoir porté une asses notable somme d'argent à madame la princesse et aux Bourdeloys, qu'on accusoit avoir traitté avec l'Espagnol.

Arrivée du roy à Poictiers. — Deputations devers le roy.

1650. Les affaires de Guienne ne s'estans peu pacifier obligèrent le roy a s'en venir de pardeca, ayant pris sa marche de Poictiers a Angolesme, ou il arriva le 25 juillet, et de la se rendit a Aubeterre (3) pour aller de la à Coutras et s'approcher par ce moyen de Bourdeaux. Nostre maire fut deputté et Mrs. du presidial y en deputterent six de leur corps et Mrs. du chapitre deux de chacque corps de chapitre, lesquels se joignirent à Mr. de Perigueux pour se presenter tous

(1) L'archiduc Léopold avait pris, en 1647, le commandement des troupes impériales dans les Pays-Bas, et, après nous avoir enlevé quelques places (Armentières, Landrécies, Courtrai, Lens), allait être battu, à plate couture près de cette dernière ville par Condé (20 août 1647.)

(2) La prise du Câtelet est du 15 juin, la levée du siège de Guise est du 1er juillet et la prise de la Capelle est du 3 août.

(3) Aubeterre-sur-Dronne, canton de l'arrondissement de Barbezieux, appartenait autrefois à l'évêché de Périgueux, bien qu'étant de l'Augoumois.

ensemble au roy. Mr. de Chastillon, second president du presidial (1), portoit la parolle pour le presidial.

Paix de Bourdeaux.

Enfin, après quelques deux mois de siège, la paix fut conclue, les articles principaux de la paix ayant esté envoies de Paris par les soins de monseigneur le duc d'Orléans et du parlement de Paris qui agissoit dans cette affaire par ses deputtés ; et le roy, avec Mr. le cardinal et toute la cour, entra dans Bourdeaux au mois d'octobre, ou pourtant ne fut nommé aulcun gouverneur. Mais Mr. de Selve, lieutenant de Mr. d'Espernon, eut commandement de donner les ordres pour le roy en Guienne pendant la disgrace de Mr. d'Espernon.

Establissement de la confrerie de Nostre Dame des Agonisans à S. Sillain.

1650. Au mois de juillet, par les soings du reverend père Du Bourg, jesuitte (2), fut installée la confrerie de Nostre Dame des Agonisans dans l'eglise de S. Sillain, dans laquelle les prestres religieux et generalement tous les confrères se doibvent rendre lorsque quelqu'un est à l'agonie, ce qui se scaura par le signal accordé de la cloche de la maison de ville, qui frappera sept ou huict coups. La feste de la conception de la Vierge a esté prise pour establir certain jour auxquels tous les confrères peussent gagner indulgence plenière. Il y a seulement obligation de faire une prière tous les jours pour ceux qui sont en l'agonie, et par ce moyen, l'on participera à toutes les prières qui se fairont a ceste intention.

---

(1) François de Simon, écuyer, seigneur de Chastillon, maire de Périgueux en 1651, puis premier président au présidial ; il pouvait être fils de Pierre de Simon, sieur de La Gardie, conseiller au présidial de Périgueux, qui acheta en 1633 à noble Louis Dexans, la maison noble du Masgerent en Saint-Paul-Lizonne, « autrement dicte de Chastillon. » (*Arch. de M. Pasquy Ducluzeau*) et qui avait épousé Anne de La Bermondie. François épousa Jeanne Martin le 29 janvier 1647. (*A. M. P. GG. 114.*)

Il eut Jean de Simon, écuyer, sieur de La Gardie, marié le 18 décembre 1673 avec Philippe de Beaupoil. (*A. D. I.*)

(2) Moïse du Bourg était fils de Dominique du Bourg, sieur du Pérou, de Dion, maire de Saintes en 1598 et 1599, médecin ordinaire de Henri IV, et de Catherine Caillect. Il entra au noviciat des Jésuites à Bordeaux, en 1615, et mourut au collège de Limoges le 3 mars 1662. Ce fut un zélé prédicateur et un laborieux écrivain ; il était de la même famille qu'Antoine du Bourg, chancelier de France en 1525 ; son frère Dominique fut conseiller au parlement de Bordeaux. (*Renseignements du R. P. A. Denjoy, jésuite.*)

Pendant la guerre de Bourdeaux, le chasteau de Vaire (1), tenu par ceux de Bourdeaux, pris par les gens du roy, Mr. le Mazarin feit pendre soubs la hale de Vaire le commandant nommé Richon (2) et Mr. de Bouillon, en contrechange, en feit de mesme dans Bourdeaux au baron de Laquenau (3), prisonnier et commandant le regiment de Navaille.

[*On lit en marge :*] Celuy qui fut pendu a Bourdeaux par l'ordre de M. de Bouillon s'appelloit Canoles, natif de Monpazier.

1650. Le 15 aoust, le regiment de Choupes passa à Perigueux. Après la paix des Bourdelois, la pluspart de l'armée defila en Periguord et y passa le regiment roial, le regiment Mazarin, Paluau, Coudre, Monpensier, Danville, La Meilleraye, de cavalerie et d'infanterie, et douze compagnies d'iceluy hivernèrent à Perigueux et les aultres à Sarlat et en d'aultres petites villes de Periguord.

---

(1) Château de la commune du même nom (canton de Libourne, Gironde), bâti sur une légère éminence de la rive gauche de la Dordogne, qu'il touche. Il appartenait en 1649 pour un tiers à Olive de Lestonnac, femme de Marc-Antoine de Gourgue (son 3e époux) et pour les deux autres tiers à Jean-Jacques de Gourgue, dont le cousin, le capitaine de Gourgue, s'était emparé. Le parlement, comptant sur lui, lui en confia la défense pour résister aux efforts de d'Epernon et envoya des troupes éprouvées. Mais soit dissentiment entre chefs, soit trahison de de Gourgue, le château ne put tenir long-temps, et les Épernonistes, après avoir pillé l'église et tué le curé, s'en emparèrent. (*La Guyenne militaire par Léo Drouyn.*)

(2) N..... Richon, sieur de La Roudière, fils de Jean de Richon et de Catherine Mercade, né à Guîtres, fut capitaine au régiment de Périgord, puis gouverneur du château de Vayres; il fut pendu sous la halle de Libourne, malgré l'engagement que le maréchal avait pris de lui laisser la vie sauve. (*Statist. de la Gir.*, II, 539.) Voir divers détails sur Richon et sur sa famille dans l'*Histoire de la ville et du canton de Guîtres* par A. Godin et J. Hovyn de Tranchère, (Libourne, 1889, grand in-8°), soit dans le texte (p. 64-71), soit aux pièces justificatives (p. 37-43), où l'on trouve à côté de lettres échangées entre le marquis de La Vrillière et le président Pichon, au sujet de Richon La Roudière et du chevalier de Canolle, la généalogie de la famille de Richon. Il y est dit que M. de Bouillon garda Canolle quelques jours prisonnier avant de le pendre. Quant à Richon : « Ce pauvre garçon a voulu se perdre, car M. le maréchal de La Meilleraye a faict depuis quelque tems toutes les diligences possibles pour luy faire connoitre.... qu'il ne devoit pas attendre miséricorde s'il attendoit le canon. » (*Arch. nationales, K. K. 1228, f°s 429, 430, 440.*)

(3) Les auteurs qui se sont occupés de la Fronde et les généalogistes n'ont pu identifier ce Canolle, officier des armées royales, commandant l'Isle-Saint-Georges, et immolé en représailles de la mort de Richon. O'Gilvy (*Nob. de Guyenne, II, 148*) le suppose d'une branche cadette restée en Périgord. Bessot semble confirmer le fait et est le premier à lui donner le titre de baron de Laqueneau, nom qui ne figure cependant pas dans le *Dict. top. de la Dord.* par de Gourgues. Chevalier de Cablanc parle ainsi de lui : « Le baron de Canoules, capitaine dans le régiment de Navailles. » Boscheron des Portes, dans l'*Histoire du Parlement* déjà citée, raconte que le capitaine Canot ou Canolle fut pendu, aux Chartrons, la nuit et avec tant de hâte qu'on lui refusa un prêtre qu'il demandait pour abjurer, car il était huguenot. Voir, sur le baron de Canolle, deux communications, faites sur notre demande, à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, tome XXVI, 1892, p. p. 89, 353.

Mort de M. le general de La Valette.

Mr. le general de La Valete (1), frère bastard de Mr. d'Espernon, duquel [fut l']attaque de Lisle S. George (2), au mois d'aoust ou septembre, receut un coup de mousquet à une jambe, ou la gangrène s'y estant mise, il mourut peu de jours après de sa blessure.

La paix de Bourdeaux fut arrestée à Bourg.

Madame la princesse premier que le roy entrat dans Bourdeaux feit sa cour au roy et Mr. de Bouillon de mesme, et tout se passa à Bourg ou le roy avoit sejourné (3) depuis son depart de Libourne audict lieu de Bourg, et y eut des articles secrets accordés entre Mr. le cardinal et madame la princesse, et entre aussy Mr. le cardinal et Mr. de Bouillon, auquel on rendit sa femme au mois de novembre ou environ. D'aultres articles aussy furent accordés avec les Bourdelois, comme seroit le changement de gouvernement et leur dedomagement qu'ils faisoint monter à quatorze cent mille liuures.

Voiage du roy, 1650.

Le roy se rendit de Bourdeaux à Sainctes et Poictiers, et enfin arriuua avec toute la cour à Fontainebleau ; et nonobstant la paix de Guienne, l'archiduc prit en ce mesme temps Monsons, Rethel et aultres petites villes avec dessein de s'y fortifier, faisant contribuer la plus grand part de la Champagne à l'entretien de son armée.

---

(1) Jean-Louis, dit le chevalier de La Valette (fils bâtard de Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon), lieutenant-général de l'armée navale des Vénitiens en 1645, gouverneur de Bergerac, mourut, pendant les troubles de Guyenne, en 1650, et avait épousé Gabrielle d'Aymar, fille d'Honoré, président au parlement de Provence. (*Moréri.*)

(2) L'Isle-Saint-Georges, commune du canton de La Brède, arrondissement de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne, à 20 kil. au S-E. de cette ville ; il y a les restes d'un vieux château. (*Renseignement de M. Roborel de Climens.*)

(3) Bourg-sur-Gironde, canton de l'arrondissement de Blaye. On désigne cette petite ville également sous les noms de Bourg-sur-Mer et Bourg-du-Bec-d'Ambès. (*Gr. dict. géogr. par Vivien de Saint-Martin.*)

Reddition de Rethel à Mazarin.

1650. Rethel, qui avoit este pris avec quelques aultres petites villes par l'archiduc et le mareschal de Turene, furend rendus au mois de decembre (1), après laquelle reddition Mr. le cardinal Mazarin se jetta dedans. De quoy ayant advis, Mr. le mareschal de Turene et de l'armée du roy qui n'estoit esloignée de luy que d'environ une lieue, commandée par Mr. le mareschal Plessis (2) Pralin et recognoissant ne pouvoir plus secourir ses places, songeoit a la retraicte; neantmoins, les deux armées se commencèrent à s'escarmoucher. Cela se finit en un combat asses considerable ou l'avantage et le champ de bataille demeura aux armes du roy, quoyque neantmoins quantité de gens de marque de la part du roy et officiers y demeurèrent sur la place, entre aultres le fils de Mr. de Plessis Pralin (3), un frère du general Rose (4), de la part du roy fut aussi tué. Le regimentaire alleman nommé Bains tué de la main propre de Mr. de Turene, le regiment de la marine fut aussy deffaict, mais aussy du costé de Mr. de Turene toute son infanterie, en partie espagnolle, fut rompue et deffaicte et luy fut legerement blessé à la main. Sa cava-

---

(1) Ce fut le 13 décembre 1650, selon le *Dictionnaire de L. Lalanne*, le 14, suivant l'*Art de vérifier les dates*, que la ville de Réthel fut reconquise sur les Espagnols par le maréchal Duplessis qui, le 15 du même mois, remporta sur Turenne et sur Don Estevan de Gamare, la bataille dite de Réthel. La ville de Mouzon, qui nous avait été enlevée le 6 novembre 1650, fut reprise à l'ennemi le 26 septembre 1653. Le narrateur mêle un peu tous les événements en cette partie de la chronique. Revenons à la bataille de Réthel, sur laquelle P. de Bessot va donner quelques détails et rappelons que l'on en trouve une ample et fidèle description dans les *Mémoires de Puységur*, lequel prit grande part à la victoire (t. II, p. 103-130.)

(2) César duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, pair et maréchal de France, naquit en 1598 et mourut en décembre 1675. Lors de la Fronde, il rendit d'éclatants services à la cause royale et battit Turenne à Réthel le 23 décembre 1650. Ses *Mémoires*, parus en 1676, sont attribués généralement à Segrais. (*Dict. de Lalanne.*)

(3) Ce fut Puységur qui annonça au maréchal du Plessis la mort de son fils Charles de Choiseul, comte du Plessis, maréchal de camp, alors âgé de 24 ans, lui disant (*Mémoires*, t. II, p. 129) : « Vous vous en devez consoler. Il est mort dans une belle action, qui est une bataille donnée et gagnée par Monsieur son père. »

(4) Voir une note de l'éditeur des *Mémoires* de Puységur (t. II, p. 124), sur Reinolt de Rozen, seigneur de Crosroop, en Livonie, d'abord un des lieutenants du duc de Weimar, puis (1644) lieutenant-général des armées du roi de France, gouverneur de l'Alsace en 1652, mort en 1667; souvent nommé dans les *Mémoires* de Richelieu, dans ceux de Monglat, dans les *Lettres* du cardinal Mazarin, etc.

lerie fut aussy rompue et on feit assez bon nombre de prisonniers, entre aultres un fils de feu Bouteville.

Traduction des princes au Hauure de Grace.

1650. Mrs. les princes furent traduits après l'arrivée du roy dans Paris au Hauure de Grace pour dissiper leurs intrigues, ce qui estonna peu les frondeurs et obligea madame la princesse à presenter requeste au Parlement pour faire faire le procès au princes s'ils estoint coupables et pour les ouir les faire ramener à Paris.

Madame la princesse la douairière mourut au mois de novembre ou environ de l'an 1650.

Te Deum chanté pour la deffaicte de M. de Turene.

1651. A raison de la victoire sus escritte obtenue contre le mareschal de Turene, le roy feict chanter le *Te Deum* par tout son royaume, et il fut chanté à la Cite, ou tous les corps avoint esté convocqués, Mr. l'evesque s'y estant rendu et non Mrs. du chapitre S. Front à raison de leur differens (1) avec le chapitre cathedral, tellement que à l'accoustumée à la fin de vespres, le 8 janvier, Mrs. les chanoines vindrent prendre Mrs. de Perigueux a sa chambre, et de la s'estant rendus dans le cœur de l'eglise S. Front pour commencer l'*Exaudiat* pour le roy. De la se rendirent a la Clautre ou le buchet estoit dressé, lequel fut allumé a l'ordinaire, Mrs. de Perigueux ayant un flambeau à la main, Mr. de Champagnac, premier président, un aultre, et Mr. Boudon, maire (2) de la ville, un aultre, et on tira mesme les canons.

---

(1) Ce différend ne se termina que le 11 janvier 1669, lorsque l'évêque de Périgueux, abbé de Saint-Front, fit de son monastère du Puy-Saint-Front son palais épiscopal. On avait travaillé pendant près d'un siècle à l'union des deux chapitres. L'église de la Cité de cathédrale devint alors paroissiale. *Notes sur Saint-Front, par R. Bernaret.*)

(2) Pierre Boudon, écuyer, sieur de Fougerat, conseiller du roi, fut maire de 1650 à 1653. Par ordonnance du duc de Candale, en date du 29 septembre 1653, il fut destitué ainsi que les consuls, et le même M. de Candale nomma, par ordre du roi, pour le reste de l'année et la suivante, mais sans déroger aux prérogatives de la ville, François de Simon, écuyer, seigneur de Chastillon, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, et premier président. (*Liste des maires de Périgueux, par de Froidefond.*)

De 1638 à 1650, on trouve deux Pierre Boudon, tous deux conseillers en l'Election en même temps; l'un avait épousé Catherine de Puyffe, l'autre Marthe Gravier. (*Note de M. Hardy d'après les A. M. P., GG., 54 et 58.*) L'un d'eux fut nommé lieutenant particulier en l'Election le 10 décembre 1625, fonction qu'il résigna le 23 décembre 1643, en faveur de Jean Piat, sieur du Chadeuil. (*Arch. dép. de la Gir., C. 4080.*)

Arrest du parlement de Bourdeaux contre les gardes de M. d'Espernon.

1650. Au mois de decembre de l'an 1650, a raison de quelques violences commises par des gardes de Mr. d'Espernon , le parlement de Bourdeaux prit occasion de donner arrest tant contre Mr. d'Espernon que les gardes faisant inhibitions et desfences par iceluy a toute sorte de personnes de recognoistre Mr. d'Espernon pour gouverneur, a ses pretendus gardes de prendre sa liuurée, à peine de la vie.

Mrs. du parlement de Bourdeaux, environ ce mesme temps ou peu auparavant, tenoint dans leur prisons un prisonnier assez considerable, qui estoit le lieutenant general de Bergerac, nommé Chillaud, y ayant esté traduict par des gens appartenans à Mr. le mareschal de La Force, qui luy faisoit partie, pour estre soubconnée d'estre creature à Mr. d'Espernon et d'avoir recherché diverses procurations de Bergerac et aultres lieus circonvoisins pour demender le restablissement de Mr. d'Espernon pour le gouvernement de Guienne. Il estoit aussy accusé d'avoir enlevé quelques prisonniers, que Mr. de La Force faisoit conduire a Bourdeaux pour leur faire faire leurs pièces.

Liberté de MM. les princes.

1651. Mr. le cardinal ayant peu reussi à la guerre de Bourdeaux, la Fronde se maintenant et augmentant tousjours, il fut contrainct de quitter la France et porter luy mesme les nouvelles de la liberté de Mrs. les princes à Mr. le prince, croiant l'attirer par ce moien encore à son parti, pour se restablir encore un coup dans son premier esclat, tellement que Mrs. les princes sortirent de prison au mois de febuurier ou environ contre la volonté de la reine et de son conseil, après quoy ils se rendirent à Paris, comme aussy Mr. de Bouillon et de La Rochefoucaud, qui furent tous bien receus des Parisiens.

Les frondeurs de Bourdeaux, croians avoir bonne part à l'eslargissement de Mrs. les princes, feirent ensuitte quantité de feux de joye, accompagnés de beaucoup de feux d'artifice dressés en diverses places de leur ville, 1651.

Mr. le prince, après les premiers accueils faicts au roy et à la reine, séjourna à Paris environ quatre ou cinq mois, avec quelque legere deffience qui l'obligea a en sortir avec quelque mescont[ent]ement, lequel il pretexta de la visitte de Mr. de Longueville, après quoy il se

rendit à S. Maur, une de ses maisons asses proche de Paris ; et après quelques sejours en cette maison, ses amis, qui estoint en bon nombre autour de sa personne, de quatre cents ou environ, l'obligèrent a reveoir le roy à Paris, apres quelle entreveue il se retira de rechef sur quelques advis et n'y retourna plus, nonobstant toutes les semonces du roy et du conseil qui tendoint à l'attirer à Paris pour assister à l'acte de sa majoritté. De quoy s'estant excusé par une lettre de laquelle Mr. le Conti fut le porteur, peu de jours après, il se rendit en Guienne pour prendre possession de son gouvernement, et pour cest estat se rendit à Bourdeaux, et y estant soudein feit donner arrest d'union au parlement, à laquelle se joignirent tous les aultres corps de la ville. Il visita ensuitte Libourne, de laquelle s'estant asseuré, li se rendit à Agen, lequel ayant signé la mesme union, s'estant rendu à Villeneufve, s'estant au prealable saisi de tous les passages de Garonne, jusques a Agen, il vint à Bergerac, lequel il confia entre les mains du mareschal de La Force, auquel il donna ordre de le fortifier, et pour les frais de la ditte fortification, il ordonna qu'il seroit levé un sol pour liuure sur le passage des marchandises de transport ; il lui donna aussy le gouvernement sur S[te]-Foy et Clerac. De la il prit la route de Perigueux. Mr. de Bourdeille luy estant venu au-devant jusques à Bordes et le maire de la ville a l'entrée de la banlieue, les deputtés du presidial, le rencontrèrent à une lieue et demy de la ville, à laquelle il arriuua en ceste compagnie le quatorziesme octobre 1651 (1). A son entrée furent tirées deux volées de canon, la musique S. Front l'aiant receu a la porte, le chapitre S. Front estant sorti hors la ville avec la croix ; le poele luy fut aussy presenté par les consuls, et on cria en entrant : Vive le roy ! et puis : Vive le roy et Mr. le prince ! Ensuitte, il se rendit à l'eglise S. Front, dans le cœur, ou le *Te Deum* fut chanté et y presta le serment accoustumé par les gouverneurs. Cela faict, il fut conduict dans l'evesché, ou il fut d'abord complimenté par tous les corps de la ville. Le lendemain s'estant rendu à la maison de ville, la cloche sonnant pour faire assembler les bourgeois qui n'estoint encore retirés, il feit jurer pareillement l'union, laquelle fut signée par les plus apparens

---

(1) Le sieur Vincenot, receveur des tailles, aurait proposé à M. de Bourdeille d'arrêter le prince de Condé quand il vint à Périgueux, et cette entreprise paraissait d'autant plus facile à exécuter que M. d'Andrault, conseiller au parlement de Bordeaux, placé comme intendant de cette ville, y prêtait la main. (*Bibl. de Périgueux : Manuscrits Lapeyre.*) — Voir aussi ce qu'en dit le marquis de Bourdeille dans : *Maison de Bourdeille, filiation complète* (in-8° : Troyes, L. Legleu, 1893.)

qui s'y rencontrèrent, après quoy s'estant rètiré apres avoir maltraicté le receveur des tailles, il laissa Mr. Andraut (1), conseiller au parlement, pour recevoir les roles des tailles. Dans le sejour de Mr. le prince à Perigueux, Mr. de Bourdeille feut sollicité d'entrer a son parti, a quoy il s'engagea par traicté, qui fut signé seulement le 21 novembre. Les clauses principalles furent que Mr. de Bourdeille fairoit trois ou quatre regiment, deux de cavalerie et l'aultre d'infanterie, qu'il seroit un des quatre generaux de son armée, lesquelz estoint (*ici une ligne a été laissée en blanc*) ; qu'il n'entreroint d'aultres troupes en Perigord que les siennes. Le marquis de la Douze (2) fut associé au traicté en qualité de mareschal des logis et promit de faire un regiment de cavalerie et un aultre d'infanterie.

Marsin, général pour M. le prince, arrive à son secours.

Marsin (3), commendant les troupes de Catalogne pour le roy, bandonna tout ce pais pour seconder les desseins de Mr. le prince,

---

(1) André d'Andrault, pourvu le 16 février 1646 d'un office de conseiller au parlement de Bordeaux en remplacement de son oncle, Joseph d'Andrault. Pendant *l'Ormée*, il créa de sa bourse un régiment qu'il commanda. En 1704, il abandonna sa charge à son petit-fils M. Le Berthon qui devint premier président. (*Statistique de la Gironde par E. Feret.*) Attaqué, en 1652, par un assassin, il reçut à la poitrine un coup de pistolet, dont la balle alla s'aplatir sur son scapulaire. (*Nobil. de Guyenne, II, 31.*)

(2) Charles d'Abzac, marquis de La Douze, baron de Lastours, seigneur de Barrière, eut une existence des plus mouvementées. Accusé d'avoir contribué à l'assassinat de son frère Gabriel, il fut condamné à mort, par défaut, par sentence rendue à Orléans, mais il obtint une sentence d'absolution l'année suivante. Néanmoins, ayant enlevé sa belle-sœur, la veuve de Gabriel, il fut condamné à être rompu vif par arrêt du parlement, heureusement suivi de lettres de grâce en 1639. Lors des troubles de la Fronde, il se jeta dans le parti des Princes, puis bientôt servit avec zèle la cause royale : nommé maréchal de camp en 1650, il leva à ses frais — après s'être échappé par une forte rançon des mains de Baltazar — un régiment d'infanterie et un de cavalerie. Il prit, en 1653, le château de Grignols, commandé par Eylier, et fut mis ensuite à la tête de la moitié de l'armée royale.

Il fut cruellement puni par ses enfants, des actions dont il ne put se laver. L'un est l'infortuné époux de Finette de Pichon ; l'autre, le marquis de Vergt, qui, au lieu d'aller porter au roi la soumission de son père, s'empara à main armée du château de Lastours.

Charles testa le 11 (*aliàs* le 20) février 1659, ayant été marié deux fois ; 1° en 1621 avec Anne-Louise Chapt, fille du marquis de Rastignac ; 2° en 1628 avec Charlotte Thinon fille de Pierre, lieutenant-général de la sénéchaussée de Périgueux (*F. P. 115 f° 4, et 116, f° 308.*)

(3) Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marcin (on trouve les formes Marsin et Marchin), originaire du pays de Liège, entra au service de la France et commanda l'armée française de Catalogne en 1648. Il subit une détention de treize mois à la suite de ses intelligences avec Condé dont il suivit la fortune. En 1651, il épousa Marie de Balsac, fille du marquis de Clermont d'Entragues.

Dans la nouvelle édition de *Saint-Simon* de la collection des *Grands*

et ayant traversé le Languedoc, se rendit à Moissac, qu'il assiégea et prit en faveur de Mr. le prince. Le duc de Richelieu, allié de Mr. le prince, prit Sainctes par l'assistance du comte d'Oignon (1), lequel, peu de jours auparavant, avoit promis à Bourdeaux secours d'hommes et d'argent à Mr. le prince. Le bruict fut grand aussy que l'espagnol avoit aussy donné quatre mille hommes qui se rendirent à l'isle de Ré avec promesse de cent mille escus par mois pour les mesmes desseins, ce qui obligea le roy de se rendre à Poictiers, et le comte d'Harcourt fut choisi pour commander l'armée du roy, le comte de Ribérac (2) s'estant absenté pour ne veoir pas Mr. le prince, quelques troupes furent commandées d'aller loger dans ses terres.

1651. Le second de febuurier 1651, mon frere celebra sa première messe aux religieuses de la Visitation a la Cité.

1651. Mr. Baudon, estant en charge de maire, convertit l'arsenal, proche de la porte de Taillefer, en la saline et le lieu ou estoit la

---

écrivains de la France, on trouve sur ce *Liégeois de très peu de chose* une note de M. de Boislisle, renvoyant aux *Mémoires* de *Monglat*, de *Lenet*, de Mme *de La Guette*, aux *Souvenirs du règne de Louis XIV*, au *Ministère du cardinal Mazarin* par Chéruel; puis un important fragment inédit de Saint-Simon sur le *Maréchal de Marchin* (IX, p. 30, 31, 354-357.)

(1) Louis de Foucaud, comte de Doignon, gouverneur de Brouage, de La Rochelle, des îles de Ré et d'Oléron, eut une des existences les plus singulières de ce temps. D'abord page du cardinal de Richelieu, puis gouverneur d'Armand de Maillé-Brezé, beau-frère de Condé, il quitta précipitamment la flotte après la bataille d'Orbitello où son chef avait été tué (14 juillet 1646) pour revenir en France se saisir de Brouage avant qu'on y connut la mort de Brézé qui en avait le gouvernement..... Il vint à Bordeaux offrir ses services au prince de Condé sous l'expresse condition du bâton de maréchal de France. Son concours ne fut guère utile au prince, ayant refusé de lui livrer son gouvernement comme base d'opérations. Détesté à La Rochelle, il en fut bientôt chassé par le comte d'Harcourt et dut se réfugier à Brouage, où il attendit les événements (1651). Il fit son accommodement avec la cour et fut créé maréchal en 1653.

Il mourut en 1659, ne laissant que des filles de son mariage avec Marie Fourré de Dampierre. L'abbé Nadaud, dans ce trésor appelé *Nobiliaire du Limousin*, lui consacre une longue notice (II, 47 à 50). Voir aussi les notes de *Barry* dans *l'Histoire de la guerre de Guyenne, par Baltazar.*

(2) François d'Aydie comte de Ribérac, vicomte d'Epeluche, seigneur en partie de Puy-Paulin, de Cadillac, servit en qualité de capitaine dans le régiment de son père au siège de La Rochelle à l'âge de 14 ans, commanda ce régiment, dans Cazal, après la mort de Jacques-Louis, son frère aîné, et fut l'un des ôtages donnés aux Espagnols lors du traité de Cazal. Il servit depuis en Flandre, en Italie et en Guyenne, (*Père Anselme, VII.*)

Il épousa le 4 mars 1631 (?) Anne de Raymond, dame de Bellevue, fille de Gabriel, écuyer, et de Jeanne de Raymond ; Marguerite de Foix, sa mère, le déshérita, en 1638, pour avoir introduit dans la maison de Ribérac une personne qui n'était pas assez noble. Il fut enterré à Ribérac le 26 mai 1694, âgé de 84 ans. Son fils Joseph-Henri-Odet, marquis de Ribérac, mourut sans postérité. (*Ms. du Ban de 1689, ann. par A. de Saint-Saud.*)

saline fut destiné pour les bouchers, grands et petits, et les canons avec toute l'artillerie furent conduicts au consulat, ou est de present l'arsenal, et fut faict un portail pour lez faire entrer et sortir, le tout par arresté public.

M. le Prince pourveu du gouvernement de Guienne.

1651. Depuis la destitution de Mr. d'Espernon pour le gouvernement de Guienne, les deputtez de Bourdeaux ayant tousjours faict instance a demender un prince pour gouverneur, Mr. le prince de Condé leur fut accordé ; et la nouvelle n'en fut pas si tost certaine que les habitans de Bourdeaux en tesmoignerent si grand joye jusques a deffoncer les tonneaux dans les rues et à allumer quantité de feux par tous les quartiers de la ville, avec quantité aussi de feux d'artifice. Quantité d'aultres villes prindrent aussy part aux rejouissances de Bourdeaux ; ce fut au mois de may 1651. On parloit de donner en recompense à Mr. d'Espernon le gouvernement de Bourgogne, qui estoit à Mr. le prince.

1651. Les provisions de l'office de mon père furent obtenues en ma faveur, le 2 de may 1651, et fus receu en la cour des aydes qui estoit pour lors à Libourne le 22 juin 1651, Mr. Bonnaud (1) estant president lors de ma reception. Mr. Dicquen (2), conseiller, fut mon rapporteur, et presté le serment par devant Mrs. les trésoriers généraux le 26 juin 1651. Mr. de Pontac, le doien et president, me feit prester le serment (3) et fus installé (Mr. de Guillommias, president (4), de la famille de Mr. de Montoson) le 3 juillet 1651.

---

(1) Jacques de Bonnaud, président en la cour des Aides de Guyenne, était petit-fils de Jacques de Bonnaud, conseiller du roi, receveur-général des finances en la généralité de Guyenne, reçu bourgeois de Bordeaux en 1582. Jacques épousa Marie-Madeleine de Gascq; ayant rendu au roi de signalés services pendant la Fronde, il souffrit des persécutions et fut ruiné, aussi le roi permit-il à son fils Léonard d'être, en 1656, conseiller en la cour que son père présidait. (*Notes de M. Dast de Boisville.*)

(2) François de Sauvage, écuyer, seigneur d'Yquem, fils de Jacques, conseiller au Grand-Conseil, épousa Marie de Calvimont, veuve dès 1692. (*Notes de M. D. de Boisville.*)

(3) Pierre de Pontac, baron d'Escassefort, fils d'Etienne, greffier en chef du parlement de Bordeaux et de Catherine de Geneste, mourut sans enfants le 24 août 1661, époque où Blaise de Suduirault le remplaça comme premier président de la cour des Aides (*Nob. de Guyenne, II, 355*). Pontac soutint contre le parlement une lutte violente et bien en rapport avec ces époques troublées.

(4) « Jean de Montozon sieur de Guillaumias de La Tayé » [ou mieux de La Faye], père de Catherine, mariée à Pierre du Cluzel, fut nommé président en l'Election le 5 juillet 1657 (*C. C.* et *Arch. dép. de la Gir. C, 4080*).
Il avait épousé Catherine du Reclus, veuve de Jean de Chillaud, fille de

1651. Il s'estoit parlé aussy depuis la sortie de Mrs. les princes de la tenue des Estats, la reine les vouloit tenir à Tours, et Mrs. les princes eussent desiré qu'ils se fussent tenus à Paris pour leur plus grande seurté.

1651. Le quatorziesme novembre ou environ de l'an 1651, il feit une grande inondation qui fut si grande que elle endommagea fort quelques particuliers des fauxbourgs et mesmes Mr. Duchaine, lieutenant general, qui avoit faict bastir quelques maisons et boutiques depuis ches la Douze hoste jusques aux Recollets, la pluspart desquelles furent ruinées par l'impétuosité de l'eau et ensemble les murelles du cimetière.

Cognac assiegé, le siège fut levé à raison d'un grand debordement d'eau.

1651. La ville de Coignac, en Angoumois, fut assiégée par les troupes de Mr. le prince au mois de novembre, et dans le mesme mois, le siege fut levé a raison des inondations qui emportèrent un pont que Mr. le prince avoit faict bastir sur la Charente, et par quelque leger secours des trouppes de Mr. de Harcourt qui se joignirent à Mr. de Gonzac (1) qui gouvernoit dans le chasteau pour le roy; et dans la ville de Cognac y avoit aussy quelques volontaires de la noblesse (2) et un maistre de camp de quelque regiment envoié par le roy (3).

Thibaud, conseiller du roi, et de J. de Chambes, et mourut vers 1676. (*Note du comte E. de Montozon.*) Il serait le même que Jean de Montozon, sieur des Rocs, conseiller élu en Périgord, fils d'autre Jean élu en 1605, et d'Anne Alexandre, et qui aurait reçu les lettres de provision en remplacement de son père le 29 mai 1629; en 1662, il est dit doyen en l'Election. (*Arch. dép. de la Gironde. C. 4080.*)

A cette époque, le procureur du roi en l'Election (1639 à 1662) se nommait Hélie de Montozon.

(1) Probablement Alexis de Sainte-Maure, comte de Jonzac, fils de Léon et de Marie d'Esparbès de Lussan: il fut lieutenant-général de Saintonge et Angoumois après son père, et premier écuyer du duc d'Orléans. Il mourut en 1677 ne laissant que des filles de Suzanne de Castellan, (*Rainguet, Biographie Saintongeaise.*)

(2) C'étaient les sieurs de Blénac, Bellefonds, Rippe de Beaulieu, d'Authon, Saint-Orens, Brémond d'Ars, Château-Chesnel, Réal d'Angeac, des Fontenelles (*Histoire de Cognac par l'abbé Cousin. — Bordeaux, Gounouilhou*, 1882, in-8°.)

(3) Voir à ce sujet : *Relation véritable de ce qui s'est passé à la levée du siége de Coignac.... à Paris par les imprimeurs et libraires du Roy, MDCII.*

Majorité du Roy.

Au commencement de septembre, le roy s'estant rendu au parlement, ayant un jour dans la quatorziesme année, suivant l'ordonnance de Charles cinquiesme, fut declaré majeur en la seance de son parlement à Paris et entouré de ses princes, à la reserve de Mr. le prince, gouverneur de Guienne, et de son frère et de Mr. de Longueville.

Inondation.

Le 18 et 19 novembre 1651 feit une aultre inondation presque aussy grande que celle du 14 novembre, mesme au que dessus.

Prise du Chasteau l'Evesque par Sauvebœuf, par intelligence secrete.

1651. Les derniers jours de novembre, par les menées de Mr. Labrousse de Verteliac (1) et aultres, Mr. de Sauvebœuf fut introduict dans Nontron et y sejourna quelques jours, ce qui obligea Mr. de Bourdeille de mettre sur pied ses forces. Mr. le marquis de La Douze en feit de mesme et s'en vindrent tous à nos portes, roulant dans la banlieue et aux fauxbourgs. Cependant, le 3 decembre, Mr. de Sauvebœuf s'empara des chasteaux d'Agounnac (2), et y ayant laissé garnison, le 4 decembre s'estant presenté devant le Chasteau Levesque, dans lequel estoit un certain Raspiengens, habitant dudict lieu du Chasteau Levesque, auquel on avoit confié la garde de ceste place; neantmoins intimidé par les menasses de Mr. de Sauvebœuf ou par aultres ordres secrets, il rendit la place au susdit Mr. de Sauvebœuf, qui estoit accompagné seulement de Mr. de La Beilie, gentilhomme,

---

(1) Thibaud de La Brousse, fils de Thibaud et d'Antoinette du Mazeau, écuyer, seigneur de Verteillac, La Pouyade, naquit en 1610. Capitaine de chevau-légers sous le duc d'Angoulême, il fut anobli en considération de ses services et de ceux de son père par lettres du mois d'octobre 1654, confirmées en juin 1671. Il épousa, le 22 février 1637, Bertrande du Chesne, fille de Jean, premier avocat du roi au présidial de Périgueux, et d'Antoinette de Jehan. (*F. P. 125*, et *Carrés de d'Hozier*, *137*.)

(2) Agonac, commune du canton de Brantôme. L'évêque en était seigneur, et son château était défendu par quatre tours bâties sur la colline d'Agonac, et portant les noms des familles chevaleresques Bruzac, Chabans, Chambarlhiac, et Montardit, à qui la garde en était confiée.

et de Ferran de Thiviers (1) et de quelques messieurs de Nontron, qui feirent puis après les forces les plus considerables de Mr. de Sauvebœuf. Pendant ces entrefaictes, les forces de Mr. de Bourdeille se fortifièrent par l'arrivée de huict vingt maistres, commandés par Mr. de Canillac, gentilhomme d'Auvergne (2), et envoies de la part de Mr. le prince ; nonobstant quoy ils ne donnèrent aulcune attaque au Chasteau l'Evesque, qu'un seul jour ou il n'i eut qu'une très legere escarmouche, sans aulcune effusion de sang. Après quoy, les troupes, augmentées des forces que Mr. de Castelnau (3) ammenna, neantmoins ne feirent que rouler et suiuure de loin Mr. de Sauvebœuf, quoyque non pas beaucoup fort. Le jour que le Chasteau Levesque fut rendu, Mr. de Bourdeille se rendit à onze heures du soir à Perigueux, accompagné de Mr. de Beauvais (4), cadet de la maison de Chanterac, et de Mr. de St-Léger, cadet de la maison de la Brangelie (5). Peu de jours auparavant, Mr. de Bourdeille s'estant rendu dans le presidial, il fut tenu un conseil public qui se termina a ce qu'on feroit une tres exacte garde, le tout soubs les ordres de Mr. de Bourdeille, lequel fut remercié de ses bonnes volontés et prié de lse vouloir continuer. Quelques jours après, Mr. de Beauvais, voiant que ceste armée ne faisoit aulcun progrès à l'avantage de Mr. le prince, que on ne reprenoit aulcun des postes tenus par Mr. de Sauvebœuf, quitta l'armée et s'en alla trouver Mr. le prince dans son armée, du costé de Xainctes, et après quelques douze ou quinze jours de sejour,

---

(1) Maître Jean Férant était, en 1630, conseiller du roi, lieutenant particulier assesseur, vimier et premier conseiller au siège royal de Thiviers. (*Généalogie de Vaucocour.*)

(2) Peut-être Gaspard de Beaufort-Canillac-Montboissier, chevalier, seigneur de La Roche-Canillac, fils de Gilbert, vicomte de La Motte-Canillac et de Claude d'Alègre, marié en 1648 à Marie d'Auriouz de Crux. (*La Chesnaye des Bois.*)

(3) Henri Nompar de Caumont, marquis de Castelnau, duc de La Force après la mort de son père, né en 1582, mort en janvier 1678, pair et maréchal de France. Il avait épousé, le 17 octobre 1602, Marguerite d'Escodéca, dame de Boisse, fille de Armand et de Jeanne de Coustin de Bourzolles. (*Dict. de Lalanne.*)

(4) François de La Cropte, seigneur de Beauvais, lieutenant-général des armées du roi, épousa Charlotte Martel, comtesse de Marennes en Saintonge. Il était mestre de camp de cavalerie en 1649. (*F. P. 130.*)

(5) Antoine Joumard, vicomte de Léger, fils du seigneur de La Brangelie. Voir la dernière de toutes les notes, elle le concerne.
Des Joumard, la terre de la Brangelie, en Vanxains, passa aux Beynac, puis aux Chasteigner, aux Lostanges, et enfin aux d'Auga. Voici comment M. Salleix en est propriétaire par succession.

s'en revint en la compagnie de Mr. de Matha (1), cousin germain de Mr. de Bourdeille, envoié pour commander, de la part de Mr. le prince, les troupes de Periguord. C'est pourquoy, le 29 decembre, ayant donné rendes vous à leur troupes du costé du Pont-de-Ves (2). proche de Coulaures, Mr. de Mattra sortit de la ville pour se rendre en ce lieu, comme aussy Mr. de Bourdeille fut de la partie.

Deffense de l'abbaie de Chancelade contre les troupes de Sauvebœuf.

Le 14 ou 15 au mois de decembre, Mr. de Sauvebœuf ayant grossi la garnison de Chasteau Levesque et ayant peine d'i subsister, parce que l'année estoit très disetteuse en bled, il songea de se saisir de l'abbaie de Chancelade (3), et pour y mieux reussir, il feit un gros de cavalerie de deux cent maistres ou environ et de cent fantassins, avec lesquels, le tambour battant, ils se rendirent à Chancelade, derrier le moulin de l'abbaie, croians entrer par la. Les pères et religieux, advertis de leur dessein, qui ne leur pouvoit qu'estre très nuisible, se munirent de quelques gens du pareage et de leur terre au nombre de quelques cinquante, et avec ce peu de secours, en feirent demeurer sur la place dix ou douze cavalier et mesmes des officiers et en blessèrent jusques à une trentene ; ce qui les obligea à faire sonner la retraite et porter les nouvelles de leur deroutte à Mr. de Sauvebœuf, qui s'en estoit retourné d'asses proche de l'abbaie les croians asses forts, ce qui recula les esperances qu'il pouvoit avoir d'entrer dans Perigueux par l'intelligence de quelques particuliers, ce qui ne leur peut reussir, la ville estant preservée de ses embusches par une bonne garde aux portes et murailles.

---

(1) Charles de Bourdeille, de la branche de Mastas, capitaine au régiment des Gardes du Roi, marié avec Catherine de Nouveau, mort en 1674. Ses trois frères, Henry, François et Barthélémy, étaient morts dès 1641 au service du roi. (*Maison de Bourdeille ;* cité ci-dessus.)

(2) Pont-de-Vey, hameau de la commune de Coulaures (canton de Savignac-les-Eglises), au confluent de l'Ille et de la Loue. (*Dict. de la Dord. déjà cité.*)

(3) Chancelade forme avec Beauronne une commune du canton de Périgueux; c'était une abbaye célèbre fondée en 1128 et appartenant à l'ordre de Saint-Augustin.

En 1651, l'abbé de Chancelade était encore le vénérable Alain de Solminihac, quoique évêque de Cahors, car il ne donna sa démission d'abbé que le 15 novembre 1652. (*Bulletin de la Société archéol. du Périgord, IX. p. 353.*) Alain de Solminihac naquit au château de Bélet le 23 novembre 1593 du mariage de Jean, écuyer, seigneur de Belet, et de Jeanne de Marquessac. Il fut pourvu de l'abbaye de Chancelade à 22 ans, fut nommé en 1636 évêque de Cahors où il mourut en 1659. (*Généal. Solminihac, par Drouyn.*)

Sommation de M. de Sauvebœuf à Perigueux inutile.

Peu de jours après l'arrivée de Mr. de Sauvebœuf au Chasteau Levesque, ayant dressé deux ou trois squadrons de cavalerie au dessous de Barbadau, croiant diviser la ville et se servir des amis que Mr. de Labrousse de Verteillac pouvoit avoir dans la ville, il envoia sommer la ville par un trompette; ce qui obligea Mr. de Beauvais de se rendre au corps de garde, lequel luy ayant dict de se retirer, neantmoins estant retourné pour une seconde fois, Mr. de Beauvais luy tira un coup de mousqueton, duquel il tua le cheval du susdict trompette.

Trompete de M. de Canillac retenu par la garnison du Chasteau Levesque.

Peu de jours après, Mr. de Sauvebœuf en eut raison, car les forces de Mr. de Bourdeille estant sorties avec la compagnie de Mr. de Canillac et du regiment de La Douze, le trompette de Canillac estant allé sommer la place du Chasteau l'Evesque, fut mené prisonnier par quatre mousquetaires et y demeura quelques jours prisonnier, pendant lesquels Mr. de Sauvebœuf songeoit tousjours d'enlever quelque cartier de quelque regiment. Il en trouva une occasion un matin, un peu avant le jour, ayant surpris quelques compagnies d'infanterie de Mr. de Bourdeille, a un village de Chariervineu, nommé Reiiallac (1), dans lequel fut tué Mr. de Larivière (2), fils de Mr. Chancel, capitaine d'une compagnie, et menné blessé à la mort dans le petit ventre au Chasteau l'Evesque, ou il mourut et y fut enterré. Canau, cirurgien, pour y aller en seurte, se servit d'une lettre de Mr. de Labrousse de Vertellac qui luy servit de passeport, en la compagnie de Mr. de La

---

(1) Il faut lire Réjaillac, petit village de la commune de Champcevinel, qui est peu éloigné, en effet, de Château-l'Évêque. Champcevinel est une commune du canton de Périgueux.

(2) Peut-être Pierre de Chancel, sieur de La Rivière, marié à Marie du Reclus, et dit mort avant 1672, lors du mariage de son fils Gabriel, avec Jeanne Poulard. (*Etat civil de Bourdeilles.*)

« La Rivière-Chancel, capitaine dans le régiment de Bourdeille, se trouva... enveloppé dans un méchant poste...; il mourut le lendemain de ses blessures et fut enterré à Château-l'Evêque. » (*C. C.*)

Rivière. Fut aussy blessé à la main, Mr. de Bourgogne (1), de la famille de Mrs. de Montoson.

Remission du Chasteau l'Evesque entre les mains de Mr. de Fonpitou, vicaire general, et puis Mr. le prince y mit Chalepe en garnison, avec un de ses gardes.— Procez verbal de l'estat du Chasteau Levesque.

Le 27 decembre, par ordres du conseil ou autres ordres secrets' les prisonniers du Chasteau l'Evesque estant sortis un jour de devant, Mr. de Sauvebœuf avec Mr. de Labrousse quittèrent le Chasteau Levesque, ensemble la garnison d'Agonnac s'y estant joincte, ils prindrent la routte de Nontron pour de la se rendre en cour. Il fut commis quantité d'actes d'hostilité dans le Chasteau Levesque, jusques à se battre en duel dans l'eglise et à y faire mesmes des ordures, y tuer du bestail, boire dans les calices, voler les ornemens du prestre; enfin, les habitans du lieu, qui y avoint refugié tous leurs viuures, les perdirent et furent à la faim et grande necessité. Le 28 decembre, Mr. de Fonpitou, vicaire general, après la sortie de Mr. de Sauvebœuf avec Mr. Montoson, advocat du roy, se rendirent dans le chasteau pour veoir ses espouvantables desordres et faire faire procès verbal de l'estat du chasteau. Le 29, Mr. de Ferrières, lieutenant particulier, accompagné de Mr. de Fonpitou et de Mr. Montoson, advocat du roy, commissaires, y retournèrent pour travailler au susdict procès verbal et inventaire.

Deputation secrète devers Mr. le prince.

La ville de Perigueux, aprehendant ces desordres ou plustot les particuliers qui avoint signé l'union de Mr. le prince, deputtèrent Mr. Moisson (2), advocat, devers Mr. le prince pour l'informer de ce qui se passoit dans la province et dans la ville, et que le general d'icelle ne se separeroit de son service et pour reclamer sa protection et assistance, laquelle deputation depleut à Mr. de Bourdeille, craignant qu'on ne parlast de luy.

---

(1) « Montozon, son lieutenant (de Chancel de La Rivière), qu'on apeloit parmi ses camarades Biénard sieur de La Bourgoigne, fit aussi très bien son devoir. » (*C. C.*) Ce pouvait être Etienne de Montozon, sieur de La Bourgougne, marié à Antoinette du Cluzel et vivant encore en 1659. (*A. M. P., GG, 62.*)

(2) François Moisson, avocat, épousa Jeanne Louvic, le 26 mai 1643, dont Anne, née en 1647. (*Note de M. Hardy d'après les A. M. P., GG. 55 et 56.*)

Cessation des sermons des advents.

1651. En mesme temps, au mois de decembre, les sermons cessèrent dans S.-Front a cause de la deffiance des bourgeois qui aprehendoient le dedans et le dehors, et n'en fut faict que trois ou quatre. Un jour de ce mesme mois, Mr. le juge criminel receut (1) une lettre d'un certain Francpalais, qui estoit en la compagnie de Mr. de Sauvebœuf au Chasteau l'Evesque, laquelle il ne voulut ouvrir et l'apporta à M. de Bourdeille. Cette lettre tendait a descouvrir le sentiment de la ville sur les affaires du temps et pour avoir une response, laquelle fut faicte par le maire que nous estions très bons serviteurs du roy, mais que nous ne recognoissions personne pour entrer dans la ville. La ville se maintint dans cette resolution et dans la continuation de la garde.

1652. Mr. le Prince vint dans ceste ville pour une seconde fois, le 25 janvier 1652, et fit son possible de reunir tous les habitans dans les interets de l'estat pour la conservation du roy et de la sienne, feit commandement a Chalepe de conserver le Chasteau l'Evesque et de perir plustot que parlementer ou le rendre, la ville fournissoit toujours pain de munition. Ce qui avoit effraie Chalepe, estoit la seconde arrivuée de Mr. de Sauvebœuf qui rodoit aux environs de la ville, depuis quelques jours, avec trois ou quatre cent cavaliers et quelques compagnies d'infanterie, et tachoit de passer la riviere pour aller inquiéter le pareage ou se joindre avec Mr. le comte d'Harcourt qui faisoit aprehender à Perigueux le siege. Ce que voiant Mr. le prince, avant son arrivée, envoia en ceste ville le marquis de Chanlost (2) pour porter

---

(1) Nicolas d'Alesme, juge criminel, fut nommé maire de Périgueux en 1648. Il était fils de Martial d'Alesme, lieutenant criminel, décédé en 1647, et d'Anne de Chalup. (*C. C*). Par sa sœur, Anne d'Alesme, femme de Jean Chevalier, écuyer, sieur de Cablanc, il était oncle de Joseph Chevalier, écuyer, seigneur de Cablanc, Saint-Mayme, Puygombert, etc., auteur de l'*Histoire de la ville de Périgueux*, encore en manuscrit (que nous avons citée souvent dans nos annotations), dont le tome III seul est à la bibliothèque de la ville de Périgueux.

(2) Louis-Hilaire de Piédefer, chevalier, marquis de Chanlost, « premier officier de Monsieur le Prince, mareschal de camp dans les armées du Roy » (*A. M. P., GG. 59*), était fils de François de Piédefer et de Catherine de Châteauneuf. Il avait épousé, en 1646, Catherine Durand de Villegagnon. (*Bib. Nat. Pièces originales, V. 2270. Piédefer*). Il fut tué à la reprise de Périgueux en septembre 1653, à la porte de la maison du sieur Bodin (*Recueil des titres*). Bien que ce *Recueil*, et un manuscrit conservé à la biblio-

les habitans à prendre une garnison et mesme d'accepter le regiment d'infanterie de Mr. de Bourdeille, a quoy les habitans insistèrent et aymèrent mieux deputter devers Mr. le prince pour luy protester de nos obeissances et scavoir par sa bouche ses volontes. Ces rumeurs du siège de Perigueux s'augmentans, Mr. le prince feit cognoistre a la ville qu'il estoit important pour la seurté de prendre des forces. C'est pourquoy le regiment de Bourdeille entra dans la ville, et le 28 janvier le regiment de Condé vint aussy à Perigueux pour le deffendre. Le regiment de Baltasar vint ensuitte pour contrequarrer les desseins de Mr. de Sauvebœuf et, a mesme qu'il fut arrivé et traversé la ville, on advertit Mr. de Baltasar (1) que Mr. de Sauvebœuf n'estoit

---

thèque de Périgueux (portefeuille X), semblent l'identifier avec le sieur de La Roque-Gassion, Chevalier de Cablanc, en parle cependant comme de deux personnages distincts. Voici ce qu'il dit de ce dernier : « La Roque Cusson, autrement nommé La Roque Gassion, parce qu'il avoit servi longtemps et avec réputation sous ce maréchal, et qui étoit lors lieutenant-colonel au régiment de Balthazar.» *M. Charles Barry*, dans ses notes sur Baltazar (p. 58) parle de ce colonel La Roque comme ayant été en garnison à Périgueux. — Du reste, il y eut un régiment nommé *de La Roque Cusson*, appartenant à noble Jean de Lamouroux, écuyer, sieur de La Roque, fils de Jacques et de Jeanne de Mirandol, marié à Damaris de Vivant, veuve dès 1666. (*Notes du vicomte de Gérard*.)

(1) Jean Baltazar ou Balthazard, (fils de Jean Balthazard de Gacheo, capitaine des gardes du corps de l'Electeur Palatin, Frédéric V, tué à la bataille de Prague en 1620, et de Marguerite de Rahire), était né à Simmeren en 1600. Il commença à porter les armes sous Gustave-Adolphe, roi de Suède, et le grand-duc Bernard de Saxe-Weimar. Après la première bataille de Nordlingen (1634), il quitta l'armée Suédoise et vint en France au service du roi, soit qu'il y fut attiré par M. Gassion, depuis maréchal de France, soit que la réputation du colonel Baltazar son grand-oncle, maréchal de camp tué à la bataille d'Ivry (1590), lui en eut ouvert le chemin. Il servit d'abord en Picardie, puis en Roussillon et en Catalogne, sous les ordres du maréchal de Brézé, en 1641, et du maréchal de La Meilleraye en 1642. Comme lieutenant-colonel du régiment d'Alais, il fut envoyé au secours du maréchal de La Mothe-Houdancourt, et contribua à la prise de Collioure et à la victoire de Lérida. Il resta en Catalogne jusqu'en 1647, année où il servit sous le grand Condé, et fut nommé maréchal de camp. Le 25 juillet 1648, il épousa Madeleine de Brignac, fille de François de Brignac, baron de Montarnaud. En novembre 1671, il se décida, par suite des mécontentements qu'il avait essuyés de la part de la cour, à rejoindre en Guyenne son régiment qui avait suivi Marsin. Il s'y rendit fameux dans plusieurs combats sous le prince de Condé. A la paix de Bordeaux, il parvint à obtenir du duc de Candale un traité fort avantageux, puisqu'on l'envoya en Catalogne pour y servir en qualité de lieutenant-général sous le prince de Conti et en chef en son absence pendant la campagne de 1654, dans laquelle il se signala par de brillants faits d'armes. Dans les années suivantes, il fut envoyé extraordinaire du roi dans les cours de Brunswick et Lunebourg pour y négocier la paix, laquelle étant faite, Charles-Louis comte électeur palatin du Rhin, l'engagea, avec la permission du roi, d'entrer à son service et le fit généralissime de ses troupes et son ministre d'Etat en 1657. Après la paix de Nimègue, il se serait retiré du service pour habiter en Suisse sa baronnie de Prangins, où il serait mort en 1688. (*Bib. Nat.* ; *Dossiers bleus, Vol. 54.*) Il a écrit une histoire de la

pas loing, cé qui l'obligea de prendre sa marche du costé de Chancevineau. Et, en effet, assez proche de laet sur le chemin, il rencontra l'infanterie de Mr. de Sauvebœuf, laquelle fut aysement taillée en piesses par M. de Baltasar qui n'en peut faire de mesme de la cavallerie. Mais neantmoins la ville ayant esté advertie du combat de Mr. de Baltasar et de la cavallerie de Mr. de Sauvebœuf composée de quatre squadrons, y envoia soudain quelque infanterie par le secours de laquelle, et à sa faveur, Mr. de Baltasar rompit presque toute la cavallerie, feit beaucoup de prisonniers, et en demeura sur la plasse trente ou quarante de morts ou environs. La plus grand part de leur bagage fut aussy enlevé, du bestail mesme qu'ils avoient pris (1). Enfin Mr. de Sauvebœuf fut poussé jusques à Sept-Fons (2) qui est [à] une lieue de la ville. Cependant, la ville par les soings et ordres de Mr. de Chanlos, qui avait commencé à fortifier ses dehors, continua de se renforcer par la vigilance des habitans et par leur travail pour se disposer à repousser leurs ennemis. Tous les habitans affectionnes au parti de Mr. le prince eurent une grande joye de cette deffaicte et le regiment de Baltasar logea dans la ville le soir. On creut que M. de Sauvebœuf, auquel on avoit faict affront à Chancelade peu de jours auparavant, luy ayant faict demeurer sur la place douze ou 14 cavaliers et blessé beaucoup d'aultres, vouloit avoir raison de cette deperte y allant plus fort que l'aultre fois. Peu de jours après, Mr. Marsin tailla aussy en piesses la plus grand part des forces que Mr. de Biron avoit mis sus pied, qui consistoint en deux mille hommes de guerre ou environ, et mesme dans le combat rendu aux

---

guerre de Guyenne, dont le texte authentique a été publié et annoté par Ch. Barry. (Bordeaux 1876).

M. de Cosnac, dans ses *Souvenirs du règne de Louis XIV*, prétend que Baltazar n'est qu'un nom de guerre et que le véritable nom du colonel est Jacques de La Croix. L'origine de ce renseignement nous étant donnée par M. de Cosnac, nous avons voulu nous en rendre compte par nous-mêmes. Nous avons pu nous convaincre qu'il ne s'agissait pas de notre héros, mais d'un certain Gabriel Balthazard (vulgo : Jacques de La Croix) nommé le 5 juillet 1653 à l'office de prévôt pour l'exercice de la justice près et à la suite de M. le maréchal de Grancé. Cette place eût été indigne du grand capitaine auquel l'armée des Princes était redevable de ses succès en Guyenne. (*Arch. du ministère de la guerre, vol. 138, f° 329.*)

(1) Baltazar...., après avoir pris tout le bagage du marquis de Sauvebœuf et de ses troupes qui s'étaient enrichies de pillage...., fit porter ce butin dans la place de Périgueux, où, ayant fait appeler les habitants à son de trompe, il leur dit qu'il savoit bien que ce butin étoit composé des dépouilles du pauvre peuple...., que chacun put reconnoître et reprendre ce qu'il reconnoîtroit à lui. (*Notes de M. Villepelet d'après un ms. appelé : Défaite des trouppes du sieur de Biron.*)

(2) Hameau de la commune de Trélissac, qui est du canton de Périgueux.

environs de Villeréal (1), mons. de Biron (2) y fut blessé à la teste et se sauva ayant contrefaict le mort.

[*On lit en marge en quatre endroits de ce long paragraphe*] :

Arriuuée de Mr. le prince en ceste ville. — Garnison de Mr. le prince du regiment de Condé du consentement des habitans, du regiment de Bourdeille. — Le lieu du combat [entre Sauvebœuf et Baltasar] s'appelloit à la Combe des Dames (3). — Victoire de Mr. de Baltasar sur Mr. de Sauvebœuf, lequel dormit avec beaucoup d'aprehension dans l'eglise de Tralissac.

Arrivée de Mr. le comte d'Harcourt en Periguord, mesmes à Bourdeille. — Mr. de Bourdeille, a l'arriuuée de Mr. le comte d'Harcourt, quitta la province.

Cependant Mr. le comte d'Harcourt, tesmoignant avoir quelque pensée pour venir en Periguort, séjourna pourtant au port de Parcou (4), en Angoumois, douze ou quinze jours, après quoy il despescha un trompete pour sommer la ville de Perigueux à luy bailler passage dans la ville, ce qui luy fut refusé, et on travailla continuellement aux fortifications et demy lunes. Dix ou douze en nombre furent dressées par l'ordre de Mr. de Chanlost, commandant tousjours pour Mr. le prince, auquel temps furent aussy demolies toutes les

---

(1) Villeréal, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, bastide fondée au XIIIe siècle. (*Tarde, Chroniques.*)

(2) François de Gontaut, marquis de Biron, lieutenant général des armées du roi, mort le 13 mars 1700, âgé de 80 ans. Il avait épousé : 1° Elisabeth de Cossé, fille de François duc de Brissac et de Guyonne de Ruellan ; 2° Béatrix Le Dour. (*Moréri.*)

(3) La Combe des Dames, petit hameau de la commune de Périgueux. Baltazar est très bref sur ce combat.

(4) Il faut lire : *pont de Parcoul.*

Parcoul, ancienne sénéchaussée de Saintonge, dont il fut même le chef-lieu pendant quelques années au moyen âge, est une commune du canton de Sainte-Aulaye (Dordogne), tout à côté de l'Angoumois. François Ier, qui possédait cette paroisse et son château, comme seigneur foncier direct, les donna en échange en 1523, à François Green de Saint-Marsault, sénéchal du Périgord. (*Arch. du chât. de Parcoul.*) Les *ponts de Parcoul* (ainsi les désignent les manuscrits) ont servi maintes et maintes fois de passage aux troupes qui se rendaient d'Angoumois en Guyenne : on voit encore sur la Dronne leurs ruines pittoresques.

Le duc d'Harcourt établit son camp à La Roche-Chalais, à 6 kilomètres au sud de Parcoul; il s'y trouvait le 1er février 1652. (*B. N., Carrés de d'Hozier, vol. 352, p. 170; note de M. de Gérard.*)

maisons voisinnes de la porte de Taillefer, sans que personne en murmurast ouvertement. En ces entrefaictes, Mr. le comte d'Harcourt, pour augmenter la terreur que les habitans pouvoint raisonnablement avoir du siège, se rendit à Bourdeille le 4 de febvrier 1652 avec toute son armée, consistant par bruit commun en trois ou quatre mille vedettes et deux ou trois mille hommes de pied. Partie desquelles trouppes s'en allèrent a Brantome (1), l'aultre partie fut envoyée à la Tour Blanche (2) et a l'Isle (3), après avoir faict sejour pendant dix sept jours aux susdicts lieux et consumé la plus grand part de leurs viuures et fourrage et commis quantité d'actes d'hostilité, mesme en la personne des curés et de leurs eglises, forcé filles et femmes mesmes dans les lieux les plus saincts qu'ils avoint convertis en escuries et boucheries et bordels ; comme il veid que Perigueux ne demordoit point du parti du roy et de Mrs. les princes, il prit resolution d'aller veoir le Sarladois. C'est pourquoy ayant passé sur le pont de Ves et de Terrasson, il arriuua à Sarlat le 26 de feburier avec quelques 50 ou 60 de ses gardes et en partit le lendemain, jour de dimenche. Mrs. de Sarlat leur feirent grand accueil et changèrent de parti en sa faveur a cause de la necessité et présence de son armée qui passa tout contre Tourville.

Escarmouches de Baltasar sur des troupes de Mr. le comte d'Harcourt.

Pendant le sejour que Mr. le comte d'Harcourt feit à Bourdeille, le regiment de Baltasar, qui s'estoit desja saisi du chasteau de Grignols, se meit souvent en parti et leur enleva beaucoup de prisonniers en divers rencontres et mesmes du regiment de Crequi, proche de Lisle. Ces prisonniers furent eschangés. Mr. de Pontac

---

(1) Canton de l'arrondissement de Périgueux, célèbre abbaye dont la fondation, dit-on, remonte à Charlemagne. On a publié beaucoup de choses intéressantes sur cette abbaye et sur plusieurs de ses abbés, notamment sur Pierre de Bourdeille, dans le *Bulletin de la Société hist. et arch. du Périgord.*

(2) Châtellenie de l'Angoumois, enclavée en Périgord, et relevant de l'évêché de Périgueux. M. de Bourdeille en était baron. C'est maintenant une commune du canton de Verteillac, arrondissement de Ribérac.

(3) Lisle, commune du canton de Brantôme. Les Fumel et les Pressac, comme successeurs des Lioncel, possédaient cette baronnie par indivis.

Langlade (1), de Bourdeaux, fut aussy pris par Baltasar au mois de febvrier 1652, et de la noblesse, Mr. de Frateau (2) et Mr. de La Devise (3) qui furent mis a rançon et puis eslargis.

Victoire de Mr. le prince sur M. de S. Luc.

1652. Le vingt et troisiesme de febvrier, il y eust aussy grand combat entre les troupes de Mr. le prince joinct avec celles de Mr. de Conti, son frère, contre les troupes de Mr. de S. Luc. La rencontre de la bataille fut entre Agen et Leictoure (4); les troupes de Mr. de S. Luc estoint de pres de quatre mille hommes, lesquelles furent tailiées en piesses et beaucoup de prisonnier faicts, et Mr. de S. Luc fut poussé jusqu'à Leictoure. En ce mesme temps, quelque Mr. de Poiannez (5), accompagné de quatre ou cinq cents

---

(1) Gabriel de Pontac, seigneur d'Anglade, Fourens, etc., commandant de 100 hommes d'armes, demeura fidèle au roi pendant les troubles de la Fronde, et servit utilement, en 1645, le duc d'Epernon, aux troupes duquel il facilita les moyens de se servir du château de Vayres. Condamné à mort et exécuté en effigie, il s'enferma dans son château d'Anglade, véritable place forte, construite près du bourg d'Izon, sur les bords de la Dordogne. Gabriel de Pontac échappa de la sorte au courroux des Bordelais. Il fut tué par la suite en faisant, à la tête de ses vassaux, le siège de Villeneuve-d'Agen, pour remettre cette ville sous l'autorité de Louis XIV. On l'accuse aussi d'avoir fait la guerre pour son propre compte. Il avait épousé Marguerite Ferron de La Peyrière. (*Histoire du parlement, par Boscheron*, et *Nobil. de Guyenne, II, 359, déjà cités.*)

(2) François Grimoard, écuyer, sieur des Jonies, ou plutôt son frère Jean, écuyer, sieur de Frateaux, nommé maréchal de camp en 1652. Il avait épousé, le 9 mai 1651, Charlotte de Villoutreix. (*F. P. 144.*)

(3) Noël-François Juilhot, chevalier, seigneur de La Devise, baron de Cazillac, fils de Bertrand, chevalier, seigneur des mêmes lieux, gentilhomme de la chambre, et de Jeanne de Fonmartin, épousa Marie Gillet, et mourut en septembre 1682. Le fief de La Devise, dans St. Barthélemy de Bellegarde, passa, par le mariage de Marie Juilhot, en 1722, à son époux Jean-Paul Déalis de Saujean, écuyer, dont les descendants le possèdent encore. (*Généal. Juilhot en ms., par A. de St-Saud.*)

(4) C'est le fameux combat de Miradoux sur lequel on a tant écrit soit au XVII[e] siècle (plusieurs récits spéciaux sont indiqués dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale, Histoire de France*), soit de notre temps (*Revue de l'Agenais, Revue de Gascogne*, etc.), sans parler des pages écrites par des plumes telles que celles de Victor Cousin et du duc d'Aumale.

(5) C'était Henri de Baylens, marquis de Poyanne, chevalier des Ordres du roi, lieutenant-général pour le roi en Navarre et Béarn, gouverneur de Dax, Navarreins et Saint-Sever, sur lequel, comme sur tous les Poyanne, il faut citer surtout les savantes études de M. le chanoine Jules de Carsalade du Pont, secrétaire-général de la Société des Archives historiques de la Gascogne, notre confrère de la Société archéologique du Périgord.

hommes de guerre, fut repoussé par ceux du Mont-de-Marsan en Gascogne.

Forces de Mr. d'Harcourt pretendues desfaictes.

M. le comte d'Harcourt qui, après avoir passé à Sarlat et passé la Dordogne a Doume (1) pretendoit se joindre avec les forces de M. de Biron, si plustost elles n'eussent esté desfaictes, et avec les troupes de M. de S. Luc et faire un corps d'armée asses considérable, d'onze ou douze mille hommes, pour pousser Mr. le prince.

Combat d'Angers et bon succès de Mr. de Rohan.

Des que la roine et le roy eurent quitté Poictiers, leurs majestés se rendirent à Saumur accompagnés du cardinal Mazarin pour se disposer au siège d'Angers qui refusa de recevoir le roi qu'avec sa maison, Mr. de Rohan (2) estant dans le chasteau d'Angers, après qu'il se fut saisi, pour le parti des princes, du Pont de Cé. Les troupes du Mazarin et le fils de Mr. d'Hoquincourt (3), gouverneur de Peronne, assiégèrent Angers et commencèrent l'attaque par le fauxbourg, duquel pourtant ils furent repoussés avec huict cent hommes de perte et le susdict fils de Mr. d'Hoquincourt demeura mort sur la place. Le fils de Mr. de Grancey (4) fut aussy blessé à mort après ce bon succès pour Mr. de Rohan et la ville d'Angers; ils receurent encore secours de quatre compagnies de cavalerie et

---

(1) Domme, canton de l'arrondissement de Sarlat, ancienne bastide fondée en 1282 par Philippe-le-Hardi, qui acheta cette colline à Guillaume de Domme, damoiseau, dont la famille continua à posséder Domme-Vieille. (*Tarde, Chroniques : Annotations de Gérard.*)

(2) Henri de Chabot avait épousé, en 1645, la fille unique de Henri, premier duc de Rohan, et de Marguerite de Béthune, appelée, comme sa mère, Marguerite, et il avait ajouté le nom de Rohan au nom de Chabot. Plusieurs, au lieu de dire *Rohan-Chabot,* disaient tout simplement *Rohan.* Avant d'être duc de Rohan-Chabot, Henri était connu sous le titre de sieur de Sainte-Aulaye. Voir, sur sa femme et sur lui, la peu édifiante historiette de Tallemant des Réaux : *Mesdames de Rohan* (t. III, p. 410-471.).

(3) Jacques de Mouchi, seigneur d'Inquessen, fils du maréchal d'Hocquincourt et de Louise d'Estampes, tué au siège d'Angers, l'an 1652. (*Moréri.*)

(4) Un fils de Jacques Rouxel de Médavy, comte de Grancey, gouverneur de Montbéliard, de Graveline, de Thionville, maréchal de France (1651), mort à Paris le 20 novembre 1680, à l'âge de 78 ans.

quelques d'infanterie que Mr. d'Orléans leur envoya, ce qui les feit resoudre a tenir tousjours bon pour le parti des princes contre le Mazarin.

Fuitte de certains habitans de la ville.

1652. Des que M. le comte d'Harcourt sembla menasser Perigueux de siège par ses approches à Bourdeille (1), certain nombre d'habitans se trouvèrent absens de la ville, les uns couvrans leur fuitte d'aprehension, les aultres furent contrainets de sortir par les ordres du commandant pour Mr. le prince, d'aultres se retirèrent n'approuvans pas peut estre le parti des princes et estans de contraire parti. Il y en eut quelques uns de taxés et la taxe ne fut generalle.

Vœu de la ville de Perigueux pour la conservation de la banlieue.

1652. Le 1 de mars 1652 toute la bourgeoisie de Perigueux, veu les maux generaux qui accablaint la province et la ville, particulièrement menassée de siège par Mr. le comte d'Harcourt, prit resolution de faire un vœu general pour la protection de leurs familles et pour demander a Dieu la cessation de ses fleaux. Depuis le mois de febuurier, les deux chapitres assemblés à S. Front à la fin de l'office chantoint tous les jours en procession les litanies des saincts. Enfin, pour estre plus pleinement exaucés, le premier jeudy de mars auquel la communion generalle avoit esté indicté en presence du marquis de Chanlost, gouverneur pour Mr. le prince de la ville, de Mrs. du presidial, des maire et consuls, et de Mrs. les bourgeois, et de Mrs. des deux chapitres, la messe fut chantée à l'honneur du S. Sacrement. Et à la fin d'icelle, Mr. Faiolle, chanoine de S. Front (2), feit la lecture du vœu faict à Nostre Seigneur, residant au très

---

(1) Bourdeilles, commune du canton de Brantôme. Cette importante seigneurie, qualifiée au xvie du titre d'une des quatre baronnies du Périgord, appartenait dès le commencement du xiiie siècle aux comtes de Périgord. Alain d'Albret, comte de Périgord, la vendit, malgré sa femme, le 14 février 1480, pour 4,000 écus d'or, à François de Bourdeille, dont les descendants en possèdent encore le château. (*Arch. dép. de la Gironde*, *C. 4,143.*)

Un paysan des environs de Bourdeilles, qui se faisait appeler : *le petit Baltazar*, attaqua Bourdeilles, le prit, et Chanlost fit capituler la garnison et y mit « Saint-Aubin, l'un des plus braves et anciens officiers de M. le prince. » (*C. C.*)

(2) Jean Fayolle, chanoine et official du diocèse, testa le 9 août 1685, laissant sa fortune à maître Pierre Fayolle, avocat, son neveu. (A. *D. I.*)

adorable sacrement de l'autel, et à la bienheureuse Vierge Marie, sa mère, à S. Anne, nostre liberatrice, à S. Estienne, à S. Front, nostre apostre et patron, à S. Joseph, espoux de la Vierge, au bienheureux François de Salles lorsqu'il seroit canonisé, avec promesse de faire certaine procession à toutes ses eglises auxquelles on feroit station particulière, et mesmes à Nostre Dame de La Garde et aux Augustins, à raison que l'autel de S. Joseph est erigé dans leur eglise. Oultre ceste procession, on resolut d'aller tous ensemble à la chapelle de Nostre Dame des Vertus (1), à laquelle on resolut d'offrir jusques à deux cent cinquante liuures en reparations pour la chapelle ou aultrement. On promit de plus de faire faire un tabernacle à l'honneur du très S. Sacrement à S. Front de l'argent qui fut amassé par toute la ville pour ce subject.

Alexandre Godefroy créé general des Jesuittes.

Au commencement de l'an 52 ou sur la fin de 51, Alexandre Godefroy, romain, fut créé general des Jesuittes et fut creé en sa place le R. Père Michel de Cologne, aagé de 70 ans (2).

Siège du chasteau de Lardimarie.

M. de Chanlost, establi gouverneur dans Perigueux pour Mr. le prince, desirant faire souslever toutes les paroisses en faveur des princes, feit sonder la terre de Mr. de Lardimarie (3), laquelle ayant

---

(1) Notre-Dame des Vertus est une chapelle près de Périgueux, « distant d'une lieu de ceste ville, » dit *Le Livre Vert*, où l'on se rendait en pèlerinage. N.-D. de Sanilhac, commune du canton de Saint-Pierre-de-Chignac, mais proche de Périgueux, se nommait aussi N.-D. des Vertus. (*Note de M. Hardy.*)

(2) Le R. P. Alexandre Gottifredi, italien, fut général de la Compagnie de Jésus du 21 janvier 1652 au 12 mars suivant; il mourut durant la Congrégation générale qui l'avait nommé. Le *Ménologe* mentionne son zèle, sa force d'âme et son esprit de prière. Il fut remplacé par le R. P. Goswin Nickel, ancien provincial du Bas-Rhin, qui fut général de 1652 jusqu'en 1664, date de sa mort à Rome. Sous son généralat, après cinquante ans d'exil, la Société de Jésus fut rétablie dans la République de Venise. (*Renseignements du R. P. A. Denjoy, jésuite.*)

(3) Henry de Foucauld, chevalier, seigneur de Lardimalie, Auberoche, fut orphelin de bonne heure. Il était fils de Jacques, baron d'Auberoche, et de Marie de Calvimont. Quoiqu'à peine âgé de 13 ans, il défendit vaillamment Lardimalie avec le secours de son oncle, François de Foucauld, seigneur de

feict reffus de se joindre au pareage, M. le gouverneur susdict, après avoir assemblé la plus grand part du pareage et quelques uns aussy des terres du marquis de La Douze, se resolut à assiéger le chasteau de Lardimarie (1), dans lequel Mr. de La Faie d'Auriac (2), oncle du seigneur et heritier du chasteau, avoit faict mettre cent cinquante fusiliers. Neantmoins, la nuict du 13 mars, tout ce gros de dix ou douze cent hommes estant parti avec quelques soixante chevaux de la ville ou de la garnison de Condé et d'aultres habitans, le siège fut posé devant le chasteau et y ayant mené un des petits canons de la ville, après le refus qu'il feirent de remettre le chasteau, il y fut tiré douze ou quatorze volées de canon, ce qui obligea le commandant de ce chasteau, avec les soings aussy d'un gentilhomme du marquis de La Douze envoié exprès pour les obliger a remettre le chasteau a Mr. de Chanlost, a capituler aux conditions que Mr. de La Faie sortiroit du chasteau et que le chasteau seroit remis entre les mains de M. de Calvimont (3), oncle aussy du seigneur de Lardimarie, pour le faire offrir par le jeune seigneur de Lardimarie à Mr. de Chanlost et ensemble toute sa terre pour se joindre à tous ceux qui prendroint le parti de Mr. le prince ; et par cette capitulation, le chasteau ne fut gueres endommagé par le canon et ne fut point pillé. Ce qui ne fut executté, La Faye estant rentré dans le chasteau pour soustenir son premier parti contre celuy des princes.

La Faye. (*Bibl. de la ville de Périgueux*, *mss. Lapeyre*, *carton* XIII.) Il épousa, le 21 avril 1658, Suzanne de Losse, fille de Jean baron de Losse et de Jeanne de Montaut-Bénac. Il fut capitaine de chevau-légers, et mourut avant 1710. (*Courcelles, généalogie Foucauld.*)

(1) Lardimalie, château situé dans la commune de Saint-Pierre-de-Chignac, à l'est et non loin de Périgueux. Les Foucauld le possédaient encore au commencement de ce siècle.

(2) François de Foucauld, écuyer, seigneur de La Faye d'Auriac par sa femme, était fils d'Henri, seigneur de Lardimalie, et de Lucrèce de Saint-Astier, et ainsi oncle du jeune Henry. Chevalier de Cablanc raconte que M. de La Faye d'Auriac « oncle du seigneur de Lardimalie incommodoit fort les paysans et faisoit des courses jusque dans les portes de Périgueux. » Il avait épousé Catherine Arnal, dame de La Faye et d'Auriac (fille d'Antoine, écuyer, et de Françoise de Sanaux), qui testa le 6 mars 1655. (*Bibl. nat., Chérin 78* et *minutes de Boisset, notaire royal à Montignac.*) Il vivait encore en 1683. (*Registres paroissiaux d'Auriac.*)

(3) Probablement Charles de Calvimont, chevalier, seigneur de Montagnac, époux de Jacquette de La Lanne, et qui défendit, en 1653, Castillon avec la compagnie qu'il commandait. Il était fils de Marguerite de Lansac-Roquetaillade. Son père Jacques, baron des Tours de Montaigne, s'étant remarié en 1644 avec Marguerite de Ségur Pitray, il ne peut y avoir hésitation qu'entre lui et son frère aîné Léon, marié en 1635 avec Marie de Beynac. (*Saint-Allais, généalogie Calvimont.*)

Reddition de Xainctes.

Xaintes, dans laquelle Mr. le prince de Tarente (1) avoit mis puissante garnison pour Mrs. les princes, estant assiégée par Mr. Le (*sic*) Plessis Belière (2) et Mr. de Montausier, gouverneur d'Angoulesme et de Xainctes (3), après cinq ou six jours de siège, se rendit par capitulation, et par intelligence selon le bruict commun, Mr. Jambon (4), creature de Mr. le prince, ayant abandonné la ville aux assiégeans. De la, Mr. de Plessis Belicre, avec ses trouppes, alla planter le siège devant Taillebourg (5), qui se rendit aussy.

---

(1) Henri-Charles de La Trémouille, prince de Tarente et de Talmont, duc de Thouars, pair de France, général de cavalerie des Etats de Hollande, gouverneur de Bois-le-Duc, né en 1621, mort à Thouars le 14 décembre 1672. Il joua un rôle dans la Fronde, où, après avoir servi la cour, il embrassa le parti de Condé, passa en Hollande, puis rentra en France (1655), où il fut arrêté et resta plusieurs mois en prison. Deux ans avant sa mort, il se convertit au catholicisme. Il avait épousé le 1er mai 1648 Amélie de Hesse, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel. (*Dict. de Lalanne.*)

(2) Jacques de Rougé, marquis de Plessis Bellière, était, en 1647, premier capitaine au régiment de Brezé et gouverneur d'Armentières qu'il fut forcé de rendre aux Espagnols après trois semaines de la plus vigoureuse résistance. Il assista à la levée du siège de Cognac et à la prise de La Rochelle. Après la prise de Taillebourg, en mars 1652, il conduisit ses troupes au roi et prit part au combat de Bleneau (7 avril 1652). Après la Fronde, il passa en Catalogne, puis reçut, en 1654, le commandement de l'armée envoyée sur les côtes de Naples; il y fut tué près de Castellamare en novembre 1654. (*Notes de Barry dans Baltazar, déjà cité.*)

(3) Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, né en 1610 et mort en 1690. Il épousa Julie d'Angennes en 1645, se convertit au catholicisme et fut nommé lieutenant-général. Pendant la minorité de Louis XIV, il maintint la Saintonge et l'Angoumois sous l'obéissance royale, et combattit les troupes des Princes en Périgord. (*Moréri.*)

(4) M. Audiat, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge, nous apprend qu'il se nommait le sieur du Chambon, de la famille du Lau. Il s'agit alors de :

Armand du Lau, chevalier, comte de Chambon, seigneur de Champniers, Celettes et autres places, gouverneur de Saintes, maréchal des camps et armées du roi ; (fils aîné d'Henri du Lau et d'Henriette de Pons Mirambeau.)

Il épousa le 30 mai 1655, Sibylle Jaubert de Saint-Gelais, fille de feu François, chevalier, seigneur d'Allemans. Il mourut avant 1696. (*Bib. nat. Pièces originales, 1658 du Lau, f° 39.*)

(5) Cette petite ville de Saintonge (sur la rive droite de la Charente, à 15 kilomètres sud-ouest de Saint-Jean-d'Angély), est une des villes de France dans laquelle, ou autour de laquelle, on s'est le plus battu. Nous rappellerons les combats ou sièges de 1179, de 1187, de 1194, de 1242, de 1346, de 1385, de 1441, de 1584, de 1585, etc. Parmi les combattants, on remarque, outre le grand Condé, Richard Cœur-de-Lion, le comte de Derby, et notre jamais assez admiré saint Louis dont, l'été dernier, la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à propos du 650me anniversaire de la victoire du 20 juillet, a magnifiquement fêté la glorieuse mémoire.

Mort de Mr. de Bassencourt.

Le 12 mars 1652, deceda à Paris Mr. de Bassencourt (1), frère de Mr. Brandon, evesque de Perigueux. Il avoit pris de très grands soins au restablissement du seminaire et y feit de très belles reparations et avoit desseigné de faire faire des manufactures pour faire aprendre des mestiers aux enfans trouvés et abandonnés et au fils des pauvres artisans de la ville et de la province. On luy feit un service dans S. Front le 27 may 1652. Tous les corps de la ville assembles et les deux chapitres joincts à cause de la guerre des princes.

Éclipse de soleil.

1652. Le 8 auuril 1652, il y eut une eclipse de soleil asses consyderable, qui commencea entre neuf et dix, et finit a onze heures du matin, ayant duré environ une heure.

Mr. le prince partit de Bourdeaux la veille des Rameaux pour se rendre à l'armée de Mr. de Nemours (2).

Arriuuée de madamoiselle d'Orléans à Orléans.

1652. Madamoiselle d'Orléans (3), par les ordres de son père, craignant que la faction des Mazarins ne s'augmentast dans Orléans et sachant que cette ville estoit fort muguettée et que Mr. le cardinal Mazarin en vouloit faire sa place d'armes, se rendit dans ladítte ville

---

(1) Balthazar Brandon, sieur de Bassencourt, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des comptes, puis prêtre de la Mission. (Voir la note relative à Monseigneur Brandon, son frère). (*Bib. nat. Mss. Pièces originales* et *Dossiers bleus de d'Hozier.*)

(2) Charles de Savoie, duc de Nemours, de Genevois, d'Aumale ; né en 1624 de Henri duc d'Aumale et d'Anne de Lorraine, héritière de Nemours, il épousa le 11 juillet 1643, Élisabeth de Bourbon Vendôme, fille de César, duc de Vendôme et de Françoise de Lorraine. Deux filles seulement lui survécurent, Marie devenue duchesse de Savoie, et autre Marie, reine de Portugal. Il fut tué en duel en 1652 par le duc de Beaufort. (*Nobil. de Guyenne, IV, 59.*)

(3) Anne-Marie-Louise d'Orléans, (fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon duchesse de Montpensier), souveraine de Dombes, princesse de La Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, duchesse de Montpensier, etc., née le 29 mai 1627, morte sans alliance le 5 avril 1693. (*Moréri.*)

au commencement d'auuril, en laquelle estant entrée par une eschelle avec une dame d'honneur et l'un de ses escuiers une toque en teste garnie de plumes et une canne à la main, on cria incontinent : Vive le roy et son altesse roialle sans Mazarin ! Mr. de Beaufort et Mr. de Rohan l'avoint accompagnée en sa conduitte.

Deputation du parlement de Paris à Blois au roy.

1652. Le roy n'estant peu entrer dans Orléans, quoyque les deputtés d'icelle eussent offert de luy recevoir, toutefois parce qu'ils adjoustoint à la fin de leurs offres qu'ils ne pouvoint recevoir le Mazarin, le roy se rendit a Blois ou arriuuerent les deputtés du parlement de Paris, dont Mr. de Nesmond, president (1), faisoit chef avec sept ou huict conseillers pour le prier de faire executter les arrests et declarations données contre le Mazarin.

1652. Mr. de Chanlost, voiant que ceux de la terre de Lardimarie estoint (2) tousjours opiniastrés dans leur premier parti, feit sortir une partie du regiment de Condé avec quelques bourgeois et s'en allèrent sur la fin de mars, le jeudy saint, à Heiliac (3) ou ils bruslèrent la porte de l'eglise et ne peurent pourtant s'en rendre maistres et y fut blessé et tué quelques soldats.

1652. Mr. de Chanlost feit faire une aultre sortie ayant appris que la cavalerie de Bourdeille (M. le comte de Besse estoit le commandent

---

(1) François-Théodore de Nesmond, seigneur de Saint-Dizant et de Maillou, était fils d'André de Nesmond, premier président au parlement de Bordeaux, et d'Olive Daste, ou de Asle (et non de *L'Hugs d'Asthe* comme dit La Chesnaye). Il fut successivement conseiller au parlement de Bordeaux, (lettres du 10 avril 1619), maître des requêtes (10 décembre 1624), président à mortier au parlement de Paris (20 décembre 1636), puis premier président de cette cour. Il s'acquit, dit La Chesnaye, beaucoup d'honneur dans les négociations de la Fronde, et soumit les Parisiens à tout ce que le roi voulut leur imposer. Il mourut âgé de 66 ans le 25 novembre 1664. Il avait épousé, le 10 septembre 1624, Anne de Lamoignon, fille de Chrétien, premier président au parlement de Paris. L'un de ses fils, François-Théodore, fut évêque de Bayeux ; un autre, Henri, fut président au parlement de Bordeaux. (*Renseignements de M. Dast de Boisville*). On peut ajouter que cette famille bâtit, sous Henri IV, 55, quai de la Tournelle, à Paris, un superbe hôtel, malheureusement bien mutilé depuis.

(2) Le seigneur de La Faye d'Auriac, contrarié sans nul doute que son jeune neveu eut fourni des subsides aux troupes des Princes, s'empara de lui une seconde fois, pour organiser la résistance à Lardimalie. (*C. C.*)

(3) Eyliac, commune du canton de St-Pierre-de-Chignac, à 15 kilomètres de Périgueux.

dans Bourdeille depuis le depart de Mr. le comte d'Harcourt), [*cette parenthèse est ajoutée en marge*] au nombre de deux ou trois cent, estoit à Laguillac (1); c'est pourquoy, partie du regiment de Condé avec vingt cinq maistres anglois, dont Mr. de Roquebi (2) anglois estoit le chef et quelques bourgeois de la ville meslés avec eux et ensemble dans l'infanterie, furent à Laguillac ou estans arriuues, soit que les cavaliers en eussent eu advis, ils furent d'abort chargés par trente ou quarante maistres, les aultres s'estant retirés dans l'eglise et dans les maisons; et la charge fut bien si rude et la deffense des nostres aussy bonne, que Mr. de Roquebi, commandant la cavalerie, y perdit son cheval, et s'estant tiré des squadrons ennemis le plus promptement qu'il peut, il se monta au despens d'un cavalier qu'il tua; incontinent, le pareage, qui s'estoit joinct avec l'infanterie de Condé et de la ville, feit aussy, en ce mesme temps, assez bien la descharge et obligea tous les squadrons de quitter la place. Dans la retraicte, Mr. Guerrier (3), capitaine de Condé, gentilhomme natif de Bidonnet, en Quercy, fut tué, son corps fut abandonné, nos troupes se retirant un peu à la haste craignant que les ennemis ne leur coupassent chemin dans quelque rencontre; mais soudain qu'ils furent arrives, Mr. de Chanlost envoya demander permission au commandant de ce régiment, par un tambour, pour retirer le corps, ce qui fut accordé, et fut enterré dans le porche, ou assistèrent tous les officiers de Condé et ensemble beaucoup de la ville, de la bourgeoisie. La conjecture que nos troupes avoint d'estre poursuivies n'estoit pas hors de propos, car il se rendirent a Chancelade en peu de temps, après l'arrivée des nostres, et feirent paroistre leurs squadrons sur le tertre de S. Sicaire (4), ce qui obligea nostre canonier de leur envoyer de la terrasse de Taillefer une volée de canon qui les feit bientost desloger. Cependant toute la ville se mit soubs les armes, et un nommé Bosviel estant allé dehors recognoistre, fut blessé par les ennemis au dessous des Jacobins.

Pendant la guerre de Mrs. les princes, Mr. de Bouillon et Mr. de

---

(1) Léguillac-de-Lauche, commune du canton de St-Astier, à 17 kilomètres de Périgueux.

(2) Chevalier de Cablanc en fait mention, mais sans grands détails.

(3) « Guerrier, capitaine au régiment de Condé, l'un des plus habiles officiers du party ». (*C.C.*)

(4) Hameau de la commune de Périgueux, avec une ancienne chapelle sur le coteau portant ce nom. (*Diction. de la Dord. déjà cité.*)

Vendosme et Mr. de Plessis Praslin furent créés ministres d'Estat au mois d'avril 1652.

Arrivée des gardes de Mr. le prince au Chasteau L'Evesque.

1652. Sur la fin de mars, Mr. Desroches (1), capitaine des gardes de Mr. le prince, arriuua en ceste ville avec quatre vingt gardes ayant esté demontés la pluspart aux approches d'Agen pour se refaire, et Mr. de Chanlost leur donna pour cest effect la place du Chasteau L'Evesque, ce qui obligea Chalepe de se retirer; estans la, ils faisoint quelques courses du coté de Nontron et pris a une sortie quatre vingt trois chefs de bœuf et faict quelques prisonniers.

Arriuuée de Mr. de Roquebi anglois. — Prise de Plasac par Mr. de Roqueby anglois.

Il arriva aussy en ceste ville, presque en ce mesme temps, Mr. de Roqueby, anglois, commandant 25 maistres, lesquels on logea a la Cite. Ils estoint destinés pour courir sus aux garnisons ayant essayé de loger à Plasac, Mr. de Roqueby ayant receu quelque niche par l'enlevement de quelque partie de son equipage et luy ayant enlevé aussy et tué deux cavaliers, il se résolut d'y retourner en meilleur compagnie au mois d'auuril. Pour cest effect, quelques parroisses du pareage furent mandées a Perigueux, une partie aussy de la garnison de la ville fut commandée. Estant a Plasac, on trouva le bourg barricadé; lesquelles barricades furent enfoncées, et les habitans, voyant qu'ils estoint reduicts au clocher de leur eglise et qu'on avoit bruslé 4 ou 5 maisons à la place. capitulèrent et promirent de porter quelque subsistance qu'on leur demendoit.

Victoire de Mrs. les princes sur le Mazarin.

Le 7 avril 1652, il se donna combat entre les troupes de Mrs les princes et les trouppes du Mazarin ; le combat fut fort advantageux pour les princes, ayant deffaict l'avantgarde du Mazarin conduicte par

---

(1) N... des Roches, lieutenant des gardes du duc d'Enghien en 1644, servit avec distinction au siége de Mardick. Devenu capitaine des gardes de M. le Prince, il sortit de France avec son maître à la fin de 1652. Il fut fait prisonnier à la bataille des Dunes, et laissé à Mardick sur parole. (*Notes de Charles Barry déjà citées.*)

le marechal d'Hoquincourt (1), lequel perdit dans ce rencontre tout son equipage et bagage, ensemble celuy des officiers de son avant-garde, et une cassete en son particulier, estimant la perte d'icelle a près de cent mille escus.

Arriuuée de M. le prince à Paris.

Le 22 auuril, Mr. le prince arriuua à Paris. Son altesse royalle luy fut audevant avec beaucoup de seigneurs. Ils furent tous deux au parlement, ou tous les corps de ville ayant esté assemblés, Mr. de Nesmond estant venu de sa deputation et n'ayant porté nouvelles du depart du Mazarin, on resolut de deputter devers le roy pour la dernière fois et luy dire de la part de Mrs. les princes qu'ils estoint prests a poser les armes, pourveu que le Mazarin quittat absolument la France. A l'entrée de M. le prince au parlement, on disoit qu'un president au mortier fut n'osé que de luy dire qu'il s'estonnoit fort comme quoy estant criminel de lèse majesté et les mains encore teinctes du sang des gens du roy, il se presentoit neantmoins à la face du parlement, par lequel il fut desadvoué, n'ayant charge d'advancer telles parolles.

Montargis estoit la place d'armes de l'armée de Mrs. les princes. Mr. de Nemours conduisoit l'avantgarde, Mr. le prince le corps de bataille et Mr. de Beaufort l'arrièregarde; lors de l'attaque des Mazarins, près de Gien, les troupes de Plessis Belière se joignirent environ ce mesme temps à l'armée du Mazarin.

Le roy fut mené a Auxerre, en Bourgogne. Le 20 auuril 1652, il y eut assemblée generale à l'hostel de ville, ou deux de tous les mestiers furent mandés et generalement de tous les corps de la ville et mesme de toutes les maisons religieuses, jusqu'aux pères Chartreux, furent pareillement mandés pour conclure l'union et la rendre plus forte, puisque on i intéressoit ceux mesme qui ont renoncé aux affaires du monde. Le resultat de ceste assemblée sy celèbre et extraordinaire fut de deputter encore devers le roy pour le supplier de congedier le cardinal Mazarin et donner la paix a tout son roiaume.

Pendant ce mesme temps, Mr. de Tavannes (2) mit en route quel-

---

(1) Charles de Mouchi, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, né en 1599, marié à Eléonore d'Etampes, suivit le parti du prince de Condé, et fut tué au siège de Dunkerque en 1658. (*Dict. de Lalanne.*)

(2) Jacques de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant-général des armées du roi, bailli de Dijon, un des braves guerriers de son temps et un des plus expérimentés, mourut le 22 décembre 1683, âgé de 63 ans. Ses *Mémoires* con-

ques huit cent cavaliers du regiment de Seneterre qui se venoint joindre au Mazarin.

Le 30 auuril 1652, Mr. de Conti detacha de son armée quatre cent maistres conduicts par Mr. de Chasteauneuf (1), qu'on disoit estre d'Auvergne, pour chasser les garnisons de Bourdeille, Agounnac. Pour cest effect, le 1er jour de may ayant appris que le regiment de S. Arbre estoit à S. Jus (2) (le lieu s'appelloit au Chadeul, bourg proche de S. Jus) [*cette parenthèse est en marge*], les gardes de M. le prince, avec la cavalerie de Duras, s'avancèrent pour investir le lieu ou ils estoint. Ce que voyans, les ennemis feirent quelque descharge et tuèrent deux ou trois cavaliers de Duras et des gardes ; mais, sachant que le paréage avancoit, ils aymèrent mieux se rendre prisonniers entre les mains des cavaliers qu'attendre l'arriuuée des paisans du paréage qui estoint au nombre de sept ou huict cent. On faisoit estat que le nombre des prisonniers estoint de sept vingt et dix. On avoit ammené un canon de la ville conduict par l'infanterie de la ville et une partie du pareage ; les prisonniers faicts au Chadeul furent conduicts au Chasteau L'Evesque et les principaux officiers dans la ville. Il fut bruslé dans le bourg du Chadeul trois ou quatre maisons pour obliger ses cavaliers à se rendre plustost. Le canon fut ramené sans rien faire.

Le 9 may, Mr. le mareschal de la Force mourut à Bergerac (3).

1652. Le 10 ou 11 may, Mrs. les princes, voyant que l'armée du Mazarin s'estoit avancée jusqu'à S. Cloud, feirent faire sortie aux

---

tiennent les guerres de Paris depuis la prison des Princes en 1650 jusqu'en 1653. Il avait épousé Louise-Henriette Potier, fille puinée de René, duc de Tresmes, pair de France, et de Marguerite de Luxembourg. (*Moréri.*)

(1) Jean de Rieux, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, fils de Guy de Rieux IIe du nom et de Catherine de Rosmadec, dame de La Hunaudaye.

(2) Saint-Just, commune du canton de Montagrier. Elle relevait de la baronnie de Bourdeilles et appartenait alors aux Sescaud qui la tenaient des des Alles. (*Archives de Montardit.*)

(3) Le *Dictionnaire historique de la France*, de M. Lud. Lalanne, qui, ainsi que le vieux *Dictionnaire* de Moréri, a été si utilement consulté par nous (ce sont, en tant qu'imprimés, les sources principales de notre annotation), fait mourir Jacques Nompar de Caumont, non le 9, mais le *10*, et non à Bergerac même, mais au *château de La Force*, non loin de cette ville. Nous croyons devoir donner la préférence au témoignage du chroniqueur qui était sur les lieux et qui, en qualité de voisin, devait être, pour les circonstances du décès, mieux informé que tout autre. La *Gazette* (no du 1er juin 1652, p. 537) donne tort à notre chroniqueur en ce qui regarde la date, mais lui donne raison en ce qui regarde le théâtre de l'évènement. J. du Lac, dans son *Histoire de Bergerac*, dit aussi que le maréchal, qui s'était retiré à Bergerac, y mourut.

Parisiens, au nombre de 18 ou 20 mille hommes, et les repoussèrent jusqu'à S. Germain, avec resolution d'aller chercher le roy audict lieu et le ramener à Paris.

Baltasar, le 15 ou 16 de may, enleva aussy quelque cartier du regiment de Folleville (1), lieutenant Du Plessis Belière, et feit 50 prisonniers. Mr. le vicomte de Riberac estoit joinct avec Folleville qui gagna S. Astier (2); néantmoins, dans ce rencontre proche de Monclar, Chasteauneuf fut blessé à mort et de la estant traduict à Bergerac y mourut deux ou trois jours apres; son regiment pareillement se dissippa presque tout. Baltasar estant arriuué un peut tard pour combattre Folleville, prit pourtant Mr. Dataux et Mr. de Laborie de la Gaubertie (3), gentilhomme, qui estoit de parti contraire et auquel on brusla quelque forge. De la, Baltasar prit sa marche à Liurac (4) et au Bugue et menassa Limeuil, qui avoit tué quelqu'un de ses capitaines et faict trois prisonniers avec leur chevaux.

Mr. le prince, apres avoir asseuré le passage du pont de S. Cloud, poussa jusqu'a S. Denis et s'en rendit maistre après avoir coupé la gorge a quatre cents Suisses et sept ou huict cent fantassins. Le 14 ou 15 de may 1652.

---

(1) Guillaume Le Sens, chevalier, puis marquis de Folleville, lieutenant général des armées, épousa Marie Malherbe, par contrat du 20 mars 1646, où il est dit fils de feu Isaac, chevalier de l'Ordre du roi, capitaine de chevau-légers et d'Anne de Mainbeville; il fut aussi conseiller d'Etat. (*Bibl. nat. Mss. Carrés de d'Hozier, 580, f° 325*).

(2) Saint-Astier, canton de l'arrondissement de Périgueux, sur les bords de l'Ille. L'église collégiale de cette petite ville fut pillée, et procès-verbal du vandalisme fut dressé, le 9 juillet 1652, d'après l'ordre de la cour sénéchale de Périgueux, en présence de M. Pierre Lavandier, curé et chanoine de l'église. On accusa les gens de Baltazar d'avoir commis ces déprédations, le 27 mai précédent. (*Notes de M. Villepelet, d'après le procès-verbal, Mss., portefeuille X, à la Bibl. de Périgueux.*)

(3) « Le sieur de La Borie de La Gobertie, brave gentilhomme, voisin, s'était jeté dans la forge de Monclar avec ses domestiques...... La fermeté de ce gentilhomme ne parut pas seulement dans sa résistance.... elle fut toujours la même.... » Il empêcha Baltazar de rejoindre Folleville. Ainsi s'exprime Chevalier de Cablanc au sujet de Raymond de Véra de La Gaubertie, chevalier, seigneur de La Borie (fils de Gabriel et de Catherine de La Brousse) qui épousa, le 2 octobre 1629, Anne Brunet de Pujol, fille de Jean-Jacques Brunet, baron de Pujol, et de Catherine du Faulx (*aliàs* du Saulx).
Baltazar, dans son *Histoire de la guerre de Guienne*, dit que : « Tout fut tué dans la ferrière de Montclard à la réserve de Laborie et de quelques autres. » Cette affaire est du mois de mai 1652. Il est possible que Raymond ait succombé quelque temps après à ses blessures. Ledit Raymond mourut cette même année 1652, et l'inventaire des meubles du château de La Borie eut lieu le 10 octobre 1652. (*Archives du vicomte A. de Tessières* et de *M. Xavier du Pavillon.*)

(4) Liorac, commune du canton de La Linde.

Seconde reddition du Chasteau de Lardimarie.

Le chasteau de Lardimarie fut assiégé pour la seconde fois par Baltasar avec le pareage, et le gros canon y fut mené le 25 may 1652. Après quelques heures de siège, la place fut rendue et on mit dedans un capitaine de Condé, avec 40 soldats et quelque dix du pareage, le canon n'ayant tiré.

Le 28 may 1652, M. de Baltasar assiégea et prit S. Astier, n'y ayant perdu qu'un homme.

Il y eut quelques maisons bruslées à S. Astier.

Le lieu et l'eglise furent entièrement pillés. La Luminade (1), de la famille des Pontets, voulut soustenir dans le clocher, mais les pareages luy ayant tué quelques uns de ses soldats (2), il se rendit prisonnier de guerre, et fut mené dans Perigueux et mis en prison. Quelques particuliers de la ville, a qui il avoit enlevé du bestail, estoint irrités justement contre luy ; il fut ammenné avec luy quelque 20 prisonniers.

Prise de Beausejour.

Le chasteau de Beausejour (3), appartenant à Mr. le comte de Grignols, fut aussy pris le mesme jour, mais Mr. de Baltasar n'en eut pas si bon marché, y ayant perdu cinq ou six cavaliers et trente ou quarante de blessés. Ces deux places furent emportées sans canon, les cavaliers ayant mis pied à terre.

Le 2 de juin 1652, arriuua en ceste ville Mr. Marsin et en partit le 6 pour se rendre au quartier de Baltasar, à Beausejour, et de la à Bourdeaux, à raison de quelques troubles arriuués dans Bourdeaux.

---

(1) Raymond de Beaupoil de Saint-Aulaire, baron de La Luminade, seigneur de Pontet, La Beylie, etc., fils de Jean, écuyer, et de Marguerite du Puy. Il aurait été maréchal de camps. Il se maria deux fois : 1° le 8 novembre 1638, avec Jeanne de Lestrade de La Cousse ; 2° le 19 octobre 1672, avec Jeanne du Mas de La Beylie, dans l'église Saint-Hilaire-d'Estissac. Il mourut le 5 février 1679. (*Bibl. nat.*, *Carrés de d'Hozier*. et *reg. par. de Saint-Hilaire-d'Estissac.*) — Chevalier de Cablanc, qui avait pu le connaître, le qualifie simplement de *maréchal des batailles*, ce qui doit être plus exact.

(2) Le capitaine du Laurier fut tué dans le clocher, aux côtés de M. de La Luminade. (*C. C.*)

(3) Commune de Saint-Léon-sur-l'Ille, canton de Saint-Astier. Ce repaire noble des Talleyrand de Grignols, dont relevaient Neuvic et Puyferrat, appartient maintenant à la ville de Chalais, qui a hérité de tous les biens que le dernier duc de Périgord, prince de Chalais, de la branche aînée, possédait dans la Charente et la Dordogne.

Le 6 de juin 1652, le chasteau d'Agonnac se rendit à un capitaine de Condé qui y estoit allé avec sa compagnie et quelques gens de la ville. Le commandant s'appelloit Faiolle, natif de S. Junien, nepveu d'un nommé Dupon, qui y commandoit auparavant, natif aussy de S. Junien. Les prisonniers furent menés à Perigueux au nombre de 25 ou 30, puis échangés avec d'aultres. Le chasteau d'Agonnac fut ensuitte demoli par les parroisses voisines par ordre de Mr. de Chanlost.

Le 8 de juin 1652, le chasteau de Grignols fut investi et menassé de siége, et le bourg fut pris a mesme temps et quelques maisons bruslées, mesmement celle de Monsarrat, autrement Engelbert (1), commandant dans le chasteau; le siège continua pretendant miner le roch du chasteau pour l'emporter à la faveur de la mine.

Gravelines a este repris par les Espagnols au mois de may 1652.

Levement du siège d'Estempes par Mrs. les princes.

Sur la fin de may, les trouppes de Mazarin allèrent attaquer l'armée des princes retirée dans Estampes, laquelle se defendit très bien et en feirent demeurer sur la place dix ou douze cent, et feirent aussy des prisonniers ; il y fut deffaict sept ou huict cent Poulonnois qu'on avoit laissé entrer jusqu'au milieu de la ville. De plus, l'armée des princes, ayant faict une rude sortie, en feirent demeurer sur la place quatre ou cinq cent des troupes conduictes par le mareschal de Turene. Enfin, le siège d'Estampes fut levé à raison de l'arriuuée du duc de Lorrainne et de ses trouppes qu'on faisoit de neuf ou dix mille hommes; après quoy fut tenu conseil de guerre entre les princes et fut resolu d'exterminer et poursuiuure le Mazarin en quel lieu qu'il fut. Les deputtez du parlement arriverent en mesme temps et fort mescontens de la reine. C'est pourquoy, pour rendre conte de leur

---

(1) « Montsarrat, vieux soldat et homme de résolution », se défendit de la façon la plus courageuse, mais fut obligé de capituler le 20 juin. (*C. C.*) Le rapprochement de ces deux noms fait supposer à notre érudit confrère, M. de Montégut, qu'il s'agit peut-être de François Angelbert, écuyer, sieur de La Breuilhe, époux de Marie de Montsarrat, dont la fille Marie se maria avant 1637 avec Guillaume Faure, écuyer, sieur de Gaignolles.

Grignols, situé sur le Vern (ou Vergt) est très ancien, il en est parlé dans le Cartulaire de l'abbaye de Cadouin et dans la Chronique de Geoffroy, prieur du Vigeois, vers 1135. Cette châtellenie comprenait, en 1301, mille feux; 10 paroisses et 35 nobles, en 1365. Elle fut érigée en comté, en 1613, en faveur de Daniel de Talleyrand. (*Calendrier historique du Périgord, par Laussinotte, Notes de M. Villepelet.*) Consulter *Villamblard et Grignols*, brochure par *Garraud*, déjà citée.

deputation, le parlement pria Mrs. les princes de venir prendre leur place au parlement. Le roy et le Mazarin estoit à Melun, lors du levement du siège d'Estempes.

Victoire de M. de Baltasar emportée sur Folleville et Montausier le 17 juin 1652. — Prise de Montançois par Mr. de Baltasar.

Le 17 juin, M. de Baltasar ayant appris que M. le comte de Grignols et Mr. d'Argence (1) attendoit a remettre leurs chasteaux a raison du secours qui leur debvoit arriuuer le mesme jour que dessus, scavoir Mr. de Montausier, gouverneur d'Angoumois, accompagné de Mr. Folleville, mareschal de camp. Cela se confirma par l'arriuuée de leurs trouppes aux plaines d'Asnesse (2) et vindrent jusqu'au bord de la rivière en nombre de mille cavaliers ou environ et aultant de fantassins. Mr. de Baltasar ne manqua d'advertir de ceste occasion de combat la ville et le pareage qui se rendirent a mesme temps sur le bord de la rivière, laquelle ils borderent et feirent quelques descharges sur les ennemis. Mr. Gaston (3), officier dans la cavalerie de Baltasar, et Domluc, aussy officier, impatiens d'en venir aux mains avec les ennemis, passerent la rivière avec trois cent cavaliers ou estoint ceux de la ville, mesmement le fils de Mr. de Fonpitou, quy fut blessé dans la meslée legerement. Baltasar, voiant qu'ils attiroint sur eux toute l'armée, détacha de son corps deux cent cavaliers, puis, pour avoir part à la gloire du combat, il passa avec tout le restant de la cavalerie. Ce qu'estant faict, toute l'infanterie ennemie feit la descharge sur eux; après quoy Baltasar donna si vigoureu-

---

(1) François de Joumard, baron de Dirac, seigneur de Sufferte, appelé Tison d'Argence, par substitution de la famille de sa mère Gabrielle Tison, dame d'Argence, etc. (voir plus loin), épousa : 1° une Beaupoil de Saint-Aulaire; 2° le 11 mai 1655, Marie des Cars. (*F. P.*, *118, f° 19.*)

(2) Annesse forme avec Beaulieu une commune du canton de Saint-Astier, et est distant de Périgueux de 15 kilomètres.

(3) « Gaston, l'un des meilleurs capitaines et des plus braves soldats de son régiment, eut en partage le régiment de Rochefort que le sieur de La Pouyade Saint-Martin commandoit.... il enfonça vigoureusement ce régiment, et le rompit.... » Ayant été blessé par M. de La Pouyade, il vit bientôt ce dernier tomber au pouvoir des siens. Il lui offrit alors la vie pour 100 pistoles. La Pouyade, pressé de fuir, lui remit sa bourse, jurant sur l'honneur de compléter la somme si c'était nécessaire. Le soir, Gaston, en l'ouvrant trouva sept pistoles de plus, et, malgré ses camarades, les renvoya à La Pouyade. C'était un soldat de fortune, l'un des plus hardis des troupes frondeuses, sans naissance, mais plein de sentiments délicats. (*C. C.*)

sement, qu'il rompit entièrement toute ceste infanterie et attaqua ensuitte si vivement Folleville et toute sa cavalerie qu'il la mit toute en route et joncha toute la campagne de morts, s'y estant faict un estrange carnage sans que Baltasar perdit 25 ou 30 hommes tués. Il regretta seulement M. Fagot, major de son regiment (1); mais en revenche, Folleville fut blessé à ce qu'on dict à la teste et à un bras, et M. de Montausier aussy blessé.

Il y fut faict aussy des prisonniers, entre aultres le marquis de Montandre (2) et aultres gentilshommes d'Angoumois. Beaucoup de prisonniers furent aussy faicts de l'infanterie, la plus grand part desquels ayant quitté leur regiment d'Anguien, à la reddition de Sainctes, se reunirent à leur corps d'Anguien, d'aultres prindrent aussy parti en nos trouppes. L'effroy fut si grand pour les ennemis qu'ils furent poursuivis jusqu'à Bourdeille ou ils avoint creu trouver retraicte. On estimoit le butin de ceste petite armée à plus de cent mille escus. Le moulin de Mr. d'Argence et quelque grange fust bruslée pour l'obliger à remettre son chasteau. Pour cest effect, on sortit la calebrune et Mussidan de la ville, le 18 juin. Ce mesme jour, Mr. d'Argence a remis le chasteau de Montançais (3) à Mr. de Baltasar, sa personne et ceux qui estoint dedans avant la desfaicte de Folleville a discretion, et pour ceux qui estoint dedans depuis l'arriuuée de Folleville, il fut arresté qu'ils sortiroint, les gentilshommes et officiers, l'espée au costé et le pistolet à la main, et les soldats, l'espée au costé, sans aultres armes.

---

(1) Chevalier de Cablanc donne les détails les plus intéressants sur cette bataille ; il n'indique que quelques-uns des morts, parmi lesquels : La Casse, capitaine de Baltazar. Paget (peut-être le Fagot sus-nommé) fut blessé d'un coup de sabre à la tête.

(2) Charles de La Rochefoucauld, marquis de Montendre, fils aîné d'Isaac baron de Montendre et seigneur de Monguyon, épousa le 27 septembre 1633, Renée Thevin. Il mena une compagnie de 100 gentilshommes de ses voisins et vassaux au secours de l'île de Ré, attaquée par les Anglais en 1625. Son beau-frère, Geoffroy de Durfort-Duras, baron du Cubzagais, l'aida dans cette entreprise. Toiras, commandant pour le roi la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, le dépêcha en 1627 vers le duc de Buckingham, mouillé devant la place, avec les propositions de paix.

Il avait relevé les noms et armes des Fonsèque, sur le désir de sa mère Hélène de Fonsèque, fille du baron de Surgères. (*Études historiques sur l'arrondissement de Jonzac, par Rainguet.*)

(3) Montencès (ou Montanceix), est un château de la commune de Montrem, canton de St-Astier. Il appartenait alors à François Joumard, baron de Dirac, seigneur de Sufferte, un des quatre barons d'Angoumois. (*Notes de M. Villepelet*). Le 15 juillet 1653, il fut dressé procès-verbal des déprédations commises lors de ce siège, et des malheurs éprouvés par M. de Joumard. (*F. P. 124 f° 290*, consulter aussi le *Bulletin de la Société hist. du Périgord, III, p. 47.*)

Après la reddition de Montancois, le canon roula jusqu'à Grignols. Le fils de Mr. de Fontanilles, appellé Mr. de La Rigale (1), fut recogneu parmi les prisonniers. Le vieux Mr. de Soufferte (2), père de Mr. d'Argence, fut remis dans le chasteau contre le gré de son fils. De Rive fut aussy faict prisonnier de guerre, s'estant trouvé dans le chasteau de Montançois, desquels Mr. de Baltasar pretendoit bonne rançon.

Reddition de Grignols à Mr. le prince.

Le chasteau de Grignols s'est aussy rendu à Mr. de Marsin, le 21 juin 1652. Mr. Marsin s'estoit rendu à Grignols depuis le 20 juin M. de Conti authorisa par sa presence la reddition aux mesmes conditions le 21 juin 1652.

Arriuuée de Mr. de Conti à Perigueux. — Le chasteau des Bories se rendit le 23 juin à Mr. de Conti.

Le 21 juin 1652, Mr. le prince de Conti est arriuué à Perigueux à 5 heures du soir (3). Il a esté harangué du maire de la ville qui luy a porté les clefs de la ville, et ensuitte de tous les aultres corps de la ville. Le 22 juin, Mr. des Bories (4), quoyque de contraire parti à Mrs. les princes, vint offrir son chasteau et sa personne à Mr. de

(1) Paul Beaupoil de Saint-Aulaire, fils de David, écuyer, seigneur de Fontenilles, de Douchapt, de La Rigale, et d'Isabeau de Raymond, mourut après le combat de Montanceis. (*Bibl. nat.*, *Dossiers bleus*, *1702*). « Enseigne au régiment des gardes » fut fait prisonnier. (*C. C.*)

(2) Gaspard Joumard, chevalier, seigneur de Sufferte, La Borde et coseigneur de La Double, épousa le 11 juillet 1608 Gabrielle Tison, dame d'Argence, Dirac, La Roche Audri, etc., fille et héritière de François, gentilhomme de la chambre et de Françoise de La Rochebeaucourt. (*F. P. 118*), avec obligation de donner le nom de Tison d'Argence à leurs enfants, ce qui fut exécuté. (Voir ci-dessus). Les armes des Tison sont sur les vitraux de l'Hôtel-de-ville d'Angoulême.

(3) Le prince de Conti était venu à Périgueux sans qu'on ait jamais pu savoir le dessein qui l'y amena. Il fit La Roque colonel avant de l'envoyer aux Bories. Une fois les Bories pris, on y établit en garnison Charleroy, capitaine au régiment d'Enghien. (*C. C.*)

(4) Jean-Jacques de Saint-Astier, chevalier, marquis des Bories, était fils d'Henri baron des mêmes lieux, gentilhomme de la chambre, et de Jeanne de Marquessac. Il avait d'abord embrassé l'état religieux, mais à la mort de son frère aîné il se fit relever de ses vœux et épousa, le 25 juillet 1637, Catherine de Montesquiou-Monluc. Il mourut le 3 janvier 1659. Durant ces troubles, il eut son château des Bories pris et pillé, car il n'avait cessé d'être du parti du roi, il fut même fait prisonnier ; mais s'étant échappé, il reprit son château, soutint un second siège, que M. de Chavagnac, accouru

Conti, lequel le traicta avec toute la bonté d'un prince, luy ayant confié la garde de sa maison, à la charge qu'il le fairoit garder par quarante hommes de sa terre, entretenus aux despens d'icelle, tellement que le regiment d'Anguien qui estoit allé aux Bories et Mr. de La Rocque (1) en deslogèrent le lendemain, sur la promesse de Mr. des Bories de demeurer tousjours dans le service de Mr. le prince.

Reddition de Bourdeille à Mr. le prince.

Mr. d'Esprueil, de la maison de Chabans des Hommes (2), quitta aussy le chasteau de Bourdeille le 23 juin 1652 à Mr. de S. Aubin, capitaine dans le regiment de Condé de la garnison de Perigueux.

Mr. de Mortemar (3), cadet de la maison de Miremont, offrit le chasteau de Beauregard (4), ou il demeuroit, à Mr. Marsin et à Mr. Baltasar, leur faisant veoir qu'il avoit tousjours demeuré dans le service de Mr. le prince.

Mr. de Conti s'en alla le jour de S. Jean Baptiste de Perigueux.

---

de St-Robert, vint faire lever. Ils mirent en fuite les troupes du marquis d'Aubeterre et délivrèrent le pays, à quatre lieues à la ronde des environs de Périgueux, des partisans des Princes. (*F. P. 160.*)

(1) Il doit s'agir de M. de La Roque Cusson, surnommé Gassion, comme il a été dit plus haut, et que M. Barry (*Guerre de Guyenne déjà citée*), croit être des La Roque Saint-Amand.

(2) Antoine, marquis de Chabans, dit de Saint-Preuil, seigneur de La Chapelle-Faucher, était fils de Gaspard et d'Henriette de Jussac d'Ambleville. Il épousa : 1° une dame romaine appelée Marguerite Sabari ; puis, en 1681, Suzanne de Losse. Chevalier de Cablanc en parle à chaque instant ; Antoine fut en effet un brave militaire qui parvint au grade de maréchal de camp. Ses frères s'étant emparés de son château et ayant embrassé le parti des Princes, il dut les y assiéger ainsi que sa mère, qui donna les preuves de la plus grande intrépidité ; mais la vieille demeure seigneuriale n'en tomba pas moins en ses mains (juillet 1653). (*Généalogie de la maison de Chabans, par Courcelles.*) Voir plus haut une note sur François de Jussac, seigneur de Saint-Preuil.

(3) Jean d'Aubusson, chevalier, seigneur de Mortemar (section de la commune de Saint-Félix-de-Reillac) et de Beauregard, fils de Jean, seigneur de Villac, et de Marguerite de La Tour, épousa, le 27 juin 1643, Jeanne de Loudal, veuve de Charles d'Aubusson, seigneur de Beauregard. (*La Chesnaye des Bois*).

(4) Le château, dont il ne reste que des débris, était bâti sur un plateau entre deux vallées qu'arrosent les ruisseaux des Neuf-Fonts et de La Crempse. Philippe-le-Bel l'échangea à Hélie de Talleyrand, en 1301 ; des d'Abzac, il passa aux d'Aubusson, puis aux Souillac en 1704. (*Villamblard et Grignols, déjà cité.*)

Siege de Villeneufve.

1652. Villeneufve d'Agenois fut assiégée sur la fin de juin 1652 par les troupes de Mr. le comte d'Harcourt. Mr. de Teaubon estoit dedans pour Mr. le prince pour deffendre la place, ce qu'il faisoit, faisant mesme des sorties et enlevant quelques cavaliers tousjours (1).

Prise du chasteau de La Tourblanche.

Le 3 juillet 1652, fut ammené en ceste ville quelque quinze ou seze prisonniers de la Tourblanche, lesquels furent enlevés et pris par M. de S. Aubin, capitaine de Condé, qui estoit en garnison dans Bourdeille. Le chasteau fut aussi pris ; le capitaine, appellé S. Marie, se sauva (2).

Desordres dans Bourdeaux.

Pendant le mesme temps, sur la fin de juin, dans Bourdeaux, quoyque ils feissent tous semblant d'estre unis pour les interets de Mr. le prince, toutefois ils en vindrent aux mains les uns contre les aultres. Le quartier de S. Michel s'estant assemblé au nombre de quatre ou cinq mille hommes, qui s'estoint mis sous les armes contre ceux du Chapeau Rouge (3), lesquels voians que l'audace de ces

---

(1) Sur le siège de Villeneuve-sur-Lot et sur la vaillante conduite du défenseur de cette ville, le marquis de Théobon, on connaît plusieurs relations spéciales. Voir le tome II du *Catalogue de la Bibliothèque nationale*, (*Histoire de France*), à l'année 1652. On trouvera quelques détails sur le siège et sur Théobon, dans le texte et dans les notes du *Livre de raison de N. de Lidon*, déjà cité.

(2) Peut-être Hélie d'Arlot de Frugie, chevalier, seigneur de Cumond, La Linde, Sainte-Marie-de-Frugie, etc..., dit : *Monsieur de Sainte-Marie.* Il était fils d'Antoine, chevalier, gentilhomme de la chambre des rois Henri IV et Louis XIII, et de Marie de Coustin ; il épousa, en 1654, Françoise de Beaudet, fille et héritière de Raphaël, chevalier, seigneur du Puch de La Linde et de La Roque, et de Charlotte de Losse ; il mourut à Frugie en avril 1672, mais fut enterré à Cumond, en présence de quarante prêtres ou religieux. Capitaine au régiment de Montmège, il servit sous d'Epernon, La Meilleraye, le maréchal de Châtillon, et fut grièvement blessé au siège de Gravelines. (*Archives du chât. de Cumond.*) Chevalier de Cablanc mentionne la prise de La Tour-Blanche, sans détails.

(3) Le Chapeau-Rouge, une des plus belles voies et la plus large du quartier central actuel de Bordeaux, tire son nom d'une hôtellerie célèbre. Un curieux usage, renouvelé de nos jours dans les hôtels et gares de chemin de fer, avait permis d'y installer un tronc pour recevoir les aumônes des

gens la avoit esté si grande que de se saisir de la maison de ville et prendre du canon pour le poincter contre la maison de Mr. de Pichon (1), dans laquelle attaque pourtant ils perdirent quelques uns des leurs. Puis de la, s'estant aprochés de la maison de Mr. de La Roche (2), la bruslèrent, nonobstant une aultre grande descharge que on feit sur eux. Mr. de Conti et Madame la princesse feirent leurs efforts pour dissiper ceste troupe de mutins, quoyque leur pretexte fut d'exterminer les Mazarins. Ayant faict une procession, le S. Sacrement en main, tout le monde eut respect pour le Dieu de la paix et de la guerre, et en se retirant, on faisoit tousjours quelque descharge sur eux, ce qui les obligea de se retirer pour ce coup.

Desordres de Paris.

Le 1er de juillet 1652, sur quelque lettre que le prevost des marchands de Paris avait receu du roy, par laquelle le roy faisoit cognoistre qu'il désiroit faire son entré dans Paris, et ensuitte le prevost des marchands estant allé trouver Sa M. pour l'asseurer qu'il

---

voyageurs sous le contrôle d'une sorte de confrérie, qui houspilla, un beau jour, si bien deux écoliers de passage à l'hôtellerie du Chapeau-Rouge, pour les forcer à donner grosse somme, qu'une sentence des jurats, confirmée par le parlement en 1582, réprima ces abus et ordonna que la boîte à aumônes serait fermée à double clef. (*Variétés bordeloises, par Baurein, IV, 21.*)

(1) Les historiens s'accordent à dire que le président de Pichon-Longueville fut chassé et proscrit de la ville de Bordeaux par les factieux de l'Ormée qui, avec un canon, l'assiégèrent dans son hôtel situé au *Chapeau-Rouge*. Bernard de Pichon (fils de François et de Catherine de Ravolier), seigneur de Carriet, devint baron de Longueville par son deuxième mariage du 8 septembre 1646 avec Anne d'Affis, veuve de Gabriel de Jaubert, comte de Bourzac, en Périgord. Finette, fille de sa première femme Catherine de La Lanne (épousée en 1638), se maria avec l'infortuné marquis de La Douze. Bernard de Pichon, outre la charge de grand président au parlement de Bordeaux, fut conseiller du roi en ses conseils d'État et privé. Il joua, pendant la Fronde, un rôle militant, car, lors d'une affaire à Blanquefort, il eut un cheval tué sous lui; nous le voyons, en 1650, aller haranguer le roi à Libourne, affecter de ne pas saluer Mazarin, ni même le regarder, ce qui ne l'empêcha pas d'être traité de « Mazarin », deux ans après. De sa maison et de celle du conseiller de La Roche partit une vive fusillade, quand les Ormistes s'y présentèrent; mais ils purent s'en approcher cependant, grâce au canon, et y mettre le feu après l'avoir pillée. Elle dut être rapidement reconstruite, car ce fut dans l'hôtel de Pichon-Longueville que le roi reçut l'hospitalité, lors de son passage à Bordeaux, en 1659. (*Notes de M. de Boisville*, et *Histoire du Parlement*, *déjà citée*.)

(2) Charles de La Roche, seigneur et baron de Guimps, Aurillac, Queyries, fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux, le 22 décembre 1643; il était fils de Fronton, conseiller au dit parlement, et de Jeanne de Métivier. Il épousa une fille de Jean-Jacques de Pichon, conseiller-notaire et secrétaire audit parlement. (*Notes de M. de Boisville.*)

pourroit entrer dans Paris, de la façon qu'il voudroit, ensuitte de quoy luy ayant donc dict qu'il y iroit et enjoignit au susdict prevost de tenir les portes fermées le jour susdict premier de juillet. Auquel jour, Mrs. les princes, se deffians tousjours des artifices du Mazarin, résolurent de faire entrer leurs troupes dans les fauxbourgs de S. Marcel et de S. Victor à deux fins, l'une pour conserver Paris dans leurs interests, l'aultre pour dissiper les factions des Mazarins dans Paris. L'execution de ce dessein fust interrompue par les advis que donnèrent les Parisiens Mazarins et le mareschal de l'Hospital entre aultres, tellement que le Mazarin envoia le mareschal d'Hoquincourt conduisant l'avant garde, Mr. de S. Maigrin (1) y accourut avec la cavalerie. Cela ne se peut faire que Mr. le prince n'en eut advis a mesme temps, lequel ne perdant point temps et rentrant dans Paris pour exhorter les Parisiens de son parti à le seconder dans ceste occasion dans laquelle il s'agissoit de recognoistre les uurays serviteurs du roy et seus [*corr. ceux de*] de Mazarin parmy les aultres. Sa valeur et sa generosité, suivie de celle de madamoiselle d'Orleans, laquelle arrachant les clefs de toutes les portes au prevost des marchands, feit sortir quantité de Parisien, au nombre de deux ou trois mille, lesquels, par le courage de Mr. le prince et de Mr. de Beaufort, conservèrent les fauxbourgs de Paris et eludèrent les desseins du Mazarin. Pour ce coup, la meslée fut rude, à ce poinct que on faisoit le nombre des morts d'un costé ou d'aultre de deux ou trois mille. L'armée du Mazarin estoit de beaucoup plus forte que celle des princes sans l'assistance de Paris. Mr. de S. Maigrin, du costé du Mazarin, fut tué dans cette meslée (2), et beaucoup d'aultres seigneurs d'un costé et d'aultre.

---

(1) Jacques de Stuer (ou Estuer), marquis de Saint-Mégrin, marié en 1651, le 20 novembre, à Elisabeth Le Féron, fille de Dreux, conseiller au parlement, dont il n'eut pas d'enfants. Il était fils de Louis Stuer de Caussade, prince de Carency, et de Diane des Cars. (*Nob. du Limous. par Nadaud.*)

(2) On lit dans la *Gazette* du 6 juillet 1652 (p. 657) : « Le 2 de ce mois, fut ici [Saint-Denis] apporté le corps de messire Jacques Stuard (*sic*), marquis de Saint-Maigrin, lieutenant général des armées du Roy et capitaine-lieutenant des deux compagnies de chevaux-legers de la garde du Roy et de la Reyne, qui avoit esté tué ce jour là au combat d'entre les troupes du Roy et celles des Princes, à la teste des gens d'armes et chevaux-legers de S. M. Il estoit âgé d'environ trente-six ans, et pendant les dix-huit campagnes qu'il a fait en Allemagne, Lorraine, Flandre et Catalogne, où il a commandé seul, il avoit acquis une si haute reputation que Leurs Majestez ont esté sensiblement touchées de sa mort, et, pour marque de l'estime qu'elles faisoient de luy, ont voulu qu'il fust enterré dans l'église abbatiale de cette ville. » De cet éloge, il faut rapprocher ce que dit du brillant officier le duc d'Aumale en son vivant récit du combat du faubourg Saint-Antoine (dernier volume paru de l'*Histoire des princes de la maison de Condé*).

Ensuitte de ce combat, il s'en feit un aultre dans Paris sur le subject d'une assemblée à l'hostel de ville, à laquelle s'estant rendus Mrs. les princes le 4 juillet pour representer l'importance de l'union de tout Paris pour chasser le Mazarin. Cependant le peuple, impatient soudain après la sortie des princes de l'hostel de ville, demenda ceste union avec telle presse que laditte union n'estant conclue asses promptement au gré de ce peuple, ils essaierent d'entrer dans l'hostel de ville par force, et estans repoussés et chargés, le nombre s'en estant augmenté par la resistence qu'on leur faisoit, la porte de l'hostel de ville fut bruslée, et ensuitte quelque trentene des personnes de toutes conditions, cons^{r}, prestres et bourgeois, furent massacrés et traittes de Mazarins ; ce qui obligea le restant l'assemblée de conclure l'union avec Mrs. les princes sur le champ et declarer Mr. le duc d'Orleans gouverneur de Paris et Mr. de Beaufort son lieutenant, Mr. de Brouxel prevost des marchands en la place de l'aultre soubçonné de mazarinisme. Madamoiselle d'Orleans ayant sceu le desordre, après avoir exhorté tous ceux de l'assemblée de s'unir bien tous pour leur liberté et pour le bannissement du Mazarin, pacifia tout, ayant faict evader Mr. de l'Hospital et le prevost des marchands.

Le regiment de Mommoranci passa ici le 15 juillet 1652.

M. Philipert de Brandon, evesque de Perigueux, mourut à sa maison de Laureau le 13 juillet 1652. Son service fut faict le 30 juillet 1652, ou tous les corps furent mandés. Mr. Lemoine, theologal (1), feit son oraison funèbre.

Prise de Langon par Mr. de Lusignan.

Le chasteau et ville de Langon (2), qui s'estoint detachés du parti de Mr. le prince, furent emportés dans deux jours, le 12 et 13 juillet 1652,

(1) Martial Moyne, chanoine théologal, décédé à l'âge de 75 ans, le 11 mars 1679, fut enterré en l'église de Saint-Front « dans laquelle, suivant la coutume d'icelle, on a sonné à deuil, et toute la nuit ; son corps a esté porté dans la présente église Saint-Sylain où l'on a commencé à sonner que ce matin (12 mars) et à la manière ordinaire. Le Libera y a esté chanté par le chapitre suivant le concordast passé entre led. chapitre et moy curé, et ensuite le corps a esté porté dans l'esglise Saint-Front. » (*A. M. P. GG, 121, f° 19, r°.*)

(2) Canton de l'arrondissement de Bazas, sur la rive gauche de la Garonne. On écrivait de Bordeaux, le 18 juillet, à la *Gazette* (n° du 27 juillet 1652, p. 717) : « Le 12 de ce mois, le marquis de Lusignan, partit d'ici avec quelques troupes, pour aller reprendre la ville de Langon. » D'après la communication faite à la *Gazette*, le château de Langon fut battu de quatre pièces de canon le 14 juillet et emporté d'assaut le 15.

par M. de Lusignan, accompagné des troupes de Mr. le prince. La Roche Baltasar commendoit dans la ditte place et dans le chasteau de Budols (1), qui est aussi sur la rivière, qui fut aussy pris et on y mit garnison aussy bien qu'a Langon.

Mort de Manchini, nepveu du Mazarin.

Le roy partit de S. Denis le 27 juillet 1652, ou il avoit retenu les deputtes qui l'estoint allés remercier de ce qu'il avoit tesmoigné vouloir esloigner le Mazarin. Mr. d'Orleans et Mr. le prince, ayant sceu le départ du roy pour Pontoise, M. le prince s'en alla à S. Denis pour obliger les deputtés de s'en revenir à Paris, lesquels pourtant ne jugèrent a propos de partir ce jour 27 de juillet sur la promesse que le roy leur avoit faict de leur rendre response asseurée touchant le départ du Mazarin. Mais le lendemain Mr. de Nesmond estant revenu avec les aultres deputtés il rendit raison de sa deputation, après quoy le 29 juillet le parlement de Paris donna un arrest extraordinaire et terrible pour les Mazarins, par lequel le roy fut declaré prisonnier et Mr. d'Orleans fut declaré lieutenant general du roy et de l'estat, avec pouvoir de pourveoir à tous offices et benefices vacans, d'avoir un sceau. Mr. le prince fut declaré general des armées aussy de S. M. Ce mesme jour mourut le nepveu du Mazarin, nommé Manchini, qui avoit esté pourveu desjà de la charge de Mr. de S. Maigrin. Il

---

(1) Château de la commune de Budos, (canton de Podensac, arrondissement de Bordeaux), bâti par la famille de ce nom en 1306, dont il reste encore des ruines imposantes. Laserre s'en étant emparé avec les troupes royales, le saccagea, en pilla les archives; mais Baltazar envoya contre lui des troupes qui le firent prisonnier. (*La Guyenne militaire, par L. Drouyn*, II, 152.) Voir sur la maison de Budos, éteinte dans la maison de Montmorency, une notice spéciale d'André Duchesne (p. 447 de l'*Histoire généalogique de la maison de Montmorency*). Un Raymond de Budos avait épousé la sœur du pape Clément V. Les *Archives historiques de la Gironde* ont publié de nombreux documents sur les Budos. On trouve le sceau d'André de Budos, capitaine du lieu de Budos (1re moitié du XIVe siècle), dans le XXIIe fascicule des *Archives historiques de la Gascogne, Sceaux gascons du moyen âge*, 1892, p. 634. Le chevalier de Courcelles (*Gén. Chabans*) dit, mais sans preuves, que les Farges, seigneurs de La Chapelle Faucher en Périgord, étaient de la même famille que les Fargues du Bordelais, et que (d'après Baluze) ces derniers étaient de la même souche que les Budos.

Voir, sur la prise du château de Budos, la *Gazette* du 3 août 1652, p. 741. On voit là que le sieur d'Espagnet, conseiller au parlement, s'était jeté dans le château de Budos à dessein de le conserver pour un sien neveu qui en était propriétaire.

mourut de ses blessures qu'il receut au combat rendu au fauxbourg S. Antoine (1).

Mrs. d'Elbœuf et de Manican estans allé au secours de Chauni, petite ville dans laquelle ils s'estoint jettés avec quelque cavalerie, furent pris prisonniers par le lieutenant de l'archiduc, l'armée duquel estoint composée, tant cavalerie qu'infanterie, de dix mille hommes ou environ. Le lieutenant de l'archiduc s'appelloit Fuensaldaigna. Ceste petite ville fut depuis reprise par les gens du roy.

1652. Au commencement d'aoust, Mr. de Rieux (2), cadet de Mr. d'Elbœuf, fut mis en prison dans la Bastille par ordre de Mr. d'Orléans pour avoir eu dessein sur la personne de Mr. le prince.

Mr. de Nemours, prince de la maison de Scavoie, ayant eu demeslé avec Mr. de Beaufort, fut tué par un coup de pistolet devant l'hostel de Vendosme par Mr. de Beaufort qu'il estoit allé attaquer jusques devant son hostel. Ce prince genereux fut regretté par toutte la cour et mesme particulièrement par Mr. le prince.

1652. Mr. de Bouillon mourut aussi à Paris au commencement d'aoust de maladie.

Creation des vicaires generaux.

Après la mort de Mr. Brandon, evesque de Perigueux, furent créés vicaires generaux Mr. de Beaufort, grand archidiacre, Mr. Dalesme (3)

---

(1) On conserve aux Archives nationales une liasse spéciale formée de documents relatifs à la mort et aux funérailles du neveu du cardinal Mazarin. Ce dossier n'est pas cité par l'historien des princes de la maison de Condé et ne semble, du reste, avoir été connu d'aucun de ceux qui, en ces dernières années, ont eu à s'occuper de la Fronde parisienne.

(2) Ce ne fut pas au commencement d'août, mais bien le dernier jour de juillet, que, selon le témoignage de la *Gazette* (n° du 3 août, p. 744), « le comte de Rieux, second fils du duc d'Elbeuf, fut mis dans la Bastille par ordre de S. A. R. pour avoir, dans le palais d'Orléans, offensé le prince de Condé, qui néantmoins travaille puissamment pour sa liberté. » *Offensé* est un des plus remarquables modèles d'euphémisme que l'on puisse citer. L'offense n'était rien moins qu'un formidable soufflet appliqué par le comte de Rieux au vainqueur de Rocroy. Faut-il croire que les généreuses démarches de ce dernier valurent au brutal gentilhomme sa mise en liberté le 23 septembre suivant (*Gazette* du 28 septembre, p. 923)?

(3) Pierre d'Alesme, chanoine de la Cité et de Saint-Front, archidiacre de Sarlat, grand archidiacre de Périgueux, prévôt de Trémolat en 1647. Il avait un frère, le R. P. Archange d'Alesme, cordelier. (*F. P., vol. 32; A. D. I; C. C.*). Il décéda le 26 février 1674 et fut enterré dans la chapelle Saint-Jacques, en présence de Mgr. l'évêque. (*A. M. P. GG, 13.*)

et Mr. Chalup, chanoines (1). M. Dalesme fait l'office et dict la messe dans S. Front, les deux chapitres estans assemblés à raison des désordres de la guerre.

1655. Mr. de Monpouillan (2), de la maison de La Force, fut creé maire de Bergerac au mois d'aoust 1652.

Mr. de Leger, cadet de la maison de La Brangelie, fut creé premier jurat de Bourdeaux (3).

M. Marsin vint pour une seconde fois à Perigueux pour les affaires de Mr. le prince, le 6 aoust 1652.

Mr. de Chanlost, voulant faire une imposition de bled, argent et fourrage sur tout le plat pais, fut prié de la part de beaucoup de bourgeois, qui s'unirent pour cela par un acte particulier signé de plus de quatre ou cinq cent, de faire cesser ceste imposition; ce qu'ils obtindrent affin de conserver l'amitié de la campagne pour le service du roy, de Mr. le prince et la liberté de la ville et province.

1652. Le roy, voiant que Paris estoit constant aussi bien que le parlement dans le parti des princes, créa un aultre parlement à Pontoise, composé de quinze ou seze conseillers, a la teste desquels

---

(1) Pierre Chalup, doyen de la cathédrale Saint-Etienne, testa le 21 octobre 1683 : il était fils de Joseph, écuyer, sieur de la Faucherie, et de Marguerite Bodin de Saint-Laurent (*d'Hozier, V, 1re partie*).

(2) Armand de Caumont, marquis de Monpouillan, fut nommé maire de Bergerac en 1652 par le prince de Conti, charge qu'il occupa aussi en 1653 (*Archives municip. de Bergerac.*) Il mourut à La Haye en 1701, âgé de 86 ans, ne laissant qu'une fille de son premier mariage contracté avec Wilhelmine de Brederode; il s'était remarié en deuxièmes noces avec Françoise Arazela de Onate. Après maintes campagnes, on le retrouve, en 1641, en Catalogne où il servit comme mestre de camp en 1651, quand il embrassa le parti des Princes; il fut arrêté en 1653, enfermé dans la citadelle de Blaye, et se réconcilia avec la cour. Créé lieutenant général en 1655, il servit sous les ordres de Turenne. Il eut le même grade en Hollande, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. (*La Chesnaye des Bois*, et *Notes de Barry dans la Guerre de Guienne, déjà citée.*)

(3) Antoine Joumard des Achards, vicomte de Léger, fils d'Antoine, chevalier, seigneur de La Brangelie et de Louise Pasquier, fut tué au Mas d'Agenois (*La Chesnaye des Bois.*) La liste des jurats de Bordeaux manque de 1649 à 1652; mais heureusement la *Gazette* (n° du 17 août, p. 777) annonce, à la date du 1er août la nomination comme jurats de Bordeaux, de « Leger de La Brangelie, gentilhomme du Périgord, Robert, avocat en ce parlement, et Brignon. » Le même journal raconte en ces termes la mort tragique du nouveau jurat (n° du 14 décembre de la même année, p. 1162) : « Bordeaux, 5 décembre. On a ici avis que le Mas d'Agenois [arrondissement de Marmande], a esté pris d'assaut par le sr Marchin, lequel après avoir esté repoussé aux deux premiers avec grande perte des siens par les seuls bourgeois de cette petite et meschante place, l'a emportée au troisiesme, nonobstant la résistance des habitans, qui ont mieux aimé mourir pour le service du Roy que d'entendre à aucune capitulation. Le sr de La Brangelie, l'un de nos jurats, y a esté tué. »

Mr. de Molé estoit en qualité de president. Ce què voiant, le parlement de Paris donna des arrets contre ce nouveau parlement pour eluder tous les desseins du Mazarin.

Tout Paris fut en deuil à raison de la mort de Mr. de Valois, fils à Mr. d'Orléans, deceddé à Paris aagé d'environ deux ans ; il mourut au commencement d'aoust.

Ici s'arrêtent les mémoires proprement dits, peut-être interrompus par la mort, car il y avait encore bien des événements de la Fronde intéressants à raconter, tels que la prise de Périgueux en 1653. A la suite sont quelques pages blanches sur lesquelles on a mis, à la fin du XVIIIe siècle, de courtes notes de comptes, de prix de denrées et de payement de domestiques. On trouve à la fin, écrites de la même main que les mémoires, les deux pages que nous transcrivons.

Extraict de la natalice de mes enfans.

Le vingtiesme de mars, trois heures après midy, le jour de S. Joachim, l'an 1640, ma femme s'accoucha pour la première fois d'une fille, laquelle fut tenue a babtesme le cinquiesme aoust mesme année que dessus par mon père, son parrein, et par ma tante d'Egliseneufve, tenant au lieu de madamoiselle de Palisse, ma belle mère, laquelle estoit de la religion, et fut appellée Judith Isabeau. Elle mourut le 4 decembre 1640.

1641. Le vingtiesme septembre, a onze heures et demy de nuict, ma femme s'accoucha pour la seconde fois d'une fille, laquelle fut presentée à babtesme à Mr. Palisse, mon beau frère, et à mademoiselle Françoise Mourcein, femme en secondes nopces à mon père. Elle receut le susdict sacrement de babtesme le 25 febuurier 1651 [*les registres paroissiaux de Périgueux disent : 25 février 1642*] par M. Robert, vicaire.

1642. Ma femme s'accoucha pour la troisiesme fois d'un fils le treziesme de novembre, jour de jeudy, et fut babtisé le 26 decembre 1645, mon frère ayant esté son parrein, et marreine ma fille Françoise Bessot, au lieu de madamoiselle de Souffron, tante de ma femme, Jaques fut son nom.

1644. Ma femme s'accoucha pour la quatriesme fois d'un fils, le quatorziesme décembre, entre minuict et une heure, et fut babtisé le 26 décembre 1645. Mon père, son parrein, l'ayant tenu a babtesme avec madamoiselle de Palisse, ma belle sœur, marreine ; Louis fut son nom.

1647. Le treziesme febuurier, ma femme s'accoucha pour la cinquiesme fois d'un fils que je presente à Mr. Pierre Palisse, escolier, mon beau-frère, et à madamoiselle de Laborie, ma sœur. Il nasquit un mercredy entre neuf et dix du soir, et fut babtisé le 27 febvrier 1647 ; Pierre fut son nom.

1648 Ma f. . . .
foiz d'un fi. . .
heure après. . .
jeune des
Palisse escolie[r]. . .
pour estre sa. . .

1650. Ma femm[e]. . .
le vingtiesme au. . .
et quatre après mi. . .
a babtesme par. . .
son parrein et par. . .
femme en secondes nop[ces]. . .
et fut babtisé le 24 au. . .
de S. Front. . .

1652. Le vingtiesme janv[ier]. . .
accouchée pour la huictiesme. .
nasquit entre neuf et dix du so[ir]. . .
mille six cent cinquante et deux et. . .
et troisième janvier mille six cent cinq. . .
este son parrein Jacques Bessot, nostre. . .
[mar]reine madamoiselle de Charon, ma tante. . .
Joseph.

Cette page est en partie déchirée et la fin de toutes ces lignes manque.



GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE DE BESSOT [1]

Seigneurs de Lamothe [2], La Queyzie [3], Beauregard, Fontgauffier [4], Labatut, Lambertie [5], Crespiat [6], Le Colombier [7].

ARMES : *D'or à l'aigle de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or entre deux étoiles du même.*

Etienne de Bessot de Lamothe, comte de Mastin, porte écartelé : *aux 1 et 4* de **Bessot** ; *aux 2 et 3 d'argent à la bande de gueules, accostée de six fleurs de lys d'azur,* qui est de **Mastin**.

I. — HÉLIE BESSOT vivant vers 1500 fut père de :

II. — JEAN BESSOT, épousa Jeanne *Lamaurelie* (aliàs *de La Maureille*) avec laquelle il alla demeurer à Limeuil ; de ce mariage provint :

III. — PIERRE BESSOT, sieur de La Queyzie, mort à Périgueux, où il était venu habiter. Il se maria deux fois : le nom de sa première femme est inconnu. Il épousa par articles, sans filiation, reçus Bevoris, not., le 15 août 1577, *Catherine de Gentil*, habitante de Périgueux, veuve en premières noces de maître Nicolas Menou, avocat, dont elle eut Samuel

(1) Ce qui est énoncé sans indication de sources, provient de renseignements fournis par MM. L. et A. de Bessot de Lamothe, d'après des documents tirés de leurs archives, dont les principaux originaux nous ont été soumis.

(2) Lamothe, ou La Mothe-Pissot, est dans la commune de Creyssensac-Pissot ; les Bessot avaient droit de banc et sépulture dans l'église de Pissot.

(3) Commune de Saint-Chamassy, ancienne châtellenie de Limeuil.

(4) Commune de Limeuil.

(5) Commune du Bugue.

(6) Commune de Creyssensac-Pissot.

(7) Commune de Saint-Laurent-sur-Manoire.

sieur de la Carbonnière, et en secondes noces d'Hélie de Mangon, lieutenant du vice-sénéchal de Périgord, dont elle eut Anne, mariée avec Jean Valade, lieutenant de Salignac, et Norette, femme de Daniel de Montourcier de Narbonne. Pierre Bessot embrassa la religion réformée, comme le prouve son contrat de mariage; il était en procès, du reste, le 10 octobre 1583, devant la Chambre de justice de Guyenne, comme tuteur d'un Pierre Montourcier, avec Antoinette Bessot et Jacques Montourcier. (*Arch. dép. de la Gironde, B. 349.*) Catherine testa le 8 juillet 1598 devant Junchou, not. roy., ne nommant que Louis, Pierre et Elisabeth, à la requête desquels le testament fut ouvert le 11 août 1607. Pierre testa le 11 juin 1607. (*Arch. de la famille de Béler.*)

1° **Philippe** (du premier lit), qui suit.

2° **Louis,** auteur de la branche de **Lamothe,** qui suivra.

3° **Pierre,** nommé au testament de sa mère.

4° **Elisabeth,** mariée à *Jacques de Chalup*, écuyer, sieur d'Egliseneuve, conseiller et avocat du roi au présidial de Périgueux, fils de Raymond, écuyer, sieur de Fareyrou et de Marguerite Arnault de Laborie (*Arch. dép. de la Dordogne : Insinuations de la sénéch. de Périgueux*).

IV. — PHILIPPE DE BESSOT, sieur de La Queyzie, avocat au parlement de Bordeaux, partagea avec son frère Louis la succession paternelle le 29 décembre 1609. En cette année là, il épousa *Françoise de Laborie*, que l'on suppose fille de Pierre, écuyer, seigneur de Campagne, et de Jeanne de Saunhac. De ce mariage :

1° **Louis,** qui suit

2° **Jean** dont on perd la trace; néanmoins un *Jean Bessou de Lambertie* figure, en 1696, avec

un *François Bessou* sur la liste des taxés pour confirmation d'anoblissement *(Arch. dép. de la Gironde C. 3339)*. Peut-être est-ce le même, ou un de ses descendants, car les Bessou, seigneurs de Mondiol en Sarladais, n'ont jamais porté le surnom de Lambertie et étaient nobles d'extraction? Cependant il y avait bien à cette époque deux Bessou prénommés Jean et François.

V. — LOUIS DE BESSOT, écuyer, sieur de La Queyzie et de la maison noble de Lambertie, servit comme officier dans les armées royales, et, tant à cause de ses brillants états de services que de ceux de ses fils, fut anobli par lettres patentes de mars 1686 (conservées dans les archives de M. L. de B. de Lamothe), enregistrées en la cour des Aides, le 29 novembre suivant. Il fut confirmé dans son anoblissement en 1996 et taxé comme tel. *(Arch. dép. de la Gironde, C. 3339.)* Il épousa le 1er juillet 1644 *Marie-Françoise de Langlade*, prénommée *Louise* dans les registres paroissiaux de Limeuil, où il demeurait. Leurs enfants furent :

1° **Simon**, écuyer, sieur de Fontgauffier (ou Fontgolfier), entra au service à l'âge de 17 ans, fit l'expédition de Candie, la campagne de Hollande, fut blessé au siége de Maëstrich ; promu lieutenant, il fut blessé à Sénef (1674). Il mourut sans alliances après 1707, ayant été nommé lieutenant-colonel de la garde Wallone, par brevet scellé du grand sceau de cire jaune, du 24 octobre 1680. *(Arch. de famille et dép. de la Gironde, C. 3339.)*

2° **Daniel**, écuyer, sieur de Lambertie, s'engagea à 13 ans dans le régiment de Chateauvieux. Il devint plus tard capitaine au régiment de Normandie, fut major aux dragons du régiment d'Hervilly *(Arch. Gir. citées)*,

puis blessé à Courtray, où il servait comme aide-de-camp du marquis d'Uxel. Il mourut sans alliances.

3° **Pierre**, écuyer, sieur de Labatut, fut lieutenant de la compagnie de Lambertie aux dragons de Chamilly (ou Chevilly) par brevet du 20 février 1684. Il décéda aussi sans avoir été marié.

4° **Louis**, officier comme ses frères, fut tué sous les murs de Lille.

5° **CatherineJeanne**, demoiselle de Fontgauffier, épousa religieusement à Limeuil, le 17 février 1676, *Jean François*, sieur du Bos, fils de Jean François, sieur de la Fustière, et d'Anne de La Pougeolie. *(Registres paroissiaux de Limeuil, aux Arch. dép. de la Dordogne.)*

6° **Jeanne**, mariée religieusement à Limeuil, le 1er février 1690, avec *Pierre de Touchebœuf-Beaumond*, écuyer, sieur de la Plaigne, fils de Jean et de Sibylle d'Autressal. *(Registres parois. ci-dessus* où le futur est appelé Jean de Beaumond, et *Saint Allais, XIV, p. 248.)*

BRANCHE DE LAMOTHE

IV. — LOUIS DE BESSOT (fils de Pierre et de Catherine de Gentil), avocat, conseiller du roi, et son contrôleur en l'Élection de Périgueux, fut premier consul de cette ville en 1637 *(C. C.)*. Il se maria, nous apprend son fils, en 1610, avec *Anne de Charron*, fille de Pierre, seigneur de Sencenac, et de Marguerite de Valbrune. Anne étant morte en 1628, Louis se remaria, en 1631, avec *Françoise Mourcin*, veuve de Lazare Albert; il testa le 11 mai 1664, nommant ses enfants et petits-enfants, instituant

héritier universel Jacques, fils aîné de son feu fils Pierre; l'acte de dépôt du testament fut effectué le 1er juin suivant chez Phelippot, n. r. Louis ne mourut qu'en 1668, dans la religion catholique, ayant eu de son premier mariage :

1° **Pierre,** qui suit.

2° **Jacques,** sieur de Crespiat, baptisé le 25 février 1616 *(Arch. municip. de Périgueux, GG. 42 fos 52 et 53)*, fut avocat *(A. M. P., GG. 55)*, puis prêtre *(testament de son père)*.

3° **Jean,** baptisé le 16 février 1624 *(A. M. P., GG. 46 f° 5)*, mort avant son père.

4° **Anne,** née en 1628, mariée à 13 ans religieusement, à Périgueux, le 19 janvier 1642, avec *Pierre de Chancel*, écuyer, sieur de Borieroque et Barbadaud, fils de noble Jean, écuyer, sieur de La Fouillouze, et de Marguerite de Jehan. *(A. M. P. GG. 56 f° 1*, et *Armorial de d'Hozier III.)*

V. — PIERRE DE BESSOT, sieur de Beauregard, auteur du **Livre-Journal** qui précède, fut conseiller du roi et contrôleur en l'Élection de Périgueux. Né en 1611, il fut baptisé en la R. P. R., mais son père s'étant converti, ses frères furent baptisés en la R. C. A., lui-même est dit catholique dans son contrat de mariage du 15 novembre 1638, p. f. et reçu Scauret, n. r., avec *Isabeau de Palisse*, fille du juge de cette ville, et de Judith Dufeaulx (v. ci-dessus page 20.) Il mourut avant 1660, sa charge étant détenue à cette époque par Martial Raffaillac *(Arch. dép. de la Gironde, C. 4080.)* Ses enfants furent :

1° **Judith-Isabeau,** née le 20 mars, baptisée le 5 août et morte le 4 décembre 1640.

2° **Françoise,** née le 20 septembre 1641 et baptisée le 25 février 1642 *(A. M. P., GG. 55, f° 9)*, morte avant 1664.

3° **Jean-Jacques,** qui suit.

4° **Louis**, né le 14 décembre 1644 et baptisé le 26 décembre 1645. *(Livre-Journal*, et *A. M. P., GG. 55, f° 160 v°)*, décédé avant 1664.

5° **Pierre**, né le 13 et baptisé le 27 février 1647 *(Livre-Journal)*.

6° **Jean-Jacques**, né le 3 novembre 1648 *(Livre-Journal)*, mais baptisé seulement le 29 février 1665 *(A. M. P., GG. 63 f° 126)* comme fils de *feu* Pierre, sieur de Beauregard et d'Isabeau Palisse *(sic)*. Il fut prêtre et testa devant Chartrouille, n. r., le 27 nov. 1677.

7° **Pierre**, né le 21 et baptisé le 24 avril 1650 *(A. M. P., GG. 58, f° 93 r°)* eut en partage la métairie de la Conteyrie.

8° **Joseph**, né le 20 et baptisé le 23 janvier 1652, ayant pour parrain Jacques Bessot « escholier fils dud. sieur controlleur. » *(A. M. P., GG. 58, f° 151.)* C'est là un des rares exemples où le parrain n'impose pas son nom à son filleul, mais expliqué par la dévotion du père au culte, pour ainsi dire nouveau, de Saint-Joseph. Il décéda avant 1664.

9° **Anne**, seule fille survivante de Pierre ; son mari, le sieur de *Marsac*, hérita de la charge de contrôleur de Louis de Bessot, par le testament de ce dernier.

VI. — JEAN-JACQUES DE BESSOT, sieur de Lamothe, né le 3 novembre 1642, baptisé le 26 décembre 1645 *(A. M. P., GG. 55, f° 160 v°)*, épousa religieusement en l'église Saint-Silain de Périgueux, le 13 juin 1671, *Sicarie du Cheyron*, fille de Théophile, écuyer, conseiller au présidial de Périgueux, et de Diane de Vincenot *(A. M. P., GG. 118, f° 22 v°*, et *Généal. du Cheyron)*. Son testament, fait à Périgueux le 15 août 1690, fut déposé le 30 chez Audebert, n. r. Sicarie testa le 15 novembre 1687 et codicilla le 25

janvier 1688 devant Chartrouille, n. r. De ce mariage sont provenus :

1° **Théophile**, écuyer, sieur de Beauregard, substitut des gens du roi, à Périgueux *(Note de M. Dujarric-Descombes)*, marié religieusement en l'église Saint Front, le 18 janvier 1694, avec *Marguerite de Montozon (A. M. P., GG. 79, f°s 2 et 3)*, fille de Jean, sieur de Lafaye et d'Antoinette de Bodin *(Note du comte E. de Montozon)*, dont il eut : **Marie**, demoiselle de Lamothe, mariée religieusement le 13 février 1720, avec *Jean de Toucheboeuf-Beaumond*, écuyer, sieur de Beauregard, fils de Pierre, écuyer, sieur de la Plaigne, et de Jeanne de Bessot (V. ci-dessus) *(A. M. P., GG. 87*, et *généal. Toucheboeuf, p. Saint-Allais)*.

2° **Bernard**, qui suit.

3° **Isabeau-Diane**, nommée dans les testaments de son père et sa mère.

4° **Marie-Marthe**, demoiselle de Lamothe, fut enfermée, malgré elle, par ordre de sa grand'mère, Diane de Vincenot, au couvent Notre-Dame à Périgueux ; mais un arrêt du parlement de Bordeaux du 25 sept. 1701 l'en fit sortir. *(Arch. dép. de la Gironde, B. Parlement, arrêts de 1701.)* Elle épousa religieusement, le 11 octobre 1701, *Pierre Moras*, sieur de Barreyrou *(A. M. P., GG. 81, f° 33.)*

5°, 6°, etc. Plusieurs enfants décédés en bas âge.

VII. — BERNARD DE BESSOT, écuyer, sieur de Lamothe, épousa, p. c. du 6 mai, et religieusement le 19 octobre, 1723 *(A. M. P., GG. 88 f° 16, r°)*, *Marguerite Chignac*, demoiselle de la Morelie, fille de Clinet, écuyer, sieur de la Fayardie, et d'Anne Martin. Il testa le 2 août 1751 ou 1756, devant Lavavé, n. r., laissant :

1° **Hélie**, qui suit.

2° à 5°, **Anne; Marie; Marguerite**, morte en 1811; **Marie-Anne**.

VIII. — *HÉLIE* JEAN-BAPTISTE DE BESSOT, écuyer, sieur du Colombier et de Lamothe, fut secrétaire d'ambassade à Vienne sous M. d'Havrincourt, jusqu'à la mort de son cousin-germain N. de Chignac de la Fayardie, ambassadeur en Suède. *(Note de M. de Béler.)* Il épousa, à Périgueux, p. c. p. f., reçu Raynaud, n. r., le 4 octobre 1777, *Antoinette-Thérèse de Jehan* (née le 14 octobre 1744, décédée en 1819), fille de Léonard, écuyer, sieur de Montplaisir, capitaine au régiment de Cambrésis, et de Françoise du Faulx. Il sollicita, en 1786, des lettres de noblesse, s'appuyant sur celles données précédemment à sa famille. *(Arch. dép. de la Gironde, C. 3337, et de la famille de Béler.)* Elles lui furent octroyées en mars 1786, puis enregistrées le 26 oct. 1787 en la cour des Aides *(Arch. de Villiers)*. En effet, le seigneur de Lamothe Pissot vota en 1789 dans l'Ordre de la Noblesse à Périgueux. (*Catalogue des Gentilshommes, etc., par de La Roque et Barthélémy; Armorial du Périgord, 1re édition, p. 77; 2e édition, II, p. 216)* (1). Il fut *père spirituel* des Pères de la Merci, en 1780, pour Creyssensac (*Arch. dép. Gir. B. 98, notes Boisville*). Ses enfants sont :

1° **Jean Benoit**, mort sans alliance.
2° **Félix**, qui suit.
3° **Françoise-Marguerite**, mariée en 1808 avec *François du Cheyron du Pavillon*, chevalier de Saint-Louis, officier de marine, fils de Joseph, chevalier, seigneur de La Dulga-

(1) Bien que, dans ce vote pour les Etats généraux, le nom patronymique ait été omis, il ne peut y avoir de doute. Une erreur d'impression dans la deuxième édition de l'*Armorial du Périgord*, t. I, p. 51, ferait croire que ce sont les Baffet qui possédaient Lamothe de Pissot, alors que leur terre se nommait La Mothe-Pinaud ou Pinot.

rie, et de Marguerite de Banes. Elle mourut peu après son mariage, ayant testé le 18 mai 1810 en faveur de son mari, qui se remaria en mai 1813 avec Adélaïde-Louise (aliàs Louise-Julie-Adélaïde) de Crémoux.

IX. — JEAN-BAPTISTE, en famille *FÉLIX*, DE BESSOT DE LAMOTHE naquit, à Périgueux, le 8 juin 1786 et mourut le 28 avril 1850. Il épousa le 23 avril 1812 Louise-*Zoé*-Sophie *de Mastin* (fille de Louis-Sylvestre, comte de Mastin, marquis de Noaillé, et d'Anne-Radegonde de Gratereau des Grosges de Lavauguyon), née au château d'Aigne (Charente) le 13 décembre 1788; leurs enfants sont :

1° **Louis**, qui suit.

2° Jean-Baptiste-Front-**Achille**, né à Montplaisir, près Périgueux (dont il fut le directeur des Postes), le 2 avril 1814, et mort le 23 juillet 1868. Il avait épousé le 5 novembre 1855, *Marie-Pauline-Juliette de Royère*, née en 1829, du mariage de Jean-Marc-Gustave, comte de Royère, mort le 13 janvier 1882, et de Marie-Eudoxie de Lageard de Cherval : il en eut : *A.* — **Edith**, mariée le 6 octobre 1880 à *Gustave Rivière des Borderies*, mort le 11 août 1887, fils de Pierre-Antoine, mort le 5 mai 1888, et de Virginie Charbonnier.— *B.*— **Jeanne**, née le 23 février 1863. — *C.* — Marie-Louise **Adèle**, née le 28 juillet 1865. — *D.* — **Félix**, mort sans alliance au château de La Cave, en Millac, après 1886.

3° Marguerite-**Alix**, née à Montplaisir le 1er juin 1816, mariée le 18 octobre 1840 à *Alfred-Paul Donat, marquis de Saint-Coux*, né à Paris, en 1809, mort à Nîmes en 1873, fils de Joseph-Etienne-Victor-Gabriel et d'Agathe Marchais de La Guitonnière, dont : Marie Donat de Saint-Coux, née à Périgueux le 28 mars 1844,

et Zoé-M.-Louise D. de Saint-Coux, morte en 1862 sans alliance.

4° **Frédéric-Maurice**, né à Périgueux en 1818, mort en 1823.

5° **Charlotte**, née en 1821, morte à 3 ans.

6° **Alexandre**, qui suivra après son frère.

7° Benoit-**Hippolyte**, mort sans alliance, à Périgueux, en janvier 1845.

8° Charles-**Philippe**, né à Montplaisir en avril 1829, mort à Périgueux, sans alliance, le 27 janvier 1877.

X. — *LOUIS*-SYLVESTRE DE BESSOT DE LAMOTHE, né à Périgueux, le 18 février 1813, marié au château de Blanzac, commune du Change, le 7 mai 1844 avec *Léonie de Tessières de Masdechamps*, née à Sarlande le 1er octobre 1821, du mariage de Jacques et de Marie-Françoise-Zoé de Migot de Blanzac. Louis de Lamothe est décédé à Aucors, le 19 avril 1893. De son mariage sont provenus :

1° Jean-Baptiste-**Gaston**, mort en 1862, âgé de 16 ans.

2° **Marie-Amélie**, née en 1852, morte l'année suivante.

3° Louise-Marie-**Zoé**, mariée à Périgueux le 30 décembre 1868 avec *Jean Henry Du Pin de Saint-Cyr du Bâtiment*, né en avril 1845, et décédé en 1888, fils d'Antoine-Auguste et de Radegonde-A.-H.-Antoinette de Maillard (*Etat civ. de Périgueux)*, dont elle a eu : Jean Du Pin de St-Cyr, jésuite, missionnaire en Syrie ; Charles; Raoul ; Renée, mariée en 1893 avec Arthur Masselin ; Marguerite ; Pia et Geneviève Du Pin de Saint-Cyr.

X *bis*. — PIERRE-*ALEXANDRE* DE BESSOT DE LAMOTHE, officier d'académie, ancien élève de l'école des Chartres, ancien archiviste départemental du Gard, correspondant du ministère de l'Instruction

publique, membre de la Société des Gens de lettres, etc., né à Périgueux, le 8 janvier 1823. Il a épousé à Avignon, où il demeure, le 28 octobre 1868, Charlotte-Alphonse-*Thècle de Bonet d'Oléon*, fille de Joseph-Agricol et de Marie-Joséphine-Adélaïde de Raousset-Soumabre. Il a de ce mariage :

1° **Étienne**, qui suit.

2° J.-C.-**François**, né en 1871, mort en 1873.

3° Joseph-Pierre-**Paul**, né à Avignon le 20 octobre 1873.

XI. — JOSEPH-PIERRE-ALEXANDRE-*ÉTIENNE* DE BESSOT DE LAMOTHE, comte de MASTIN, par clause testamentaire de sa tante Alix-Armande, fille d'Armand, comte de Mastin, qui lui a légué le château de Villers-les-Maillets (Seine-et-Marne). Il est né à Avignon, le 13 octobre 1868, et a épousé, à Bordeaux, le 5 avril 1893 (bénédiction nuptiale donnée par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier) Marie-*Catherine de Carles*, fille de Jean-Louis-Alfred-Vital, comte de Carles, et de Marguerite Hovyn de Tranchères.

BRANCHE DE CADOUIN[1]

(Relevé de M. l'abbé Goustat, sur les registres paroissiaux conservés à la mairie de Cadouin).

RAYMOND BESSOT épousa *Louise François*, sœur de Jean, sieur de Chaussard et de La Fustière, dont il eut :

1° *Catherine*, tenue au baptême le 2 juin 1619, par Catherine Fauvel, femme dudit J. François.

2° *Toinette*, baptisée le 4 août 1625.

TOINETTE BESSOT est marraine en août 1625 de Toinette ci dessus.

---

(1) Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour rattacher cette branche aux précédentes, mais sa parenté nous est affirmée par le *Livre-Journal*.

RAYMOND BESSOT, bourgeois de Cadouin, signe en 1638 au contrat de mariage de son cousin Pierre de Bessot, l'auteur du *Livre-Journal*. Il avait épousé *Marthe Lafaurie*, dont il eut :

Jean, baptisé le 31 décembre 1628.

CATHERINE BESSOT est marraine, en 1628, de Jean Bessot ci-dessus.

JEAN BESSOT, juge de Moulières, épousa *Suzanne Ribière* dont :

Jean, baptisé le 1er janvier 1645.

JEAN BESSOT, sieur de la Grèze, est parrain en janvier 1645 de Jean ci-dessus.

Monsieur maître FRANÇOIS BESSOT, sieur de Farfal, mourut le 1er mai 1686, à l'âge de 69 ans; il avait épousé *Isabeau Martin*, demoiselle, décédée le 30 janvier 1672, dont il eut :

1° *Sabine*, baptisée le 24 février 1652.
2° *Marie*, baptisée le 13 mars 1654, morte en 1678.
3° *Jeanne*, baptisée le 23 août 1655, et tenue par M. Me Jean Martin, sieur des Moulins, et par *Jeanne Bessot*.

Maître HÉLIE BESSOT, sieur de Las Bories, est en 1654 parrain de Marie ci-dessus.

ÉLISABETH DE BESSOT épouse, le 28 août 1686, *David de Narbonne*, sieur de La Boissière, de la paroisse de Limeuil.

MARIE BESSOT épouse, le 13 novembre 1686, *Louis Bonfils*, sieur de La Bessède, avec dispense pour cause de parenté.

JEANNE BESSOT, habitante du Moulin de Las Bories, paroisse de Cussac, épousa *David Souffron*, sieur de Puybazet, dont elle eut Louise Souffron, mariée le 2 février 1707 avec P. Lartigue.

NOMS ISOLÉS.

1394. — P. BESSO, habitant de Périgueux, prête serment entre les mains des consuls, en qualité de citoyen de cette ville, avec 371 habitants, le 23 novembre 1394. *(Recueil des Titres de Périgueux*, p. 417.)

1583. — ANTOINETTE BESSOT est en procès avec Pierre Bessot, sieur de La Queyzie. (V. ci-dessus.)

1620. — Procès au parlement de Bordeaux « entre Marye *Reynauld*, dame d'Atour de la deffunte reyne Marguerite, vefue de JAQUES BESSOT, viuant escuyer, sieur de *Bouillac*, en son nom et comme mère tutrice des enfans dud. feu et d'elle. » *(Arch. dép. de la Gironde, B. 663; notes de M. de Boisville.)* L'arrêt intervenu, le 27 août 1620, n'a aucun intérêt. Plus loin on trouvera un Louis de Bessot, sieur de *Touillac*, possessionné en Sarladais ; il y a une certaine analogie dans ces noms de terre ; Bouillac est une paroisse proche de Cadouin, où habitait une branche des Bessot.

1656. — En mai, juillet, août et septembre 1656, MARTHE DE BESSOT (aliàs Béchon), veuve d'André *Barde*, juge de Doissac, mère de Jean et Hélie Barde, anoblis en 1655, est en procès avec des consuls et syndics de Belvès. (*Arch. dép. de la Gironde, B. Cour des Aides.*)

1675. — Le 30 janvier, testament mutuel à Nastringues d'Hélie *Masmontet*, sieur des Reaux, et d'ISABEAU DE BESSOT, son épouse. (*Arch. de M. Boisserie de Masmontet.*)

1678. — N..... DE BESSOT, demoiselle, veuve de *Jean Vigier*, de la ville de Périgueux, demeurait à Limeuil. (*Reg. paroissiaux de Limeuil.*)

1680. — Baptême, à Beaumont de Périgord, le 23 septembre 1680, de *Rachel*, fille de MARC-ANTOINE BESSOT, sieur de Laborie, et de Charlotte *Bayle*, demoiselle. *(Arch. dép. de la Dordogne, reg. par. de Beaumont.)*

1688. — Extrait des registres du parlement de .... Arrêt rendu le 4 août 1688 entre Anne Bouscot, veuve de Paul-Charles de Massault, seigneur de Roquenadel, et LOUIS BESSOT, écuyer, sieur de Puyrenaud, héritier, sous bénéfice d'inventaire, de CLAUDE BESSOT, écuyer, sieur de Puyrenaud, son frère, au sujet de la saisie des terres de Touillac et de Roquenadel (commune de Veyrignac, canton de Carlux), remontant à 1659.

Le 15 septembre 1694, ledit Louis Bessot obtient un arrêt avec *committimus*, en obligation de paiement contre Anne Bouscot.

Le 4 janvier 1696, Louis Bessot, écuyer, seigneur de Touillac et Puyrenaud, demeurant en la ville d'Auvergne (*sic* pour Angoulême) fait vidimer et collationner les deux arrêts ci-dessus, par Rouhier, notaire royal à Angoulême.

Le 17 août 1696 Jean Tarcaize, huissier au siége de Sarlat, certifie qu'à la requête de Louis Bessot, écuyer, sieur de Puyrenaud, habitant à Angoulême, il a signifié les pièces ci-dessus, à Anne de Bouscot, veuve de, etc.., habitant le château de Roquenadel, en parlant au sieur de Roquenadel, son fils. (*Bibliothèque nationale; Département des manuscrits, Pièces originales, vol. 324. Bessot 1078.*)



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 21, note 1, 2ᵉ paragraphe, M. Fray-Fournier n'a point été archiviste de la Haute-Vienne ; il est simplement l'auteur de la notice sur les Intendants de Limoges, donnée dans l'introduction de l'Inventaire-sommaire de la série C.

Page 26, note 1, ligne 2, au lieu de *xvᵉ siècle*, lire : *xviᵉ siècle.*

Page 48, note 2 ; J.-B. d'Artensec, l'anobli, avait un frère prénommé comme lui Jean-Baptiste, et également avocat, lequel épousa p. c. p. f. du 26 février 1645 Judic de Puyjehan, fille de Pierre, marchand de Mussidan, et d'Anne de Seynat. (*A. D. I.*) Nous ignorons donc avec lequel des deux frères, notre auteur se rendit en Bigorre.

Page 91, ligne 5, au lieu de *Mattra*, lire : *Matha*. La note le concernant rectifie celle donnée dans le Bulletin de 1893 de la Société archéologique, p. 192, note 4.

Page 95, ligne 17 de la note 1, au lieu de *1671*, lire *1651*.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

